



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

SGQ
60 ans
de recherches, d'entraide,
de découvertes

La SGQ: 1961-2021
Rédempti Paradis
Rapport annuel



SGQ - 60^e anniversaire

UN INDISPENSABLE POUR LES **DIFFUSEURS** DE **NOTRE HISTOIRE**

ABONNEZ-VOUS À
CAP-AUX-DIAMANTS
AU **418 656-5040**



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!

CAP-AUX-DIAMANTS

La revue d'histoire du Québec

**RIMOUSKI,
BIEN PLUS QUE
325 ANS D'HISTOIRE**



Rimouski
Mathieu Dupuis

SERVICES

Impression numérique
Impression grand format
Impression d'enseigne
et remplacement
Impression de plans
Sérigraphie
Reproduction d'œuvre d'art
Laminage
Découpe numérique
Lettrage de véhicule
Lettrage de vitrines
Numérisation grand format
Fusion de documents
Finition
Finition manuelle
Préparation postale
Ciblage démographique



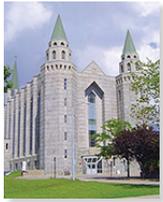
Groupe **etr**

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca

SCR
SÉRIGRAPHIE
CLAUDE ROUSSEAU

PLANOTECH
Reproduction et impression numérique de plans



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2021

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 – 2022

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Keable (7085)*
Secrétaire	Martine Guillot (7137)*
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Ginette Anderson (7371)*
	Louis Houde (2870)*
	Yvon Lacroix (4823)
	Michel Parcel (7807)
	Solange Talbot (6559)

* Fin de mandat

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Pierre Soucy (5882)
Roger Barrette (2552)

Communications et publicité Louis Houde (2870)

Éditions et publications Guy Parent (1255)

Expédition Louis Poirier (5290)

Saisie des données Louise Tucker (4888)

Formation Michel Parcel (7807)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue *L'Ancêtre* Michel Keable (7085)

Service à la clientèle Guy Auclair (4443)

Service de recherche, d'entraide et de paléographie

Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Larochelle (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant

à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

L'Ancêtre 2021 – 2022

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)

Rédacteurs Jean-François Bouchard (1792)

France DesRoches (5595)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Catherine Audet (7774)

Rémi d'Anjou (3676)

Daniel Fortier (6500)

Jacques Fortin (0334)

Claire Lacombe (5892)

Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)

Denis Beaugrand

Irène Belleau (3474)

Daniel Fortier (6500)

Jeanne Maltais (6255)

Lise St-Hilaire (4023)

Mariette Parent (3914)

André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Camille Boily (8269)

Suzanne Déry (8206)

Jocelyne Gagnon (3487)

Éric Kavanagh (8224)

Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre*

sont sous la responsabilité de leur auteur.

Ils ne peuvent être reproduits sans le

consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

*Omni*graphie, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

© 2021 SGQ

SOMMAIRE

Conditions du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	4
Lauréats du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	5
Politique de rédaction de <i>L'Ancêtre</i>	6
Rapport annuel 2020-2021	7
Conditions : Nos membres publient et Rassemblement de famille	12
Les Filles du Roy – Second regard Les Filles du Roy : « Des femmes de qualités » (1 ^{re} partie)	13
Félicitations, Jeanne Maltais	17
Une autre Suzanne	18
Stratégies pour compléter sa roue de paon	21
Anne Le Roy et son ascendance dans l'Yonne (seconde partie)	25
La Société de généalogie de Québec (1961-2021) : 60 ans d'évolution en généalogie	39
<i>Ad Lib</i> Les pierres tombales nous réservent parfois de belles surprises	46
Adoptez un ancêtre généalogique : Rédempti Paradis	47
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les Italiens ; les Espagnols	49
L'héraldique à Québec Les armoiries de la Société et la symbolique de l'arbre en héraldique	51
Ces femmes au service de la communauté Les communautés religieuses féminines – 1961 : à l'aube des grandes transformations	55
Paléographie	60
ADN et généalogie Obtenir un deuxième test ADN	63
Les Acadiens Les Acadiens fugitifs	67

Page couverture :

À la suite de notre appel, nous avons reçu plusieurs photographies de généalogistes. Au total, 89 membres de la SGQ sont ici présents pour souligner que la Société de généalogie de Québec est avant tout une association de personnes partageant une passion commune.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Conditions du Prix de *L'Ancêtre* Volume 48

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs* des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de *L'Ancêtre* sous trois volets : article de fond, étude et mention spéciale. Le comité de *L'Ancêtre* présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 48 de la revue, soit dans les numéros 336, 337, 338 et 339. Il s'agit de la 25^e édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 48 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes :
 - les articles de fond (textes de 20 000 caractères et plus) ; si un article est publié en plusieurs parties, le texte sera évalué comme un tout par le jury. Ainsi, l'ensemble des parties constituera un seul article au sens du Prix de *L'Ancêtre* et il sera évalué comme tel. Si les parties de l'article sont publiées dans deux volumes différents de la revue, l'article en entier ne sera transmis au jury que pour le volume contenant la dernière partie ;
 - les études (textes de moins de 20 000 caractères).
3. Les articles publiés sous la rubrique *Conférence* sont exclus. Toutefois, un tel article adapté pourra répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible au Prix. Les membres du comité de rédaction de la revue *L'Ancêtre* (directeur, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de *L'Ancêtre* sont exclus du concours.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président. Afin d'appuyer le jury tout au long du processus de sélection, un représentant du comité de *L'Ancêtre* agit en tant qu'observateur de la démarche. Cependant, il ne participe pas au processus de décision.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ sur recommandation du directeur de la revue et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité, leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes jusqu'à la remise du Prix.
6. Les membres du jury utilisent obligatoirement la grille de pondération fournie par le comité de *L'Ancêtre*, comme seul et unique outil d'évaluation des textes. Une compilation des résultats doit aussi être produite et tous les documents d'analyse et d'évaluation doivent être remis par la suite au comité de *L'Ancêtre*.
7. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
8. Le jury peut ne pas décerner le Prix dans une des catégories s'il le juge à propos ; il peut aussi attribuer plus d'une mention.
9. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie ;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits ;
 - un texte affichant une qualité approfondie de recherche, appuyée sur des sources citées et vérifiables ;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Le Prix de *L'Ancêtre* est offert par le conseil d'administration de la SGQ grâce à une commande des Éditions du Septentrion et est attribué comme suit :
 - Prix pour ARTICLE DE FOND — 300 \$ à l'auteur du meilleur article de fond ;
 - Prix pour ÉTUDE — 150 \$ à l'auteur de la meilleure étude ;
 - Prix — MENTION SPÉCIALE — 100 \$ à l'auteur d'un texte (article de fond ou étude) digne de mention.
11. Les noms des gagnants sont dévoilés à l'occasion de la remise du Prix lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des gagnants ainsi que les commentaires du jury sont publiés dans la revue *L'Ancêtre*.

Comité de *L'Ancêtre*,
Société de généalogie de Québec, juin 2021

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.



Lauréats du Prix de *L'Ancêtre* 2020–2021

Volume 47 — 24^e édition



Jean-Marie Verreault (5296)

« Les ancêtres bourguignons de Barthélemy Verreau, premier Verreau émigré en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 334, printemps 2021, p. 161-175.

Voici une importante contribution généalogique. L'auteur, Jean-Marie Verreault, s'est aventuré dans un territoire de recherche généalogique parsemé d'embûches, à savoir, la recherche en France des générations antérieures à son ancêtre ayant émigré au Canada. Son travail est soigné, précis et bien documenté. Il décrit avec honnêteté les difficultés rencontrées. Il est d'autant plus intéressant que l'article intègre le contexte historique de ces générations outre-mer et fait part des difficultés de recherches de l'information. Dans un résumé exhaustif des générations qu'il a pu repérer en Bourgogne, l'auteur nous amène jusqu'en Nouvelle-France où son ancêtre, Barthélemy Verreau, a poursuivi son aventure.



Marcel Fournier (2615)

« Le parcours mouvementé de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur, en France et en Nouvelle-France au XVIII^e siècle », *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 333, hiver 2021, p. 91-96.

Cet article est le modèle d'une démarche bien orchestrée et systématique pour établir la généalogie d'un ou d'une ancêtre.

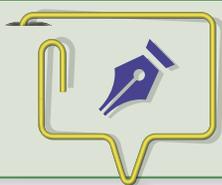
Le tout commence par l'énoncé du problème, c'est-à-dire la présentation de ce que l'on veut démontrer : dans ce cas-ci, tracer le parcours de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur dans les divers pays où il a séjourné au cours de sa vie. Suit la présentation de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur depuis le questionnement sur son origine, en notant les principaux faits : mariages, actes notariés, lieu de résidence, carrière militaire, relation extra-conjugale, naissances, déplacements, émigration, décès. Le texte est très bien documenté. Les sources citées offrent un bon support à la présentation du parcours. Il est à noter que le texte comporte plusieurs illustrations.



Yves Blanc (7958)

« Les Patoile et la révolte des Dakotas – Sioux de 1862 », *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 332, automne 2020, p. 36-49.

L'auteur, Yves Blanc, trace le parcours des frères François et Pierre Patoile, émigrés au Minnesota en 1843, et entraînés bien malgré eux dans la révolte des Dakotas. Pour ce faire, il nous livre le résultat d'une recherche approfondie et bien documentée sur la colonisation du Minnesota, lieu d'immigration de nombreux Canadiens français, et sur la présence des Dakotas – Sioux sur ce territoire. Dans un article bien structuré et agrémenté d'illustrations nombreuses et pertinentes, l'auteur capte notre intérêt dès le début de son récit et nous garde en haleine jusqu'à la fin lorsqu'il rapporte les péripéties des Patoile au cours de la révolte des Dakotas en 1862.



Politique de rédaction — Revue *L'Ancêtre*

Société de généalogie de Québec

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publiée quatre fois par année. Elle s'appuie sur la présente politique de rédaction et propose des articles longs (20 000 caractères et plus) et courts (moins de 20 000 caractères), des chroniques diverses et de l'information provenant de la Société.
2. La revue *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro des articles de nature généalogique et des chroniques diverses reliées à la généalogie.
3. Toute personne peut soumettre un article à *L'Ancêtre*. Cependant, si l'auteur* n'est pas membre de la SGQ, il ne peut participer au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* qui porte sur les articles admissibles** publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés par l'auteur sans mise en page formelle et dans un format compatible avec le logiciel *Word*. L'auteur est responsable d'ajouter des illustrations. Celles-ci peuvent être refusées par l'équipe de rédaction. Les numérisations des illustrations doivent être de très haute qualité (300 p.p.p. pour la couleur et 600 p.p.p. pour le monochrome). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre (s'il y a lieu) ainsi que son adresse courriel. Celle-ci sera publiée à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo et d'un résumé de l'article.
5. Après la soumission de son texte, si un auteur désire y apporter des modifications, il doit transmettre sa nouvelle version en indiquant clairement quelles sont les portions supprimées et mettre en rouge toutes les autres modifications.
6. L'auteur doit être le seul titulaire de la conception et de l'originalité de son article; il doit détenir tous les droits de reproduction, tant pour le texte que pour les illustrations s'il en est.
7. L'auteur doit confirmer que son texte n'est pas en attente d'acceptation ou de publication dans un autre média imprimé ou numérique incluant le Web, et s'engage à ne pas le soumettre avant sa parution dans *L'Ancêtre*.
8. Le Comité de *L'Ancêtre* est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, il s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
9. Les textes acceptés sont transmis à deux correcteurs. Leurs recommandations sont revues par le rédacteur responsable qui juge de leur pertinence et peut également apporter les améliorations appropriées. Un comité de relecture s'assure de la qualité du texte avant que le rédacteur le retourne à l'auteur pour obtenir son accord.
Après l'acceptation de l'auteur, bien que ce dernier conserve en tout temps son droit d'auteur, la SGQ se voit accorder la permission de publier son texte sous tout support approprié. Toutefois, à moins que le texte soit destiné à être publié ou diffusé dans un but éducatif par un établissement d'enseignement, pour que la SGQ permette de reproduire un texte sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, ailleurs que dans une de ses publications, l'auteur détient l'autorisation finale.
10. Durant six mois après la parution de l'article dans *L'Ancêtre*, seuls l'auteur et le directeur, d'un commun accord, peuvent consentir par écrit à la reproduction du texte mentionné aux présentes dans un contexte extérieur à la SGQ. Cependant, dans tous les cas, le nom de l'auteur, celui de la revue *L'Ancêtre*, ainsi que la référence bibliographique complète devront être mentionnés. Après cette période, l'auteur est libre de distribuer son texte par quelque moyen que ce soit pourvu que la référence à *L'Ancêtre* soit toujours présente.
11. Autant pour les auteurs que pour les rédacteurs, les correcteurs et les relecteurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants:
 - Protocole typographique et Aide-mémoire, documents produits par des membres du comité de *L'Ancêtre* que l'on peut consulter à l'onglet *L'Ancêtre* du site Web de la SGQ (www.sgq.qc.ca/);
 - GUILLOTON, Noëlle, Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, et Martine GERMAIN. *Le français au bureau*, Les Publications du Québec;
 - OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Banque de dépannage linguistique*;
 - Dictionnaire *Le Petit Robert*;
 - Dictionnaire *Larousse*;
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Éditions Québec Amérique.
12. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur et demande aux auteurs de textes publiés de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Juin 2021

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte. Par « auteur », nous entendons l'ensemble des collaborateurs si cela s'applique.

** Les conditions propres au Prix de *L'Ancêtre* s'appliquent.



Rapport annuel 2020–2021 du conseil d'administration 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

Guy Auclair (4443), président

1. Administration de la SQG

Comme la dernière année s'est entièrement déroulée sur fond de pandémie, la SQG a fait preuve d'imagination, et même d'audace dans certains cas, afin d'offrir à ses membres les meilleurs services en pareil cas.

Encore cette année, le conseil d'administration a reporté la publication de son rapport annuel dans le numéro de septembre de la revue *L'Ancêtre*. Le rapport sera toutefois présenté lors de l'assemblée générale. Comme nous espérons toujours que l'évolution de la situation sanitaire nous permettra de tenir cette assemblée en salle, nous en avons reporté la tenue à l'automne. Si cela s'avérait impossible, nous tiendrions notre assemblée générale par Internet comme l'an dernier.

Le conseil d'administration s'est réuni sept fois virtuellement durant la dernière année, en plus de communiquer par courriel au besoin.

La SQG a continué d'offrir à ses membres huit accès supplémentaires au site *Généalogie Québec* et doublé le nombre de requêtes hebdomadaires au *PRDH* sur son site Web.

Le dossier de la Commission d'accès à l'information concernant les formulaires de mariage est toujours d'actualité; le conseil d'administration a continué de faire appel à M^e Serge Bouchard, membre de la SQG et conseiller juridique, pour le traitement de ce dossier. Nous remercions sincèrement M^e Bouchard pour son soutien constant et ses conseils judiciaires tout au long de ces procédures.

Objectif pour l'exercice 2021-2022

Nous avons déjà reconnu l'importance d'améliorer notre offre de services en ligne et la pandémie n'a fait qu'accentuer cette nécessité. Les nouvelles façons de faire que nous avons adoptées, comme les conférences et la formation en ligne, ont favorisé une plus grande accessibilité. C'est pourquoi durant la prochaine année nous allons déployer beaucoup d'efforts pour :

- améliorer notre site Web afin d'en faire un vrai site transactionnel;
- continuer à développer et à rendre disponibles des formations en ligne;
- trouver la meilleure formule possible pour la tenue et la diffusion de nos conférences.

Partenaires

La SQG remercie Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) pour son étroite collaboration. Il ne fait aucun doute que cette collaboration et la proximité physique de nos deux organisations représentent des avantages importants pour la

clientèle qui peut facilement jumeler une visite au centre de documentation Roland-J.-Auger et celle du Centre d'archives de Québec.

Nous avons participé aux rencontres de la table de concertation des sociétés d'histoire de la Ville de Québec. La SQG est également membre de la Fédération histoire Québec et du Conseil de la culture de la région de Québec et Chaudière-Appalaches.

Bien que tous nos partenaires soient importants, je m'adresse particulièrement aux quelque 150 bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de la SQG ainsi que la réalisation de tous les projets mis en œuvre par les divers comités. Mesures sanitaires obligent, cette année nous n'avons pu célébrer leur contribution comme nous avons l'habitude de le faire. Ce n'est que partie remise. Soyez assurés que, dès que ce sera possible, nous nous rassemblerons afin de fêter probablement un peu plus qu'à l'habitude, car nous aurons deux années à rattraper. Au nom de tous les membres, des directeurs de comité et en mon personnel, merci !

60^e anniversaire de la SQG

C'est en 1961 que quelques généalogistes ont quitté la Société généalogique canadienne-française, section Québec, pour créer ce qui allait devenir la Société de généalogie de Québec. En temps normal, nous aurions dû célébrer ce 60^e anniversaire comme il se doit. Nous n'avons pu le faire.

Pilotées par le comité de *L'Ancêtre*, certaines actions ont été prises pour souligner l'événement. Un logo a été créé pour l'occasion. Les numéros 333 à 337 de la revue ont publié et publieront des articles, des chroniques et des capsules rappelant l'histoire de notre société, présentant certaines des grandes étapes de son évolution, évoquant la contribution de quelques-uns de ses membres qui ont laissé leur trace. La page couverture du numéro de septembre présente une mosaïque de photographies de 89 membres actuels de la SQG.



Parallèlement, nous avons lancé le programme *Adoptez un ancêtre généalogiste*; deux brèves biographies de membres présents en 1961 sont publiées. Le numéro de décembre 2021 de la revue vous mettra en lien avec les cent membres de la section Québec de la SGCF pour la période de 1944 à 1961.

Un projet plus ambitieux piloté par le service de recherche, d'entraide et de paléographie souhaite remettre des attestations de familles souches de la ville de Québec à des personnes dont tous les ancêtres de leur lignée patrilinéaire ou matrilinéaire nés durant les 150 ans précédant 1961 ont été baptisés dans la

ville de Québec telle qu'elle existait en 1961. Les résultats de cette opération seront divulgués plus tard cette année.

Ententes

Nous avons renouvelé l'entente avec la Société de généalogie de Lévis (SGL) afin de permettre à ses membres en règle de s'inscrire aux ateliers de formation que nous offrons aux mêmes conditions que pour les membres de la SGQ.

Représentations

Nous ne surprendrons personne en mentionnant que la SGQ n'a participé à aucun événement public cette année. Par contre, nous avons maintenu le contact avec nos homologues et avec les différentes associations en lien avec notre organisation afin de reprendre ce volet dès que ce sera possible.

Membres à l'honneur

Malgré le contexte, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie a tenu à rendre hommage aux bénévoles en décernant ses prix habituels. Ainsi, le prix Renaud-Brochu a été décerné conjointement à M^{me} Gisèle Vézina et à M. Jean-Pierre Fortin soulignant leur importante contribution à la Société de généalogie de Québec.

Depuis 24 ans, ce couple se présente indéfectiblement dans les locaux de la SGQ afin d'offrir aux membres l'aide requise pour effectuer leurs recherches. Au cours de toutes ces années, ils y ont consacré un nombre considérable d'heures et d'efforts. C'est un travail qu'ils jugent des plus gratifiants.

Leur dévouement, leur disponibilité et leur expertise en font de précieux bénévoles qui méritent toute notre considération. Nos sincères félicitations pour l'obtention du prix Renaud-Brochu!

Bilan financier au 30 avril 2021

Les états financiers de l'année 2020-2021 ont été vérifiés par M. Claude Paquet. En voici les points saillants :

- le **budget prévu** était de 112 700 \$;
- les **revenus** de l'année totalisent 101 140 \$ (comparativement à 123 424 \$ l'an dernier);
- les **dépenses** s'élèvent à 85 492 \$ (comparativement à 115 412 \$ en 2020);
- l'**excédent des revenus sur les dépenses** se chiffre à 15 648 \$ (par rapport à 8 013 \$ l'an dernier);
- l'**actif** se chiffre à 274 749,81 \$ (en comparaison à 259 102 \$ en 2020);
- l'objectif de notre **campagne de souscription** fixé à 5 000 \$ a été atteint: le montant recueilli s'élève à 5 850 \$ (comparativement à 4 055 \$ l'an dernier);
- les **cotisations** ont constitué 75 % des revenus;
- les **services aux membres** représentent 77 % des dépenses globales. De celles-ci, 42 % sont affectées à la production et à la distribution de la revue **L'Ancêtre**.

Les membres

On peut sans aucun doute affirmer que notre société se porte bien. Le nombre de membres et la participation de ceux-ci aux différentes conférences et formations offertes habituellement le confirment. Au 31 décembre 2020, leur nombre s'élevait à 1740, ce qui se compare pratiquement à l'an dernier.

Nombre de membres au 31 décembre de chaque année

MEMBRES	2017	2018	2019	2020
Principal	1338	1423	1491	1498
Associé	102	104	109	94
Autres	154	153	155	148
Total	1594	1680	1755	1740

2. Rapport des comités

L'Ancêtre

Toujours en pandémie, l'équipe de **L'Ancêtre** a tout de même pu produire, à son habitude, les quatre numéros prévus. L'utilisation des ressources disponibles sur Internet de même que le dévouement de l'équipe n'y sont pas étrangers!

Encore cette année, c'est par la poste que les auteurs méritants ont reçu les Prix de **L'Ancêtre**. Il s'agit, pour un article de fond, de Jean-Marie Verreault pour son texte *Les ancêtres bourguignons de Barthélemy Verreau, premier Verreau émigré en Nouvelle-France*. Dans la catégorie mention spéciale, deux lauréats ont été choisis par le jury: Marcel Fournier pour *Le parcours mouvementé de Jean Margueritte dit Vadeboncoeur, en France et en Nouvelle-France au XVIII^e siècle* et Yves Blanc pour *Les Patoile et la révolte des Dakotas-Sioux de 1862*.

D'autre part, le prix *Coup de cœur* des lecteurs, décerné à un auteur à la suite d'un vote des membres de la SGQ, a été remporté cette année par Yves Blanc. Lyne Larose a pour sa part gagné le tirage au sort de l'abonnement d'un an à la SGQ attribué parmi les membres qui ont fait connaître leur choix.

Notre plan pour le futur? Produire une revue toujours meilleure qui vous intéressera encore davantage.

Bibliothèque

Encore cette année, plusieurs activités ont été mises en veilleuse, mais d'autres ont été maintenues. En l'absence des statistiques habituelles, il importe toutefois de commenter le travail réalisé en télétravail et en présentiel durant les courts moments d'accès au local de la Société:

- Le marché aux puces est toujours en pause jusqu'à nouvel ordre: on se souvient que la date du marché était déjà fixée quand la pandémie a surpris tout le monde. Depuis, les membres ont continué d'offrir des dons de livres à la SGQ. Le prochain marché aux puces promet donc des surprises.
- La gestion des périodiques, quant à elle, a été maintenue. Les membres de la Société auront certes tout le loisir de rattraper la lecture des différents numéros parmi les 120 abonnements en cours.

- Des acquisitions de répertoires de baptêmes, mariages et sépultures, etc. ont été faites en télétravail et sont en attente d'être classées et rangées sur les rayons de la bibliothèque.
- De 1961 à aujourd'hui, la Société de généalogie de Québec a archivé 14 105 documents (répertoires, monographies, essais historiques, etc.) et 43 286 titres d'articles indexés, lesquels sont accessibles dans notre catalogue.
- La chronique La bibliothèque vous invite..., créée en télétravail, consiste à faire connaître davantage les collections existantes. Chaque chronique propose un thème précis et permet de bouquiner à 360° à travers la bibliothèque. Que d'heureuses trouvailles à chaque fois.

Objectifs pour 2021-2022 :

- Redémarrer le marché aux puces.
- Publiciser le catalogue des ressources documentaires (CRD) et en optimiser les diverses fonctions.

Communications et publicité

Devant l'incertitude qui planait sur l'ouverture de nos locaux, nous n'avons pas renouvelé les placements publicitaires que nous faisons dans *L'Écho des 2 rives* (FADOQ), *Le Carrefour* et *Le Trait d'union* (ARUL). Nous utiliserons à nouveau ces moyens pour faire connaître notre organisation lorsque la situation reviendra à la normale.

Notre site Web, notre page Facebook, les infolettres et le bulletin *La SGQ en action* ont été privilégiés afin d'informer adéquatement les membres et les non-membres sur nos différentes activités, comme les ateliers de formation, les conférences et d'autres sujets d'intérêt.

Les échanges de publicités gratuites se sont poursuivis entre les revues *L'Ancêtre*, *Cap aux Diamants* et *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française.

Pour la prochaine année, le comité entend poursuivre son mandat d'accroître la visibilité de la Société en trouvant de nouveaux partenaires et de nouvelles tribunes de mise en valeur pour lui permettre de proposer entre autres des conférences auprès d'organismes ciblés et ainsi attirer de nouveaux membres. Il continuera d'informer adéquatement les membres et les non-membres sur les activités de la Société, de produire les publicités pour les revues et journaux et d'adapter, s'il y a lieu, le portail de la SGQ avec les futures implantations de systèmes de gestion comme les inscriptions en ligne pour la formation et d'autres services.

Conférences

Le début de la saison 2020-2021 a connu un léger retard puisque nous ne pouvions reprendre les conférences en salle. Toutefois, dès octobre, les conférences ont été offertes via une plateforme Web. Cette façon de faire a permis de joindre un plus large public. Nous avons triplé voire quadruplé le nombre de participants, en plus d'offrir une opportunité à des gens qui habituellement ne peuvent assister aux conférences en raison de l'éloignement. Des personnes de plusieurs régions du Québec, du Canada, des États-Unis et d'ailleurs ont ainsi pu profiter de cette expérience. Cette formule permet également d'élargir le

bassin des conférenciers, même si quelques-uns ont décliné l'invitation de faire une conférence via le Web.

Le programme de la saison a été le suivant :

- *La région de Portneuf frontière de la Nouvelle-France, 1759-1760*, par Rénald Lessard ;
- *Noël Rose, cordonnier de Québec converti*, par Daniel Rose ;
- *Les Filles du Roy*, par Marie Royal ;
- *Au cœur de la communauté. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis au Québec*, par Émilie Guilbault-Cayer ;
- *La grippe espagnole de 1919 à Québec*, par Réjean LeMoynes ;
- *L'ADN des Acadiens*, par Denis Beaugard ;
- *De Saint-Narcisse-de-Champlain vers les États-Unis : portrait d'une émigration de 1860 à 1930*, par Guy Parent.

Édition et publication

La Société de généalogie de Québec (SGQ) est le plus important contributeur de la base de données *BMS2000* qui est alimentée par 24 sociétés de généalogie du Québec. Cette année, la SGQ a ajouté quelque 40 actes lors des liaisons et déposé 47 579 actes à la version 24 de *BMS2000*, le 1^{er} juin 2020. Toutefois, 29 baptêmes, 5709 mariages et 396 sépultures ont été retirés puisqu'ils se retrouvaient en double dans la base de données. Cette action a été possible grâce au raffinement de la procédure de détection des doublons. Notre bilan final est donc de 2 253 452 enregistrements sur un total de 15,5 millions d'actes indexés dans *BMS2000*.

La publication de la base de données du *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec 1760-1850* a été finalisée. Ce produit est maintenant en vente.

La normalisation des patronymes s'est poursuivie.

Concernant l'aide à la publication, le comité a accompagné un auteur dans le processus de rédaction et de publication d'une histoire de famille.

Objectif pour 2021-2022 :

- Produire le répertoire comportant les baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame-de-Québec 1620-1920.
- Poursuivre la saisie des informations sur les baptêmes et les sépultures de la paroisse Saint-Roch de Québec et d'autres paroisses de la ville de Québec.

Formation

Cette année, la grille de formation a d'abord été annulée à cause de la pandémie. Par contre, nous avons pu mettre en place notre propre serveur nous permettant de donner des formations en ligne sans frais.

Dans un premier temps, nous avons préparé un atelier à l'intention de nos formateurs afin de les aider à utiliser ce nouvel outil. En septembre, à la suite d'un sondage auprès de ceux-ci, il avait été décidé de donner ces formations à la bibliothèque de la SGQ en petit groupe de 5 à 6 personnes. Hélas, le confinement du 1^{er} octobre nous a obligés à les effectuer à distance. Ceci nous a permis d'organiser les trois formations

suivantes : Entraide en généalogie génétique, Généalogie et Carrefour ADN (autosomal) et le registre foncier.

À la suite d'une communication envoyée à tous les membres, notre boîte de courriel a été inondée et en quelques minutes, le nombre maximal de participants à chacune des formations a été dépassé. Bien que nous ayons donné chacune des formations à trois reprises, à l'exception d'Entraide en généalogie génétique ADN, nous avons enregistré les formations afin de permettre à ceux qui ne pouvaient y assister de la visionner en utilisant un lien privé sur *YouTube*.

Au total, 233 personnes se sont inscrites aux ateliers ; 167 ont pu y participer, et nous avons envoyé un lien vers l'enregistrement de la formation à tous ceux qui étaient inscrits.

Durant l'hiver 2021, nous avons offert trois formations payantes et un atelier gratuit d'entraide en généalogie génétique. Afin de contrôler les inscriptions, nous avons utilisé un formulaire *Google Form*. Nous avons dû encore refuser des inscriptions, tous les ateliers étant complets. Nous avons accepté au total 88 inscriptions.

Avec *Google Form*, nous avons mis en place un formulaire pour l'évaluation des formations, et la réponse des participants a dépassé nos attentes. Enfin, nous avons préparé l'horaire des formations pour la saison 2021-2022, en espérant que nous pourrions avoir accès à nos locaux.

Il convient ici de souligner l'effort exceptionnel des membres du comité et des formateurs, qui ont fait preuve d'audace afin de mettre en place la formation en ligne dans un contexte très difficile où nous n'avions pas accès à nos locaux.

Héraldique

En ces temps particuliers, les principales activités du comité ont été réalisées en télétravail et fonctionnent bien grâce à l'initiative des bénévoles, que ce soit pour les chroniques, les acquisitions de nouvelles publications ou la recherche et le développement du chantier en cours portant sur le tome 2 de l'*Armorial des municipalités du Québec*.

À l'hiver 2021, le tome 1 de cet armorial est devenu accessible aux chercheurs sur le site Web de la Société grâce à l'aide d'Yvon Lacroix et de Serge Garceau. Ce tome contient cent armoiries, chacune accompagnée d'une description précise selon les règles de l'art héraldique, tant pour le blasonnement que pour la symbolique propre aux cent municipalités ciblées.

On sait que chaque dossier-blason a une complexité particulière. Ainsi, les exigences et les caractéristiques différentes de chaque blason ont amené à revoir notre procédure d'encadrement des bénévoles réalisant la recherche, la documentation et la rédaction des dossiers-blason. C'est pourquoi un catalogue normalisé des municipalités a été réalisé et un guide de rédaction des dossiers-blason est en cours de préparation en vue de faciliter la phase 2.

Au fil du temps, les demandes de chroniques et de conférences en héraldique prennent de plus en plus d'ampleur pour diverses sociétés. Ainsi, Marc Beaudoin, héraldiste recherché

au Québec, a écrit dans différents médias au Québec ou ailleurs dont la « Chronique héraldique » dans la revue **L'Ancêtre** :

- Enquête sur les armoiries de Pierre Dugua de Mons ;
- Les armoiries de la famille Taschereau ;
- Les armoiries de Chaussegros de Léry ;
- Des Chartier aux Joly de Lotbinière.

Deux conférences ont également été données : *Les armoiries de Champlain et autres blasons énigmatiques* à la Société historique de Québec, et *Des armoiries aux logos : le blason démystifié*, à la Société généalogique virtuelle du Québec.

Six publications ont été réalisées :

- Deux dans *L'héraldique au Canada*, la revue de La Société royale héraldique du Canada : « Le décor héraldique du manège militaire des Voltigeurs de Québec » et « Quand l'Institut généalogique Drouin créait et vendait des armoiries » ;
- trois dans *Mémoires*, la revue de la Société généalogique canadienne-française : « Les Chartier de Lotbinière à Vaudreuil », « Les armoiries des fondateurs de Montréal : Roger du Plessis, duc de Liancourt » et « Les armoiries des fondateurs de Montréal : Maisonneuve » ;
- ainsi qu'une dans *Le raconteur*, le bulletin de la Société d'histoire Domaine-du-Roy : « Les origines des armoiries de la Ville de Roberval ».

Les chroniques de Marc Beaudoin sont également accessibles dans la bibliothèque virtuelle de l'AHC en 2021. Cette dernière a maintenant une collection complète de 41 articles en héraldique publiés dans les revues **L'Ancêtre**, *Mémoires*, *L'héraldique au Canada* ou des sociétés d'histoire. De plus, les liens entre notre comité d'héraldique et le nouveau Héraut d'armes du Canada sont soutenus et apportent des échanges et un soutien fructueux.

Sur Facebook, « Curieux de blason » maintient les échanges à travers le Québec et ailleurs entre les personnes intéressées ; le groupe sélectif comptait 574 membres au 18 mai dernier.

Des acquisitions récentes en héraldique sont en attente d'être classées et rangées dans les rayons de la section 7 – Héraldique de la bibliothèque. Elles viendront s'ajouter à la collection importante d'ouvrages rares déjà existants.

Objectifs pour 2021-2022 :

- Diffuser le tome 2 de l'Armorial des municipalités du Québec.
- Faire connaître l'Armorial des municipalités du Québec.
- Sensibiliser le public à l'héraldique.

Informatique

Au cours de l'année 2020-2021, à cause de la pandémie qui a entraîné la fermeture du local de la SGQ, le comité informatique s'est surtout occupé à maintenir à jour les ordinateurs et à assurer le bon fonctionnement du système informatique et du réseau afin de permettre une réouverture rapide pour les membres. Ceci a été d'un grand secours lorsque nous avons pu rouvrir durant quelques semaines en mars.

Roue de paon

Nous félicitons et remercions les participants de 2020 : François-Bernard Côté, Lise Hébert, France Kirouac, Denise Morin et Michel Turcotte qui ont reçu une attestation au cours de l'année. Pandémie oblige, il n'a pu y avoir de remise officielle. Nous félicitons et remercions également les participants de cette année : Sylvie Gauthier, Serge Létourneau, Ginette Levesque et Lise Potvin. Depuis douze ans, comme près de 170 membres de la Société de généalogie, ils ont accepté de partager le résultat de la recherche de leurs ancêtres. Ils ont ainsi contribué à enrichir la documentation Intranet et papier du Centre Roland-J.-Auger. Cette activité se poursuit.

Service à la clientèle

Cette année, les différents événements auxquels participe généralement la Société comme les Fêtes de la Nouvelle-France, le Salon des sociétés d'histoire de la ville de Québec, le Salon de la Fédération des associations de familles du Québec, les Journées de la Culture et la Semaine de la généalogie n'ont pas eu lieu. Ce sont pour nous des événements importants qui nous permettent de faire connaître et rayonner notre Société. Ce n'est donc que partie remise.

L'accueil des élèves de quatrième année du primaire de même que celui des différents groupes que nous recevons habituellement n'a pu avoir lieu.

En mars toutefois, il a été possible d'ouvrir notre local, sur réservation, à un maximum de dix chercheurs par demi-journée. Cette ouverture a été très bien accueillie et pratiquement toutes les plages horaires ont trouvé preneur. Malheureusement, la situation sanitaire a fait en sorte que nous avons dû fermer à nouveau nos portes en avril.

Services de recherche, d'entraide et de paléographie

Malgré le contexte difficile de la pandémie, les services de recherche, d'entraide et de paléographie ont atteint 70 % de leur objectif financier.

L'équipe de recherche a traité 18 demandes; cinq lignées ascendantes ont été réalisées et présentées sous forme de parchemins; l'équipe a aussi répondu à treize demandes de

recherche traitant de divers sujets. Afin de s'adapter au mode sans papier, le service offre désormais la production de parchemins entièrement numériques; un premier parchemin de cette nature a été produit en janvier 2021.

L'équipe a collaboré à la production du numéro spécial de la revue **L'Ancêtre**, soulignant le 60^e anniversaire de la SGQ. À la demande de la direction de la SGQ, elle a, de plus, participé au projet *Familles souches de la ville de Québec*.

L'équipe de transcription, quant à elle, a répondu à 13 demandes.

L'équipe d'entraide s'est remarquablement distinguée en 2020-2021 en répondant à quelque 178 questions et ajouté des compléments d'information à 5 autres. Un grand merci à tous les chercheurs et chercheuses pour cette performance exceptionnelle!

Hommage aux bénévoles

Chaque année, lorsque vient le temps de faire le rapport annuel, les directeurs des différents comités aimeraient voir nommer particulièrement les membres qui composent chacun d'entre eux afin de les remercier adéquatement pour leur dévouement et le travail qu'ils ont réalisé. Avec plus de 150 bénévoles, c'est chose impossible, et n'en nommer que quelques-uns ne rendrait pas justice aux oubliés.

C'est pourquoi au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je rends un vibrant hommage à tous les bénévoles de la Société de généalogie de Québec qui contribuent au succès et à la réputation de notre Société. Le maintien du nombre de membres durant la période que nous venons de traverser en est la preuve. Sans votre implication et votre dévouement, nous ne pourrions exister. Lorsque je vous rencontre, peu importe le travail que vous faites, cela m'impressionne toujours de voir à quel point vous êtes engagés. Nous sommes chanceux de vous avoir. Notre travail n'en est que plus facile.

Chers bénévoles, je suis fier de faire partie d'une si belle équipe. Du fond du cœur, **UN GROS MERCI!**

Guy Auclair, président

Capsule
60^e

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 10^e anniversaire de la SGQ, octobre 1971

Programme de conférences:

- Frère Dominique Campagna: Comment commencer ses recherches? Sources et ouvrages à consulter.
- Père Julien Déziel: Biographies ancestrales — Histoire des premiers ancêtres.
- Léo Bélanger: Archives familiales — Mémoires de vieillards. Photos. Enregistrement.
- Raymond Thivierge: Compilation de répertoires de mariages.
- Eudore Bellemare: La petite histoire des familles.
- Daniel Vachon: Les jeunes face à la généalogie: moyens de l'avenir.

Nos membres publient

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un **espace publicitaire gratuit** aux auteures et auteurs satisfaisant les trois conditions suivantes :

1. être membre en règle de la Société ;
2. avoir fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique ;
3. fournir une présentation (maximum 100 mots) de leur œuvre, telle qu'ils souhaitent la voir paraître dans les pages de **L'Ancêtre**, en indiquant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, le lieu, la maison et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix et les frais postaux.

N. B. : La revue **L'Ancêtre** se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur.

Exemple (fictif) :



CANUEL, Marie. Recensement 1851, comté de Portneuf: noms, professions, adresses, état civil, religion, etc., Cap-Santé, les éditions Donnacona, 2009, 255 pages.

(Courte description du contenu du volume, maximum 100 mots)

En vente chez l'auteure,
1452, rue du Golf, Québec, QC G1Y 3H5
23 \$ + 7 \$ frais de poste et manutention.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir au plus tard

- le 1^{er} septembre pour parution en décembre ;
- le 1^{er} décembre pour parution en mars ;
- le 1^{er} mars pour parution en juin ;
- le 1^{er} juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

Rassemblements de familles

L'Ancêtre publie, sur demande d'un membre de la SGQ, les avis de rassemblements d'associations de famille dûment constituées ou l'invitation d'un membre qui veut en former une nouvelle. Vous devez nous faire parvenir un court texte (maximum 100 mots) renfermant :

- les renseignements au sujet de la tenue de cette assemblée ;
- le blason de votre famille, s'il y a lieu.

N. B. : La revue **L'Ancêtre** se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir au plus tard

- le 1^{er} septembre pour parution en décembre ;
- le 1^{er} décembre pour parution en mars ;
- le 1^{er} mars pour parution en juin ;
- le 1^{er} juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.





Les Filles du Roy* — Second Regard

Irène Belleau (3474)

*NDLR: La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, nous respecterons son choix de les nommer selon la forme ancienne: *Les Filles du Roy*.

Les Filles du Roy: « Des femmes de qualité » (1^{re} partie)

En 1667, le roi Louis XIV et son ministre des colonies, Jean-Baptiste Colbert, sollicitent les recruteurs afin d'envoyer en Nouvelle-France des *épouseuses* susceptibles de convenir aux soldats et aux capitaines du régiment de Carignan-Salières¹ venus lutter contre les Iroquois en 1665, et qui préféreraient demeurer en Nouvelle-France une fois leur service terminé.

Ainsi, une vingtaine de jeunes filles ont été choisies pour ce voyage; elles viennent surtout de Paris et de Normandie. Avec leur convoyeuse Catherine Desnaguets, elles attendent pour prendre le bateau et traverser l'océan. Elles estiment que leur situation n'est pas satisfaisante et se plaignent devant le notaire Le Maréchal du sort qu'on leur fait, bien différent de celui promis. Finalement, elles arrivent à Québec, mais elles ne sont que treize, les autres étant probablement mortes en mer ou ayant résilié leur départ. On ne saura jamais.

Elles sont dites *de qualité, de quelque naissance* ou encore *demoiselles*. Qu'est-ce à dire? Marie de l'Incarnation notera des Filles du Roy que *la plupart étaient des demoiselles de qualité, d'autres de bonne famille bien élevées à la Salpêtrière*². Et l'historien Marcel Trudel écrira *qu'elles sont d'un milieu social élevé*³, certain d'appartenance noble ou bourgeoise. Qu'est-ce que la noblesse? Pour en être, il faut disposer d'une certaine richesse, avoir des biens, ou posséder des capacités importantes officielles de haut niveau dans l'échelle sociale. Noblesse de sang ou noblesse de rang⁴. C'est le statut du père qui détermine celui des enfants. D'où l'importance de

regarder les professions des pères des Filles du Roy et celles de leurs époux. Ce que les archives nationales québécoises nous révèlent aujourd'hui, c'est qu'elles furent plusieurs — et non pas seulement du contingent de 1667 — à provenir de lignées nobles et à prendre mari d'un rang social important. Pour faire mentir une dernière fois le baron La Hontan, je vous présente plusieurs Filles du Roy liées à la noblesse — mais ce ne sont pas les seules — et souvent apparentées. À vous de juger.

Le vocabulaire de l'époque nomme bien les différentes professions; les titres sont aujourd'hui désuets, mais on les retrouve dans les archives. Les termes les plus justifiés sont: noble homme, écuyer, gentilhomme. Les plus considérés sont: chevalier, marquis, commissaire ordonnateur, procureur, maréchal, seigneur, etc.⁵.

● **Catherine de Baillon**⁶, Fille du Roy du contingent de 1669, vient d'une famille noble; son père, Alphonse de Baillon, sieur de la Mascotterie, est écuyer de Paris, et sa mère se nomme Louise de Marle. Catherine est née vers 1645 et elle sait signer, ce qui est souvent une caractéristique de ces Filles du Roy ayant reçu une éducation plus poussée que bien d'autres. Elle apporte des biens pour une valeur de 1000 livres. Elle épouse un des fils d'une famille de vieille noblesse, ce qui est aussi le cas de Jeanne Savonnet du contingent de 1670. Catherine de Baillon épouse Jacques Miville dit Deschênes et Jeanne Savonnet, François Miville, tous deux fils de Pierre Miville dit Le Suisse et Charlotte

1. Marie Mullois est la seule Fille du Roy ayant épousé ici un capitaine; elle n'est pas du contingent de 1667, mais de celui de 1665. Selon le *PRDH*, elle a épousé, en 1668, Pierre de Saint-Ours, sieur de l'Échaillon, capitaine pour le roi, dont le père était écuyer, lieutenant au régiment des Carabins.
2. LANDRY, Yves. *Les Filles du Roi au XVII^e siècle, Orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, p. 66.
3. *Ibid.*, note 14 de Marcel Trudel, p. 23.
4. GADOURY, Lorraine. *La noblesse en Nouvelle-France — Familles et Alliances*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1992. 208 p. (Cahiers du Québec/Histoire). En Nouvelle-France, le statut de noble pose problème. Lorraine Gadoury, qui a vraiment étudié cette question, résume un document de 1717 au sujet de la noblesse en Nouvelle-France: il faut être: a) écuyer; b) vivre noblement; c) servir le roi (p. 20). Pour ce qui est des femmes, elle précise bien qu'elles sont exclues et que c'est le statut du père qui détermine celui des enfants, comme en France (note 43, p. 25).
5. BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996, 1267 p.; GADOURY, Lorraine. *Op. cit.*, p. 159; GODBOUT, Archange. *Vieilles familles de France en Nouvelle-France*, Québec, Centre canadien des Recherches généalogiques 1, 1976, 104 p.
6. L'histoire de cette Fille du Roy a été écrite par Raymond Ouimet et Nicole Mauger aux Éditions Christian à Paris et chez Septentrion, à Québec, en 2001 sous le titre *Catherine de Baillon — Enquête sur une Fille du Roy*, 254 p.

Maugis (Mauger)⁷. Catherine et Jacques se marient à Québec le 12 novembre 1669; ils auront sept enfants dont cinq se marieront. Catherine meurt le 31 janvier 1688, quatre jours après Jacques, décédé le 27 janvier 1688. Unis dans la mort, dirions-nous, comme dans la vie!

- Quant à **Jeanne Savonnet**, fille de Jacques et Antoinette Babillotte, originaire de Paris, née vers 1647, elle épouse en premières noces, vers 1671, Jean Soucy dit Lavigne. Quatre enfants sont issus de cette union, dont trois se marieront. Après le décès de Jean, Jeanne épouse, en deuxièmes noces, Damien Bérubé le 22 août 1679 à L'Islet; ce couple aura six enfants. Veuve de nouveau, elle épouse, en troisièmes noces, François Miville le 7 novembre 1692 à Rivière-Ouelle; une fille, Marie-Françoise, naît à cet endroit. François Miville, menuisier, coureur des bois, a été procureur fiscal, receveur des droits dans la seigneurie de Lauzon et même concessionnaire d'un arrière-fief⁸ de ce lieu. Il avait lui-même été marié en 1660 à Marie Langlois⁹, fille de Noël et Françoise Grenier; ce couple a eu douze enfants. Jeanne Savonnet sera de nouveau veuve, car François meurt le 23 novembre 1711 à Rivière-Ouelle à l'âge de 77 ans. Solide comme un rocher, Jeanne Savonnet lui survivra jusqu'en 1721; le 12 mars, elle rend l'âme à Rivière-Ouelle, âgée de 72 ans.

Les Miville marquent profondément la Nouvelle-France, non seulement par Jacques et François, mais aussi par leurs quatre sœurs:

- Marie, épouse de Mathieu Amiot dit Villeneuve, lequel sera anobli en 1668; le couple aura seize enfants;
- Aimée, qui épouse Robert Giguère, de Tourouvre, au Perche, en 1652 à Québec;
- Marie-Madeleine, mariée à Jean Cauchon, aussi en 1652 à Québec;
- Suzanne, qui épouse Antoine Poulet ou Paulet à Québec en 1655.

Cette famille pionnière de la Nouvelle-France a laissé une marque indélébile en dépit de la condamnation du père, Pierre Miville, banni à perpétuité pour s'être révolté en 1664 contre l'autorité qui ne lui accordait pas d'*engagés*. Alexandre Prouville de Tracy réparera le tort en lui concédant une terre de 21 arpents sur 40 dans la seigneurie de la Grande-Anse et lui permettra une spectaculaire remontée sociale et une belle revanche digne de son statut de noble!

- **Catherine de Belleau**, Fille du Roy arrivée en Nouvelle-France avec le contingent de 1667, est née à Montdidier vers 1639. Originaire de la Somme, en Picardie, elle est la fille de François, sieur de Cantigny, écuyer et seigneur de

Pommeroy, capitaine au régiment de Brassau, et Anne de Bréda dont l'ascendance, à l'époque, est reconnue comme faisant partie de la noblesse depuis trois siècles. Catherine est une fille *de qualité*. Elle apporte 1000 livres de biens lors de son mariage le 22 novembre 1667 à Québec avec Jean-Baptiste Morin de Rochebelle, bourgeois¹⁰, fils de Noël, du Perche, et Hélène Desportes, de Paris. Le gouverneur Daniel de Rémy de Courcelles est présent au mariage. Deux filles prénommées Marie naissent de cette union; la première ne vit que deux mois et la deuxième épouse, le 8 janvier 1691, Jacques Pinguet de Vaucour, juge seigneurial de Notre-Dame-des-Anges à Québec, fils de Noël et Madeleine Dupont. Ils auront dix enfants sans autre descendance. Catherine devient veuve le 12 décembre 1694; Jean-Baptiste Morin meurt à la suite d'un séjour de trois mois à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 49 ans. Catherine épouse, en deuxièmes noces, Vincent Poirier dit Bellepoire, de Paris, le 9 février 1695, comme l'atteste un contrat de mariage chez le notaire François Genaple. Elle devient veuve à nouveau et épouse en troisièmes noces, le 15 avril 1703, Hubert Simon dit Lapointe (contrat de mariage du notaire Florent de la Cetièrre), mais aucun enfant ne naîtra de ces deux derniers mariages. On ne connaît pas la date exacte de la mort de Catherine de Belleau¹¹, mais on la situe après le 17 mars 1706 à Québec, à environ 75 ans.

Il est bon de noter que Catherine était la cousine de Marie-Charlotte et Jean-Baptiste de Poitiers, enfants de sa tante paternelle, Hélène de Belleau, qui avait épousé Pierre de Poitiers, sieur du Buisson, gentilhomme servant chez la reine et capitaine d'infanterie. Jean-Baptiste, né en France en 1645, est arrivé en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières, compagnie de Chambly postée à la rivière Richelieu pour aider à la construction du fort Saint-Louis. Par la suite, il se dirige vers le pays des Iroquois. À son retour, il épouse une Fille du Roy, Élisabeth Jossard, du contingent de 1670, née en 1652 à Paris, fille de Gaspard et Marie Deschamps, de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. Le mariage est contracté devant le notaire Romain Becquet à Québec, le 5 octobre 1670. Le couple aura six enfants, dont au moins cinq nés à Ésopus, dans les colonies anglaises, car Jean-Baptiste avait été requis comme interprète en anglais et en hollandais à Albany, à Staten Island et à Manhatte. Ils reviennent à Montréal au début des années 1700 laissant là-bas deux de leurs filles, Marie-Marguerite et Marie-Angélique, ces dernières viendront finir leurs jours à Montréal comme les autres, sauf Guillaume décédé en Acadie.

7. Pierre Miville a eu six enfants, tous nés en France, mais qui sont venus en Nouvelle-France en 1649.

8. BÉLY. *Op. cit.*, p. 1151-1153. Les seigneurs appartenaient le plus souvent à la noblesse. C'était le lot des familles de tradition militaire. En 1675, des heurts opposèrent seigneurs et paysans; la seigneurie disparut avec l'abolition de la féodalité en août 1789.

9. Marie Langlois est née à Beauport le 30 septembre 1646 et est décédée le 14 août 1687.

10. BÉLY. *Op. cit.*, p. 163-169. Le bourgeois a des privilèges fiscaux, et au xvii^e siècle, ce concept s'estompe et ne s'applique qu'à une infime partie de la population urbaine; c'était plutôt à la réussite sociale, à la fortune ou au style de vie qu'il correspondait.

11. GODBOUT. *Op. cit.*, p. 27-28. Les De Belleau renoncèrent à leurs titres de noblesse le 11 août 1666.

Voilà un aperçu de Filles du Roy *de qualité*. Une autre Fille du Roy est liée à Catherine de Belleau par les Morin : il s'agit de **Marie-Madeleine Normand** du contingent de 1669, originaire de Paris, qui sait aussi signer. Elle apporte pour 250 livres de biens et reçoit la dot de 50 livres du roi. Elle épouse Alphonse Morin dit Valcour, bourgeois de Paris — le frère de Jean-Baptiste Morin de Rochebelle, époux de Catherine de Belleau —; onze enfants naîtront à Montmagny de cette union. Ce noyau de Filles du Roy ennoblit la Nouvelle-France !

- **Hélène DuFiguier** arrive à bord de *L'Aigle d'Or* avec le premier contingent de Filles du Roy en 1663 — on les appelle les *36 premières*. Hélène est née en 1627, fille de Bernard, écuyer, gentilhomme de la chambre du roi, et Suzanne Lesellier, de la paroisse Saint-Barthélemy de Paris. Elle apporte pour 600 livres de biens. Elle épouse Jacques Fournier, né vers 1631, sieur de LaVille, fils de Michel, conseiller du roi, avocat au parlement de Paris, et Michelle Croyer. Jacques Fournier avait auparavant épousé Marguerite Crevier à Trois-Rivières le 14 mai 1657, mais ce mariage avait été annulé en 1659. En 1658, il est soldat, puis caporal, et il repasse en France en 1662 pour les terres dont il hérite de sa mère avec sa sœur Michelle et son frère Simon. Il revient à Québec et épouse Hélène DuFiguier le 30 septembre 1663; M^{re} de Laval assiste à leur mariage. Le ménage comptera cinq enfants dont deux se marieront. En 1673, la famille s'établit au fort Saint-François-Xavier entre Sillery et Cap-Rouge, mais on la retrouve à la Petite-Auvergne de Charlesbourg en 1681. Elle possède un fusil, deux pistolets, un âne, deux vaches et 6 arpents de terre mis en valeur. De leurs enfants,
 - Louise, née en 1664, deviendra sœur converse à l'Hôtel-Dieu de Québec et mourra à 85 ans en 1749 après 62 ans de vie religieuse;
 - Claude est né en 1666;
 - Jean-Baptiste est né en 1670;
 - René-Louis, né en 1673, se mariera à Montréal en 1732;
 - Catherine, née en 1668, épousera, le 16 août 1688 à Québec, Timothée Roussel, chirurgien, veuf d'une Fille du Roy, Marie-Madeleine Dumontier du contingent de 1667, une *filles de qualité* du Perche.

Michel Langlois raconte qu'Hélène DuFiguier avait un talent de plaideuse¹². Elle s'occupait de toutes les transactions de son mari; elle le représenta au Conseil souverain et à la Prévôté de Québec au moins 70 fois entre 1668 et 1675. Un jour, elle a présenté une requête devant le gouverneur Frontenac en prose et en vers *langage inconnu et ridicule* si bien que Frontenac lui répond en la condamnant à dix livres d'amende pour *avoir utilisé une plaisanterie pour une affaire sérieuse*. Un trait de personnalité unique !

Sa fille et son mari, le couple formé de Catherine et de Timothée Roussel, étaient de véritables bourgeois : ils pouvaient se permettre d'envoyer leurs enfants chez les Ursulines comme pensionnaires, le plus souvent pour la préparation à la première communion. Ainsi, une de leurs filles, Renée-Françoise, est inscrite au couvent le 18 décembre 1679 et en sort le 22 avril 1681¹³. Enfin, Hélène retourne en France en 1676; sa mort surviendra après le 16 octobre 1709. Un talent de poétesse non reconnu, mais une *filles de qualité*.

- **Marie-Anne Dusausay**, du contingent de 1670, est la fille de Jacques, sieur de Bémont, lieutenant général au régiment des Gardes du roi, et Anne Carlier, originaire de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris. Marie-Anne épouse un noble, Louis Rouer de Villeray, baptisé en Touraine le 23 février 1629, fils de Jacques, valet de la garde-robe de la reine, et Marie Perthuis; on le dit écuyer, premier conseiller du Conseil souverain en 1663 et 1664 et de 1666 à 1700, agent de la Compagnie des Indes occidentales, greffier, notaire, secrétaire du gouverneur Jean de Lauson de 1653 à 1658, juge prévôt de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré, commis au magasin de la Compagnie de la Nouvelle-France où, en 1679, il fait maintes transactions au nom de l'intendant Jean Talon. Que voilà un haut placé pour une Fille du Roy de Paris! Marie-Anne et Louis se marient au Châtelet de Paris le 11 mai 1675 et, par la suite, à Québec le 26 novembre 1675. Ils n'ont pas eu d'enfant. À noter que Louis avait eu trois enfants d'un précédent mariage avec Catherine Sevestre en 1658, dont un seul a laissé une postérité : Augustin de Villeray, marié avec Marie-Louise LeGardeur du Tilly, qui a eu dix enfants dont six, trois filles et trois garçons, se sont mariés à Québec. Catherine Sevestre est décédée en 1670.

Marie-Anne Dusausay a bien dû s'occuper de tous ces jeunes enfants pendant que son mari assumait ses diverses fonctions de noble homme ! Louis Rouer mourra en 1700 lors d'une épidémie. Quant à Marie-Anne Dusausay, on n'en trouve pas de traces après le 25 mai 1706; elle dépassait alors la cinquantaine.

- **Marie-Anne de Laporte**, née vers 1643, arrive en Nouvelle-France en 1665 comme Fille du Roy, apportant pour 1000 livres de biens. Elle est la fille de Pierre, fauconnier du roi¹⁴, et Anne Voiguyé (Voyer), sage-femme du faubourg Saint-Germain de Paris. Marie-Anne signe un contrat de mariage le 7 août 1665 devant le notaire Pierre Duquet en vertu duquel elle épouse, en premières noces, le 12 octobre 1665 à Québec, François Genaple, sieur de Bellefonds, notaire royal, menuisier, adjoint au grand voyer, huissier et greffier à la Prévôté de Québec et concierge des prisons royales de Québec. François Genaple est également né vers 1643. Neuf enfants naissent de cette union. François Genaple meurt le

12. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, Sillery, Maison des Ancêtres/Archives nationales du Québec, 1999, t. 2, p. 135.

13. TRUDEL, Marcel. *Les écolières des Ursulines de Québec, 1639-1686 – Amérindiennes et Canadiennes*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1999, p. 344. (Cahiers du Québec/Histoire).

14. BÉLY. *Op. cit.*, p. 380. Au chapitre *Chasses*: Les équipages de chasse sous Louis XIV faisaient majoritairement partie de la bourgeoisie.

6 octobre 1709 et laisse plusieurs enfants orphelins. Marie-Anne n'a pas le choix d'assurer sa vie et celle de ses enfants et de se remarier. Elle épousera donc, le 22 novembre 1711, un autre haut responsable d'une profession quasi similaire à celle de son premier mari. Il s'agit de René Hubert, fils de René, greffier de l'Officialité de Paris et Anne Horry (Ouré), de la paroisse Sainte-Geneviève-des-Ardents de Paris. À son arrivée en Nouvelle-France, René Hubert était soldat des troupes de la Marine; il deviendra géôlier, greffier en chef de la Maréchaussée de Québec, premier huissier au Conseil souverain. René était veuf de Françoise Lacroix, Fille du Roy d'une famille riche, arrivée en 1669, apportant une dot de 1000 livres en argent et 500 livres en marchandises. Elle était fille d'Antoine de Lacroix, sergent royal exploitant par tout le royaume de France, et Barbe Cassin, de Sainte-Honorine de Paris. De cette précédente union, sept enfants étaient nés et viendront s'ajouter à ceux de Marie-Anne. Pour poursuivre ce chapitre Genaple-Laporte-Lacroix, René Hubert, veuf de Marie-Anne de Laporte décédée le 28 juin 1718 à Québec à l'âge de 75 ans, se marie pour une troisième fois le 31 août 1718, alors qu'il est âgé de 70 ans. Cette nouvelle épouse, Marie-Angélique Favron (Favron), lui donnera trois enfants. Que voilà une honorabilité à coups de mariages.

- **Marguerite Lemerle de Haut-Pré**, du contingent de 1671, est la fille de Laurent, sieur de Haut-Pré, gentilhomme commissaire des guerres¹⁵, et Gérarde Besiote (Giot), de la paroisse Saint-Gervais de Paris. Selon Yves Landry, elle serait née vers 1646, mais vers 1650 selon le Fichier *Origine*¹⁶. Marguerite apporte pour 500 livres de biens et elle touche les 50 livres du roi. Elle a une sœur, Marie, baptisée le 25 octobre 1648, et un frère, Charles, baptisé le 29 janvier 1650 à Paris. Marguerite épousera Laurent Bory de Grandmaison, né vers 1640 à Angers en Anjou, fils de Jean et Anne Auger. Laurent est tanneur; il sera plus tard voyageur au service de Robert Cavelier de La Salle, homme d'armes au fort Cataracoui (Frontenac) dans les Pays d'en Haut où il sera tué par les Iroquois vers 1687. Laurent Bory de Grandmaison avait épousé Marguerite le 8 février 1672 à Montréal après être passé devant le notaire Bénigne Basset. Ils ont vécu à Lachine et ont eu trois enfants: Madeleine, née en 1672 et décédée en 1674; Laurent, né en 1674 et décédé en 1677; François, né en 1676, marié en 1699 avec Marie Barbe Benoît, dont il aura deux enfants. On ignore ce qu'il advint de Marguerite après le départ de son mari, mais on sait que celle-ci retournera en France en 1683.

Robert Cavelier de La Salle, quant à lui, eut comme amie une Fille du Roy, Madeleine de Roybon d'Alonne, originaire de la ville de Montargis en Orléanais, arrivée en 1671, fille de Jacques, sieur d'Alonne, homme d'armes de la compagnie du roi, écuyer tranchant à la cour. Madeleine ne s'est jamais mariée et a connu une fin de vie difficile après

la mort de La Salle. Malgré tous les recours effectués pour obtenir une partie des montants d'argent qu'elle lui avait remis pour ses voyages de découverte, elle n'a pas réussi pas à les recouvrer. Elle a été inhumée à Montréal le 17 janvier 1718. Rien ne nous laisse croire qu'il ait pu y avoir des liens avec Marguerite Lemerle de Haut-Pré ou avec son mari Bory. Robert Cavelier de La Salle fut anobli en 1675 sans que nous sachions si ce titre a touché Madeleine de Roybon d'Alonne.

- **Marie-Rogère Lepage**, une Fille du Roy *de qualité* arrivée en 1667, fait partie du groupe de protestataires de Dieppe. Elle a été baptisée le 25 juillet 1635 à Clamecy, paroisse Saint-Martin, dans la Nièvre. Elle est la fille de René, sieur de la Croix, écuyer, et Catherine de Milot. Elle est déjà veuve de Paul de Bellefontaine. Elle contractera à nouveau mariage devant le notaire Romain Becquet le 4 décembre 1667 avec Roch Thoéry, sieur de l'Ormeau, écuyer, lieutenant au régiment de la reine en France et soldat du régiment de Carignan-Salières. Roch est né vers 1630; il est le fils de Thiery Thoéry, écuyer, et Thorenne de Cuignac, dans le Tarn. Roch et Marie-Rogère n'ont pas eu d'enfant. Ils semblent filer le parfait bonheur quand un incident vient brouiller les cartes: en 1671, Roch a une altercation avec Philippe Carion, sieur Dufrenoy, lieutenant de la compagnie Lamothe du même régiment, qui fait souvent montre d'un singulier comportement. Il *injurie Thoéry par des paroles choquant son honneur, le bravant, l'invectivant, l'épée à la main pour le battre et le tuer* et ils en viennent aux coups. Marie-Rogère porte plainte; toutefois Thoéry décide de retourner en France et Marie-Rogère le rejoint en 1674. Ils reviennent en 1677, puis Roch retourne à nouveau en France où il meurt le 21 février 1681. Une lettre d'un récollet, conservée aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, en apprend la nouvelle à Marie-Rogère. L'inventaire des biens a lieu le 10 octobre 1681. Le 9 octobre 1681, Marie-Rogère, alors âgée de 46 ans, passe un contrat de mariage devant le notaire Pierre Duquet; le 16 du même mois, elle se marie, à l'église Notre-Dame-de-Québec, avec Jean-Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, fils de Jacques et Marie de la Garenne, du Perche. Ce dernier était arrivé ici comme soldat en 1651. Il était veuf d'une première union avec Catherine Nau de Fossambault, *demoiselle et dame* de Paris, avec laquelle il avait eu cinq enfants. Jean-Baptiste Peuvret n'est pas n'importe qui: il avait été anobli en 1651¹⁷, était secrétaire du gouverneur Jean de Lauson, notaire, greffier du Conseil souverain, procureur fiscal de la Sénéchaussée (autorité de justice), et avait obtenu le titre de seigneur en 1661. Le bonheur ne dure pas indéfiniment. Jean-Baptiste meurt le 22 mai 1697 à 65 ans après avoir fait son testament le 21 mars précédent devant le notaire François Genaple de Bellefonds: il lègue 1000 livres aux Religieuses Hospitalières de Québec et

15. BÉLY. *Op. cit.*, p. 295-296. Les commissaires des guerres sont subordonnés aux intendants; ils ont pour rôle de suivre les armées; en 1750, ils sont issus de la noblesse militaire et reçoivent parfois l'Ordre de Saint-Louis.

16. Fichier *Origine*, fiche 242470.

17. GADOURY. *Op. cit.*, p. 172.

60 livres aux pauvres. Marie-Rogère dicte tôt son testament le 7 octobre 1684 devant le notaire Gilles Rageot: elle lègue à Alexandre Peuvret de Gaudarville, fils du premier mariage de Jean-Baptiste Peuvret avec Catherine Nau, les biens de sa mère Catherine de Milot, dont elle avait déjà hérité, soit 1000 livres de rente et un fond de vigne appelé La Plante.

Marie-Rogère meurt le 14 septembre 1702, à 67 ans. La Nouvelle-France perdait une autre de ces filles *de qualité*.

Cette chronique **Les Filles du Roy: « Des femmes de qualité »** se poursuivra dans le prochain numéro.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse: bellelui@videotron.ca

Félicitations, Jeanne!

C'est avec un grand plaisir que l'équipe de **L'Ancêtre** adresse ses sincères et chaleureuses félicitations à Jeanne Maltais pour sa nomination à titre de présidente de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG). C'est la reconnaissance de ses actions, de sa compétence et de son professionnalisme et la concrétisation d'un parcours remarquable qui l'ont menée à cette fonction.

Active depuis treize ans dans le domaine de la généalogie, Jeanne a occupé diverses fonctions à titre de présidente de la Société de généalogie de Québec (2017-2019) et de la Société de généalogie de Lévis (2013), de vice-présidente de la SGQ et de directrice de la revue **L'Ancêtre** (2013-2017). À la SGQ, elle agit maintenant comme directrice du Service de recherche, d'entraide et de paléographie, comme membre et chroniqueuse à la revue **L'Ancêtre**, et offre, en collaboration, plusieurs sessions de formation sur l'histoire du Québec 1608-1867 et sur *Ancestry*. En 2019, elle a obtenu sa certification de maître généalogiste agréée du Bureau québécois d'attestation de compétences en généalogie (BQACG) et, depuis 2020, agit à titre de secrétaire pour ce même organisme.

Encore une fois Jeanne, toutes nos félicitations!

**Capsule
60^e**

1961 – La naissance de notre société de généalogie et...

Le 8 septembre, la paroisse Notre-Dame-de-L'Espérance est érigée canoniquement à Giffard, dans le secteur du Petit-Village, et à Charlesbourg, dans le secteur de la Terrasse Bon-Air. La nouvelle paroisse est détachée de la paroisse Saint-Ignace-de-Loyola. Depuis 1956, les paroissiens du secteur du Petit-Village avaient leurs offices religieux à l'école Marie-Renouard.

Source: LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

**Capsule
60^e**

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 15^e anniversaire de la SGQ, octobre 1976

En collaboration avec la Société généalogique canadienne-française et la Société généalogique des Cantons-de-l'Est.

Ateliers:

- L'état civil.
- Les sociétés de généalogie (rôle, avenir, problèmes).
- Code d'éthique des généalogistes.
- Atelier libre en généalogie.



Une autre Suzanne

Suzanne Maynard (6942)

Traduit de l'anglais par M^{me} Denise Rougeau-Kent, historienne albertaine

L'auteure a commencé ses recherches généalogiques dans les années 1970. Elle s'intéresse particulièrement aux origines canadiennes-françaises de son père; elle y trouve des ancêtres qui deviennent les personnages de ses récits. Elle décrit nos arbres généalogiques comme des peupliers qui s'argentent avant la tempête. C'est ainsi que les feuilles de notre patrimoine se retournent pour révéler de nouvelles vérités. Depuis treize ans, Suzanne Maynard fait du bénévolat à la Société généalogique du Nord-Ouest (SGNO), Edmonton, Alberta.

Résumé

Suzanne Ménard, mon homonyme. Notre patronyme est maintenant épelé différemment, mais toujours prononcé de la même façon. Elle était moi, il y a 400 ans. Einstein a parlé du temps qui peut se replier, mais ce n'est pas cela qui est arrivé: je me suis élancée à travers les siècles, j'ai saisi sa main, et Suzanne m'a guidée pour révéler l'aventure de sa vie.

Cette Suzanne est la fille de mon ancêtre immigrant, Maurice Ménard dit Lafontaine. Sa mère, Madeleine Couc dit Lafleur, est à demi algonquine. En fait, elle est métisse; son frère, Antoine Ménard, est d'ailleurs dit *Le Métis*.

Jacques Ménard, le grand-père de Suzanne, était venu en Nouvelle-France de la Vendée en 1637 comme engagé d'un homme d'affaires. Il a eu une forge à Trois-Rivières, mais s'est ensuite installé à Boucherville, non loin de Montréal. Le territoire de Boucherville longe le Saint-Laurent et demeure toujours d'une grande beauté. Jacques y avait une concession de plusieurs arpents, mais il engageait un homme pour travailler la terre tandis qu'il œuvrait comme maçon, bâtissant des maisons de pierres pour les nouveaux arrivants. C'est dans cette région que Suzanne est née.

Le père de Suzanne, Maurice, était aventurier. Il servait d'interprète aux voyageurs de la Nouvelle-France. Durant un de ses périple à Michillimakinac, il a fait la connaissance de Magdeleine, sa future femme, fille de Pierre Couc dit Lafleur, le commandant de cet emplacement stratégique sur le lac Huron. Maurice avait reçu un permis pour transporter des marchandises au fort Michillimakinac, à la condition de ne faire aucun échange avec les autochtones sur sa route. Maurice a emprunté la route du nord afin d'éviter les Iroquois — et les Anglais — qui se trouvaient plus au sud. Cette route partait de Lachine, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, montait les rivières des Outaouais et Mattawa pour se rendre au partage des eaux où se trouve le lac Nipissing. Après cela, la descente par la rivière des Français débouche dans la baie Georgienne. Maurice aurait traversé la baie, puis le lac Huron pour atteindre le fort Michillimakinac, à l'entrée du lac Michigan, soit à 750 milles (1200 km) de Montréal. Ce fort, qui se trouve au confluent des lacs Huron et Michigan, non loin du lac Supérieur, est un site stratégique de grande importance (Figure 1).



Figure 1: Région des Grands Lacs, carte fournie par l'auteure.

Il ne faudrait pas penser que le canotage sur un lac est aisé. Bien qu'un lac n'ait pas de courant d'eau qui facilite ou entrave la navigation, les Grands Lacs présentent plusieurs difficultés. Ces mers intérieures sont traîtresses pour les navigateurs. Il faut se tenir aussi près que possible de la rive parce que les canots, bien que très résistants, demeurent trop fragiles pour soutenir des flots tumultueux.

Le voyage est difficile et compte de nombreux portages, des transbordements et des endroits où il faut faire la *cordelle*, c'est-à-dire tirer les canots avec des câbles. On peut se demander si, sans solliciter l'aide des autochtones en chemin, les voyageurs se seraient tous rendus saufs à destination!

Comme on ne trouve pas de prêtre résident au petit fort Michillimakinac, les baptêmes, mariages et décès ne sont enregistrés que lorsqu'un prêtre vient à y passer. On apprend ainsi que Maurice et Magdeleine se sont épousés un jour de 1692. Leurs quatre premiers enfants naissent au fort; mais en 1701,

la famille s'établit à Boucherville où en naîtront trois autres, dont Suzanne. D'après le registre, celle-ci est baptisée par le père Rodolphe de la Saudraye, curé de Boucherville, le 21 juillet 1706 à l'église Sainte-Famille. Son parrain est le capitaine de milice Jacques-Charles de Sabrevois et sa marraine est Louise Boucher, la fille du seigneur du lieu.

Cela raconte l'origine de Suzanne. Elle passe son enfance à Boucherville, où une école accepte les filles aussi bien que les garçons. La petite sœur de Suzanne, Marguerite, est décédée tôt après sa naissance. Elle n'avait donc plus qu'un petit frère, prénommé François. Évidemment, elle n'a pas eu la tâche de prendre soin de nombreux petits frères et sœurs.

La vie aventureuse de Suzanne commence quelque temps après 1713 lorsqu'elle se rend au fort Saint-Joseph des Illinois avec son frère cadet. Il est possible que sa mère fût aussi du voyage parce que, justement en 1713, le père Chardon, missionnaire au fort Michillimakinac, trouvant que Maurice s'amusait trop bien parmi les femmes autochtones, priait le gouverneur *de luy laisser venir sa femme*. Comme Suzanne et François devaient nécessairement passer par Michillimakinac pour se rendre au fort Saint-Joseph, ils ont peut-être ainsi décidé de visiter des membres de la famille chemin faisant.

Plusieurs membres de la famille Couc dit Lafleur se trouvent toujours au fort Michillimakinac ainsi qu'au fort Saint-Joseph qui se situe 400 milles (environ 645 km) plus loin, tout au sud du lac Michigan. Les deux forts sont des sites importants, car en plus d'être des postes majeurs de la traite des fourrures, ils ont également une fonction militaire : affirmer la souveraineté française sur ce territoire (**Figure 2**).

Considérons ce voyage. Suzanne et François empruntent la même route que leur père avait parcourue si longtemps auparavant, et à maintes reprises depuis. Comment Suzanne fait-elle pour voyager en canot avec les longues jupes de cette époque ? Il y a de nombreux portages pour éviter les passages non navigables, les marées et les rapides. J'ai moi-même canoté et effectué le portage de mon canot, mais pas dans une longue robe qui traîne dans la boue et s'accroche aux ronces. J'avais ce qu'il y a de mieux comme imperméable. De plus, alors que tous les récits des voyageurs mentionnent quel fléau représentaient les maringouins, je pouvais compter sur un produit pour chasser les moustiques.

Le frère de Suzanne, François, se marie à La Prairie en 1736, mais il retourne au fort Saint-Joseph avec sa femme. Il sert d'interprète et plusieurs de ses enfants naissent au fort avant qu'il ne retourne à Sault-au-Récollet en 1742. Suzanne continue de vivre soit au fort Saint-Joseph des Illinois, soit à Michillimakinac, avec son mari, Gabriel Bolon, et leurs enfants. Ils y sont au moins jusqu'en 1756.

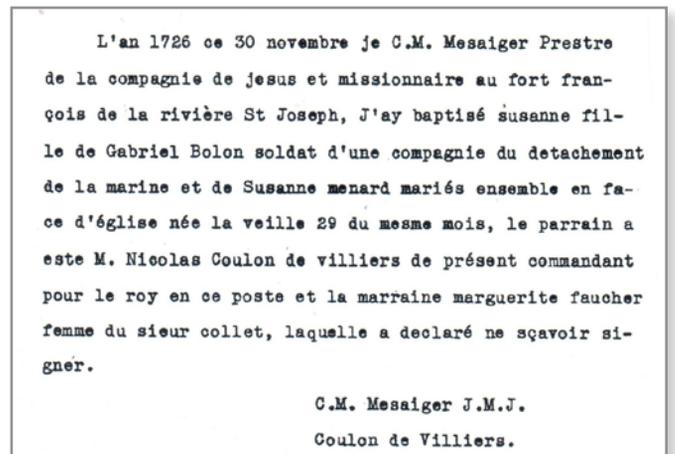
Leur premier enfant est une fille, prénommée Suzanne, née le 29 novembre 1726 et baptisée le 30 au fort Saint-Joseph. Il semble évident qu'au moment de la naissance un prêtre se trouvait au fort, puisque l'enregistrement indique que Suzanne est baptisée le lendemain de sa naissance par le père Mésaiger, jésuite. Lisons l'extrait suivant avec soin et profitons-en pour peindre un portrait de la situation :



Figure 2 : Emplacement du fort Michillimakinac et du fort Saint-Joseph.

Source : www.ameriquefrancaise.org/media-7480/7480_fort_st_joseph_31.jpg.

C'est un simple extrait de baptême qui mentionne le nom de l'enfant, sa date de naissance et le nom des parents. Notons surtout la phrase : *Gabriel Bolon soldat d'une compagnie du détachement de la marine et de Susanne Ménard mariés ensemble en face d'église*.



Transcription de l'acte de baptême de Suzanne, fille de Suzanne Ménard.

La partie la plus frappante de cet écrit est sans aucun doute la mention : *mariés ensemble en face d'église*. Il existait en effet à cette époque une façon de se marier sans l'approbation de l'Église. Le Concile de Trente avait décrété que tout mariage est un sacrement dont les mariés sont les ministres, le prêtre n'étant que témoin. Il s'est donc développé au fil du temps

diverses façons de faire, comme celle de se déclarer mariés en face de l'église. Cette expression donne à penser que le couple s'est marié sans la présence d'un prêtre. Une lecture attentive des 28 pages du registre du fort Saint-Joseph ne permet d'ailleurs pas de trouver un mariage officiel béni par un prêtre pour ces deux personnes.

L'autre fait intéressant est que l'enfant soit réputé légitime. Pour un enfant catholique, être dit illégitime implique qu'il ne pourra jamais être prêtre. De plus, il faudrait qu'il se déclare illégitime au moment de son mariage. Cette règle n'était pas toujours appliquée, mais elle existait tout de même.

Ce document atteste donc du fait que Suzanne et Gabriel n'ont pas été mariés par un prêtre. Toutefois, des registres du fort Michillimakinac récemment trouvés font mention d'une date du mariage, soit le 10 janvier 1726, à l'exclusion de toute autre information. À la naissance de chacun des enfants Bolon, soit Marie Louise, Hippolyte, François et Marie-Marguerite, le prêtre inclut la même phrase : *Gabriel Bolon soldat d'une compagnie du détachement de la marine et de Susanne Ménard mariés ensemble en face d'église*. N'y avait-il pas de prêtre présent ce jour de janvier 1726 lorsque Gabriel et Suzanne se sont tenus devant l'église de Sainte-Anne, au fort Saint-Ignace de Michillimakinac, et se sont promis l'un à l'autre ?

En dépit de l'apparente irrégularité de ce mariage, aucun enfant Bolon n'a été déclaré illégitime. Or, rappelons-nous qu'à la même époque, la tante de Suzanne, Thérèse Ménard, avait été obligée, par un ordre direct de l'évêque de Québec, de faire bénir un mariage semblable, dit à *la gaumine*, dans l'église de Boucherville¹. Le père Mésaiger, lui, n'en a vu aucune nécessité ni les autres Jésuites qui ont continué de baptiser les enfants Bolon.

Quatre enfants sont nés au fort Michillimakinac, et cinq au fort Saint-Joseph. Une fille prénommée Marie Suzanne est née le 19 janvier 1740. En avril, à son baptême, son frère Gabriel et sa sœur Marie Louise sont parrain et marraine. On peut donc présumer que le premier enfant prénommé Suzanne serait décédé durant les années précédentes.

À l'hiver de 1744-1745, la famille se trouve à Quinquamaso, aujourd'hui Kalamazoo. Un bébé, qui sera prénommé Joseph, naît à cet endroit, le 20 mars 1745. Au printemps, lorsque la famille retourne à Michillimakinac, on a demandé au père Jaunay de baptiser ce nouveau membre de la famille. Le registre indique que l'enfant avait été baptisé privément à sa naissance. Cela est ordinairement fait par la sage-femme et compte comme un baptême conditionnel. Le baptême officiel de Joseph Bolon a donc lieu à Michillimakinac, le 16 mai 1745.

Les Jésuites voyageaient avec leurs registres. Les prêtres, de passage dans les forts et les villages autochtones, apportaient les rites de l'Église catholique : la bénédiction et le réconfort à tous. Ils célébraient les sacrements de baptême et de mariage et procédaient aux sépultures, ce qui m'a permis de suivre la vie de Suzanne à partir des registres.

J'ai ainsi découvert qu'elle a eu un enfant mort-né, alors que le père Guingas était là pour baptiser et enterrer l'enfant. Suzanne fut marraine de plusieurs enfants nés dans les deux forts ; son mari et son frère ont été parrains pour encore beaucoup d'autres. De nombreux couples amérindiens apportaient leurs bébés mourants au fort pour les faire baptiser. Cherchaient-ils à assurer l'entrée de l'enfant au ciel, ou bien était-ce un dernier espoir de guérison ?

Suzanne s'est trouvée dans ces deux communautés pour de nombreux événements. A-t-elle aidé à prendre soin des enfants malades ? A-t-elle préparé les petits corps pour leur enterrement ? Pour les quarante années et plus pour lesquels j'ai pu la suivre, Suzanne Ménard a rendu service à sa famille et à sa communauté. Puis, elle disparaît.

En 1763, deux ans après la Conquête, le fort est occupé par les Anglais. Certains colons restent sur place pour servir d'interprètes ou pour agir comme agent de liaison avec les indigènes. Mais le fort est trop petit pour accommoder beaucoup de monde.

Qu'est-il arrivé aux autres ? Certains sont-ils retournés dans la région de Montréal ? Souvenons-nous que ce territoire est aussi gouverné par les Anglais. Est-ce que d'autres deviennent fermiers, ou bien continuent-ils à faire la traite dans la région ? Ayant des attaches avec les autochtones, certains vont-ils simplement vivre avec eux dans leurs villages ?

Est-ce possible que Suzanne soit morte dans ce fort ? À la dernière mention à son sujet dans les registres, en 1756, elle avait 50 ans. Si elle est décédée alors qu'aucun prêtre n'était présent, elle aurait été enterrée sans cérémonie ni enregistrement.

En 1773, son fils, Amable, se marie au fort de Vincennes, juste au sud du fort Saint-Joseph. Gabriel Bolon est présent, mais il n'y a aucune mention de Suzanne.

Mon parcours dans la nuit des temps au lac Michigan prend fin et, avec un sourire pour la lointaine nièce qui l'a découverte, Suzanne laisse glisser sa main de la mienne.

BIBLIOGRAPHIE

- FARIBAUT-BEAUREGARD, Marthe. *La population des forts français d'Amérique (xvii^e siècle)*, t. 1 (1982), t. 2 (1984), Montréal, Éditions Bergeron.
- HAVARD, Gilles. *Empire et métissages. Indiens et Français dans les Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery et Paris, Septentrion et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.
- PAILLET, Léon. *Concile de Trente*. Consulté sur Internet.
- *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1920-1921*, Québec, Proulx, Louis A, Imprimeur de Sa Majesté le Roi.
- *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922*, Québec, Proulx, Louis A, Imprimeur de Sa Majesté le Roi.
- ROUGEAU-KENT, Denise. *La famille Rougeau au Canada, t. 1, Jean Rougeau et son temps*, Marwayne, Franque-Alta, 2000. Carte A.
- UNDERWOOD, Jan. *Information Illustrated*, Portland, Oregon, USA.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : socalsue@telus.net

1. Voir MAYNARD, Suzanne. « Mariages à la gaumine », *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 329, hiver 2020, p. 116-118.



Stratégies pour compléter sa roue de paon

François Chassé, M.Ps., Ph. D., GRA (6932)

L'auteur a obtenu une maîtrise en psychologie ainsi qu'un doctorat en psychopédagogie à l'Université Laval. À sa retraite, il est devenu membre de la Société de généalogie de Québec et a réussi les deux premiers examens de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Il est maintenant généalogiste chercheur agréé. Son activité principale est de constituer le dictionnaire généalogique des Chassé, depuis le xvi^e siècle en France jusqu'à aujourd'hui en Amérique et en Europe.

Résumé

Sans négliger ce qui a déjà été écrit sur le sujet, je propose dans le présent article des outils pratiques supplémentaires pour réaliser sa roue de paon.

L'idée d'écrire ce document m'est venue à la suite de ma démarche pour réaliser ma roue de paon. La seule indication que j'avais au début de cet exercice était de remonter ma lignée patrilinéaire jusqu'au premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France. Je n'avais ni procédure systématique ni méthode pour réaliser mon projet.

J'ai donc développé ma propre stratégie et c'est ce que j'expose dans le présent article comme suggestion à toute personne qui voudrait réaliser sa roue de paon. Je ne pense pas que celle-ci soit totalement originale, mais elle présente une démarche basée sur des façons de faire.

Le plan de la présentation est le suivant : après un exposé de la définition, de l'utilité ainsi que des sources de données disponibles pour construire sa roue de paon, je décrirai les étapes que j'utilise pour mener le projet à bon port.

Faire sa roue de paon, c'est présenter sous forme de schéma les ascendances directes et collatérales des couples d'ancêtres, la date et le lieu de leur mariage, et ce, pour l'ensemble des lignées paternelles et maternelles. La représentation la plus courante est en forme de demi-cercle, aussi dénommée roue de paon, car elle ressemble à la queue du paon lorsque celui-ci la déploie en éventail.

Une des premières utilités de la roue de paon est de broser le portrait de l'ensemble de ses ancêtres directs et collatéraux. Mais elle sert aussi de support à la recherche de données généalogiques. Ce faisant, on développe ses premières habiletés de fouille dans le passé. Par exemple, on y apprend que l'écriture des prénoms et noms de famille peut varier dans le temps, que l'indexation des bases de données informatiques peut être problématique, que des ancêtres se sont mariés à plusieurs reprises et que l'on descend d'un seul de ces mariages. C'est donc en réalisant sa roue de paon que l'on acquiert de l'expérience de recherche en généalogie.

Les sources de données pour compléter cet exercice sont les mêmes que pour toute recherche en généalogie, mais l'on

privilegie ici les actes de mariage. Trois sites Internet sont à recommander pour commencer sa démarche : *BMS2000*, *Ancestry* et *Généalogie Québec*. Leur consultation doit être complétée par le recours aux répertoires paroissiaux ainsi qu'aux dictionnaires de généalogie tels que ceux de Jetté, Tanguay et Drouin. Ces derniers documents étant des sources secondaires, la véracité et l'exactitude des renseignements qu'on en retire doivent faire l'objet de vérifications dans des sources primaires.

La première étape proposée est de compléter le tableau d'ascendance de la lignée paternelle. Cela nous permet d'obtenir la lignée directe ainsi que les premiers parents des lignées collatérales. Le tableau d'ascendance de ma lignée paternelle sert ici d'exemple (**Tableau 1**).

La deuxième étape proposée est de faire la même chose pour la lignée maternelle. Ici aussi, c'est le tableau d'ascendance de ma lignée maternelle qui servira d'exemple (**Tableau 2**).

La troisième étape consiste à développer une grille de compilation des données. Celle-ci constituera l'outil de base pour la transcription des données sur la roue de paon en format papier ainsi que pour l'entrée des données dans un logiciel de généalogie. Le plus simple est de créer un tableau à deux colonnes où l'on inscrit à droite les enfants et à gauche les parents. Une fois l'information sur les parents complétée, le nom de ces derniers est répété sur les deux lignes du dessous dans la colonne de droite. On peut rechercher ensuite les renseignements sur leurs parents pour inscription dans la colonne de gauche : la première ligne pour les parents de l'homme et la seconde pour les parents de la femme. Cette façon de faire permet de conserver le lien enfant-parent pour l'enregistrement dans le logiciel de généalogie. On procède de la même façon pour tous les autres couples. Le modèle est présenté dans le tableau suivant (**Tableau 3**).

La quatrième étape est de rechercher les données et de les inscrire dans la grille de compilation. On commence par la

Tableau 1

Tableau d'ascendance de la lignée paternelle des Chassé

ÉPOUX-ÉPOUSE	DATE DU MARIAGE	LIEU DU MARIAGE	NOM CONJOINT-CONJOINTE	PARENTS CONJOINT-CONJOINTE
Sébastien Chassey	28-02-1708	Besançon, France	Élisabeth Grandmaître	
Jean Chassey	01-08-1757	Kamouraska	Marie Louise Angélique Asselin	Louis Asselin Marie Angélique Dubé
Joseph Chassé	15-06-1789	Kamouraska	Judith Ester Guéret	Pierre Guéret Dumont Madeleine Morel de La Durantaye
François Chassé	26-11-1827	Saint-Patrice Rivière-du-Loup	Adélaïde Nadeau	Germain Nadeau Marie-Louise Mignier dit Lagacé
Alphonse Chassé	27-09-1869	Saint-Patrice Rivière-du-Loup	Mathilde Lévesque	Édouard Lévesque Marie-Magdeleine Deschesnes
Alphonse Chassé	07-01-1889	Saint-Patrice Rivière-du-Loup	Eugénie Martin	André Martin Virginie Hudon dit Beaulieu
Joseph Chassé	14-07-1910	Saint-Patrice Rivière-du-Loup	Angélique Francoeur	Joseph Francoeur Angélique Huard
François-Xavier Chassé	21-10-1950	Saint-Patrice Rivière-du-Loup	Laura Martin	Ludger Martin Clara Nadeau

Tableau 2

Tableau d'ascendance de la lignée maternelle des Martin

ÉPOUX-ÉPOUSE	DATE DU MARIAGE	LIEU DU MARIAGE	NOM CONJOINT-CONJOINTE	PARENTS CONJOINT-CONJOINTE
Jacques Martin		Aytré, Larochele	Luce Chalat	
Joachim Martin	16-06-1669	Québec	Anne-Charlotte Petit	Pierre Petit Catherine Desnoyers
François Lucien Martin	25-11-1710	Rivière-Ouelle	Marie-Françoise Autin	François Autin Marie Boucher
Louis Martin	23-11-1740	Rivière-Ouelle	Marie-Josèphe Bérubé	Pierre Bérubé Geneviève Dancosse
André Martin	14-02-1774	Rivière-Ouelle	Marie-Françoise Ouellet	Joseph-François Ouellet Marie-Françoise Sirois
Joseph Martin	24-10-1803	Rivière-Ouelle	Marie Jembarde	Augustin Bard Marie-Modeste Lévesque
André Martin	26-07-1847	Rivière-Ouelle	Marie Virginie Hudon dit Beaulieu	Henri Hudon dit Beaulieu Madeleine Hudon dit Beaulieu
Georges Martin	10-07-1888	Saint-Patrice Rivière-du-Loup	Florence Nadeau	Germain Nadeau Ursule Lucas
Ludger Martin	12-04-1915	Saint-Patrice, Rivière-du-Loup	Clara Nadeau	Guillaume dit William Nadeau Alphonsine Boucher
Laura Martin	21-10-1950	Saint-Patrice Rivière-du-Loup	François-Xavier Chassé	Joseph Chassé Angélique Francoeur

Tableau 3

Compilation des données (modèle)

PARENTS	ENFANTS	PARENTS	ENFANTS
Nom du père de l'homme Nom de la mère de l'homme Date du mariage Lieu du mariage Source (Parents 1 H)	Nom de l'homme Nom de la femme (Enfants 1 H)		
Nom du père de la femme Nom de la mère de la femme Date du mariage Lieu du mariage Source (Parents 1 F)	Nom de l'homme Nom de la femme (Enfants 1 F)		
Nom du père de l'homme Nom de la mère de l'homme Date du mariage Lieu du mariage Source (Parents 2 H)	Nom de l'homme Nom de la femme (Parents 1H)		
Nom du père de la femme Nom de la mère de la femme Date du mariage Lieu du mariage Source (Parents 2 F)	Nom de l'homme Nom de la femme (Parents 1 F)		
Nom du père de l'homme Nom de la mère de l'homme Date du mariage Lieu du mariage Source (Parents 3 H)	Nom de l'homme Nom de la femme (Parents 2 H)		
Nom du père de la femme Nom de la mère de la femme Date du mariage Lieu du mariage Source (Parents 3 F)	Nom de l'homme Nom de la femme (Parents 2 F)		

première famille collatérale et l'on remonte jusqu'au premier arrivé en Nouvelle-France. On fait ensuite la même chose pour toutes les autres familles collatérales. Comme exemple, j'utiliserai ici la famille Nadeau (**Tableau 4**).

La cinquième étape consiste à vérifier les données provenant de sources secondaires. Parmi celles-ci, la plus intéressante est celle que l'on a surnommée le « Drouin rouge », qui porte sur les mariages avant 1760.

La sixième étape consiste à inscrire les données dans un tableau (roue de paon en format papier) représentant la roue de paon. Il s'agit en fait d'une vérification supplémentaire pour prévenir l'oubli éventuel de certains couples d'ancêtres. Si cette étape ne m'apparaît pas obligatoire, elle permet de me rassurer sur l'intégrité de ma collecte de données.

À la septième étape, on entre les données dans un logiciel de généalogie. Une fois les recherches et les vérifications complétées, cette démarche peut être effectuée. L'utilisation d'un logiciel permet le classement et la récupération facile des données des diverses lignées.

Enfin, pour la dernière étape, il reste à imprimer la roue de paon. Cela peut se faire directement à partir du logiciel de généalogie ou à l'aide du logiciel *Anaged*.

À quoi cela sert-il de se contraindre à cette démarche systématique pour simplement remonter de lignée en lignée? La première raison est de nous épargner du temps. Si nous suivons toujours la même méthode, et que celle-ci respecte tout ce que nous savons sur la roue de paon, nous y parviendrons beaucoup plus vite. La seconde raison est que cette démarche nous permet d'éviter les erreurs, les écueils ainsi que les oublis.

1. DROUIN, Gabriel. *Dictionnaire national des Canadiens français, 1608-1760*, Montréal, Institut généalogique Drouin, 1965, Partie généalogique — Tome I – A-K, 715 p., Partie généalogique — Tome II – L-Z-637 p.

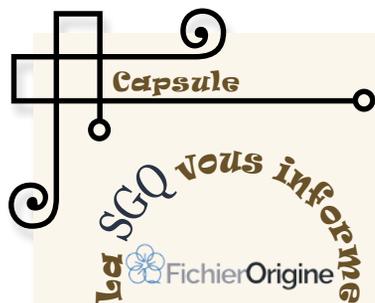
Tableau 4

Compilation des données (modèle)

PARENTS	ENFANTS	PARENTS	ENFANTS
Georges Martin Florence Nadeau 10-07-1888 Saint-Patrice, RDL <i>Ancestry.ca</i>	Ludger Martin Clara Nadeau		
Guillaume dit William Nadeau Alphonsine Boucher 17-09-1878 Cacouna <i>Ancestry.ca</i>	Ludger Martin Clara Nadeau		
Germain Nadeau Ursule Lucas 10-08-1841 Saint-Patrice, RDL <i>Ancestry.ca</i>	Guillaume dit William Nadeau Alphonsine Boucher		
Fabien Boucher Marcelline Michaud 10-08-1857 Cacouna <i>Ancestry.ca</i>	Guillaume dit William Nadeau Alphonsine Boucher		
Germain Nadeau Marie-Louise Mignier dit Lagacé 20-08-1798 Saint-André, Kam. <i>Ancestry.ca</i>	Germain Nadeau Ursule Lucas		
Joseph Lucas Marie-Thècle Fournier 21-11-1815 Saint-Patrice, RDL <i>Ancestry.ca</i>	Germain Nadeau Ursule Lucas		

Faire sa roue de paon peut être considéré comme une démarche non nécessaire, mais cela se révèle la seule façon de dresser le portrait complet de ses ancêtres, autant directs que collatéraux.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : safran42@hotmail.com



Fichier Origine

Le Fichier *Origine* est un outil que la Fédération québécoise des sociétés de généalogie offre au généalogiste. Les fiches des premiers migrants peuvent être triées pour identifier celles des soldats de Carignan, des Filles du Roy et des soldats de Montcalm. Bien que principalement composé de migrants français, le fichier compte bon nombre de fiches sur des migrants allemands (23), américains (93), anglais (26), belges (20), écossais (17), irlandais (26) et suisses (27) arrivés avant 1865.

Bonne consultation. www.fichierorigine.com.

Anne Le Roy et son ascendance dans l'Yonne (seconde partie)

Gilles Brassard, Pierre Le Clercq et Alain Noël



Gilles Brassard est né au Témiscamingue et a grandi en Abitibi. Après des études à l'Université Laval, il part pour la France où il enseigne la musique depuis trente ans. Passionné de généalogie depuis une quinzaine d'années, il parcourt les archives du Québec et de France à la recherche de ses ancêtres et des pionniers de la Nouvelle-France. La découverte, il y a quelques années, de l'acte de mariage de Louis Hébert et Marie Rollet reste l'une des grandes émotions du chercheur. Il tient également un blogue : conversationsancetres.wordpress.com.



Pierre Le Clercq est né en 1949 à Auxerre. Après treize années d'études de langues à la Sorbonne, il sera employé à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il occupe ses loisirs à des travaux généalogiques dès 1980, s'intéressant entre autres sujets aux pionniers canadiens originaires de l'Yonne. En 2009, il devient trésorier de l'Académie internationale de généalogie, puis, en 2015, président de la Société généalogique de l'Yonne (SGY), fondée en 1981. Il est l'auteur d'un ouvrage en huit volumes intitulé *Les Auxerrois d'avant 1600*. Il tient son propre site : esgeaihygrecq.jimdo.com.



Alain Noël est né en 1958. Docteur de l'Université de Sorbonne (Paris IV), il est le président fondateur de la Société généalogique de l'Yonne, de 1981 à 1991. En 1994, il crée le Groupe d'Étude de Microhistoire. Après avoir fait carrière dans l'enseignement, il a dirigé par la suite une section d'enseignement supérieur à Auxerre et a mis en place un module de recherches aux Archives départementales de l'Yonne consacré aux métiers du notariat. Il anime actuellement un atelier de paléographie aux Archives de l'Yonne. Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur l'histoire des familles, il publie une revue électronique, *La Page du Chercheur*, accessible sur le site : <https://www.microhistoire.com>.

Résumé

C'est à partir d'une découverte capitale effectuée par Gilles Brassard, à savoir l'acte de baptême d'Anne Le Roy (1654-1719), que Pierre Le Clercq et Alain Noël ont entrepris de remonter l'ascendance, dans l'Yonne, de cette Fille du roi dont descendent de nombreuses personnes en Amérique du Nord. C'est en fouillant dans le riche notariat de la ville de Sens qu'a pu être dressé, parfois sur sept générations, un arbre généalogique ascendant s'élevant jusqu'à la fin du xv^e siècle! La première partie de l'article a été publiée au numéro 335 de la revue L'Ancêtre.

Quatrième génération ascendante

16. **Jean Le Roy**. Né probablement vers 1530 à Nailly, près de Sens, il savait bien signer son nom : *Leroy*.

Il fut sergent royal, commissaire des tailles en l'élection de Sens et notaire royal, résidant en la paroisse Saint-Maurice à Sens. Il ne fait guère de doute que sa famille paternelle était originaire de Nailly où résidait un petit foyer patronymique de gens nommés Le Roy, possédant, entre autres, une vigne située au lieu-dit Les Carillières. Le 2 novembre 1543, en effet, devant M^e Jean Maupoy, notaire à Sens, un vigneron nommé Perrin

Le Roy, demeurant à Nailly, procéda à un échange de biens avec Fiacre Tesson, cardeur et peigneur domicilié à Sens en l'hôtel de Jean Colombeau, situé en la paroisse Saint-Hilaire : Perrin Le Roy céda ce jour-là à Fiacre Tesson un quartier et demi de terre labourable au finage de Nailly, au lieu-dit Vau-Freyault, recevant en échange $\frac{1}{2}$ arpent de vigne et désert situé au finage de Nailly, au lieu-dit Les Carillières, attenant aux propriétés de Perrin Le Roy et aux chemins¹.

Le 14 novembre 1561, devant M^e Larcher, notaire à Sens, Jean Le Roy, qui demeurait *de présent à Nailly*, vendit ensuite à Guillemain Hoppineau, vigneron au même lieu, un quartier

1. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E69-1.

et six carreaux de vigne au lieu-dit Les Carillières, ceci contre la somme de 12 livres et 10 sols tournois dont il reçut une partie en argent². On reconnaît la signature de notre futur notaire royal. Ce dernier signa à la même époque plusieurs contrats devant M^e Larcher, où il paraît implanté à Nailly.

On peut penser qu'il y eut transmission des héritages entre Perrin Le Roy et Jean Le Roy: mêmes finage, type de culture et lieu-dit. Cela ne constitue néanmoins pas une preuve de filiation entre les deux hommes, mais cette hypothèse est tout à fait plausible. Par ailleurs, le 27 décembre 1562, devant M^e Larcher, un dénommé Perrin Le Roy, vigneron demeurant à Sens — peut-être le même Perrin Le Roy, de Nailly —, procéda à un autre échange avec le vigneron Jean Chevallier: Perrin Le Roy reçut ce jour-là $\frac{1}{2}$ quartier de vigne situé au lieu-dit Les Carillières à Nailly, tenant d'un long à Jacques Le Roy et à Fiacre Tesson et des deux bouts à deux chemins³. Les biens de trois personnes portant le même patronyme, Perrin, Jean et Jacques Le Roy, sont donc aboutés à Nailly, au même lieu-dit. À cet indice d'un héritage commun s'ajoutent deux contrats de mariage conclus 55 ans plus tard par des membres de la famille Le Roy de Nailly devant M^e Louis Badin; parmi tous les témoins figurent des descendants du notaire Jean Le Roy, présentés comme étant parents:

- d'abord le 4 juin 1617, lorsque Françoise Le Roy, fille du laboureur Jean et Françoise Haguenier, tous deux domiciliés à Nailly, promit d'épouser Edme Chastry, praticien résidant lui aussi à Nailly;
- puis le 30 novembre 1617, lorsque Jean Le Roy, laboureur au hameau de Paroy en la paroisse de Nailly, promit d'épouser Etiennette Langlois⁴.

Tous ces éléments indiquent que Jean Le Roy, ancêtre de la Fille du roi Anne Le Roy, était originaire de Nailly avant de s'établir à Sens.

Le 19 juin 1573, devant M^e Claude Pluot, ce même Jean Le Roy céda en effet à quatre vigneron de Nailly, Pierre Bidanier, Pierre Maubois, Pierre Longbois et Jean Taillebot, le droit des dîmes qu'il avait acquis d'Edme Vincent, receveur de la baronnie de Nailly⁵. Il fut ensuite notaire royal à Sens de 1576 à 1588, mais il ne reste qu'une seule et unique liasse de son étude aux Archives départementales de l'Yonne, à Auxerre: celle de 1580⁶. Il exerçait toujours l'activité de notaire quand, le 18 septembre 1586 devant M^e Michel Poutey, fut dressé en sa maison

un inventaire après décès de tous les biens laissés en héritage par Robert Chastry, son gendre, sergent royal au bailliage de Sens, époux de sa fille Nicole. Cet inventaire fut demandé par Jean Museau, tuteur et curateur des enfants mineurs du défunt et de sa veuve, tous ces biens ayant été saisis et transportés en la maison de Jean Le Roy après le trépas de son gendre⁷.

Le 2 mai 1588 devant M^e Claude Pluot, Jean Le Roy déposa avec sa femme, Perrette Denis, un testament dans lequel il souhaitait être enterré avec son épouse en l'église Saint-Maurice, à Sens, s'il devait mourir en cette ville, ou bien auprès de son père à Nailly, s'il devait trépasser dans ce village. De plus, il léguait à sa petite-fille Louise Chastry, fille mineure de feu Robert, la somme de $66\frac{2}{3}$ écus pour rester quitte de la charge de sergent royal que Robert avait cédée à Jean Le Roy, fils du testateur⁸.

Le 18 octobre 1588, devant le notaire Poutey, en la maison de M^e Jean Le Roy, lui aussi notaire à Sens, fut dressé l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par Jean Langlois l'aîné, charron et époux de Marie, fille de Jean Le Roy. L'inventaire était requis par les héritiers de feu Jean Langlois le jeune, fils de Jean l'aîné et Marie Le Roy, soit: Gilles Langlois, scieur de long à Maillot, Guillaume et Roch Langlois, laboureurs à Subligny, Etienne Jarry, laboureur à Fouchères, ainsi que Jacquine Langlois, veuve d'André Buisson, et Jeanne Langlois, veuve de Guillaume Philippe, domiciliées l'une et l'autre à Nailly, et Guillaume Moche, meunier à Maillot⁹.

Jean Le Roy mourut quatre ans plus tard. Son propre inventaire après décès fut dressé en effet le 12 octobre 1592, devant M^e Poutey¹⁰; il fut inhumé le même jour en l'église Saint-Maurice, à Sens.¹¹

Un acte notarié établi cinq ans plus tard apporte un élément nouveau sur la biographie de M^e Jean Le Roy: le 25 juillet 1597, en effet, devant M^e Hilaire Martin, notaire à Sens, une femme nommée Charlette Certeau fit son testament; elle y déclarait être l'épouse en troisièmes nocés d'Etienne Crou, marchand demeurant en la paroisse Saint-Pierre-le-Rond, à Sens, être veuve en deuxièmes nocés de Jean Le Roy et vouloir être inhumée en l'église des Jacobins à Sens, près de l'autel du Saint-Sépulcre où gisaient déjà ses défunts parents et son premier mari Nicolas Godinet¹². Grâce à ce document capital, nous savons désormais que M^e Jean Le Roy s'était remarié entre le 6 novembre 1591 et le 12 octobre 1592 avec Charlette Certeau qui, dans la liste notariée de ses dernières volontés, commanda

2. *Ibid.*, liasse 3E69-14.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, liasse 3E83-171.

5. *Ibid.*, liasse 3E22-998.

6. *Ibid.*, liasse 3E69-20.

7. *Ibid.*, liasse 3E22-1111.

8. *Ibid.*, liasse 3E22-1005.

9. *Ibid.*, liasse 3E22-1111.

10. *Ibid.*, liasse 3E22-1112 (liasse en très mauvais état).

11. Bibliothèque nationale de France, manuscrits français 8225, folio 253 recto.

12. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E83-77.

trois grand-messes pour le salut de son âme et des âmes de ses défunts parents et de feu ses deux premiers conjoints. De cette union tardive ne naquit aucun enfant. Dans son testament, la veuve de Jean Le Roy n'évoqua pas les enfants nés du premier lit de ce notaire, mais elle fit des legs importants à ses filleules et à des femmes et jeunes filles de son entourage.

17. **Perrette Denis.** Comme son époux, elle était peut-être originaire de Nailly.

Le patronyme Denis n'y est certes pas répandu, mais le 12 février 1530 (n.s.)¹³ devant M^e François Boutet l'aîné, notaire royal à Sens, un vigneron et laboureur nommé Etienne Denis, qui demeurait à Nailly, reconnu avoir vendu à maître Etienne Le Lasseur, greffier de la prévôté de Sens, 6 quartiers de terre en une seule pièce située au finage de Nailly, lieu-dit La Mardelle Bernard, tenant d'un long à Guillemain Pellis et Jean Bobert, d'autre long aux enfants mineurs du vendeur, d'un bout à la forêt de Monsieur de Sens et d'autre bout à Jean Bobert et Vincent Janu, chargés de leur droit de cens seulement, ceci contre la somme de 9 livres et 10 sols tournois qu'il a reçue en espèces et en mains propres. Dans ce contrat notarié passé en présence de Jean Tolleron, procureur au bailliage de Sens, et d'Edme Ancelot, marchand à Sens, Etienne Denis promet de faire ratifier le contenu de l'acte par sa femme Etienne¹⁴. Puisque les enfants mineurs d'Etienne Denis avaient déjà une terre en bien propre, jouxtant celle qui venait d'être vendue, on peut penser que cette terre leur avait été donnée lors d'un partage avec leur père des biens de leur défunte mère, et que, par conséquent, Etienne Denis était la seconde femme d'Etienne Denis. On peut en outre émettre l'hypothèse que Perrette Denis, épouse du notaire Jean Le Roy, était la fille d'Etienne et d'une de ses deux femmes. Ce qui est certain, c'est que le 2 mai 1588, devant M^e Claude Pluot, Perrette Denis fit son testament en compagnie de son époux Jean Le Roy¹⁵. Elle rendit l'âme trois ans plus tard et fut inhumée le 6 novembre 1591 en l'église Saint-Maurice, à Sens¹⁶. Elle avait donné au moins quatre enfants à son conjoint :

– Nicole, qui épousa en premières noces Robert Chastry, sergent royal au bailliage de Sens, décédé en 1586. Elle convola ensuite en deuxièmes noces avec un marchand nommé Pierre Hardy, dont l'inventaire après décès fut dressé le 13 juin 1597 devant M^e Claude Pluot¹⁷. En troisièmes et

dernières noces, elle épousa le boulanger Marin Hollier, veuf de Jeanne Portebanc, après un contrat de mariage signé le 26 novembre 1597 devant le même notaire¹⁸. Elle était encore en vie lorsque le 2 janvier 1626, devant M^e Louis Badin, fut dressé l'inventaire après décès de tous les biens laissés en héritage par son troisième conjoint¹⁹.

- Macé, mari de Françoise Rousselet, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Jean, sergent royal au bailliage de Sens. Le 30 janvier 1596, devant le notaire Pluot, il assista avec son épouse Jeanne Garnier au contrat de mariage de sa nièce Louise Chastry et du boulanger Etienne Hollier²⁰. Il trépassa 23 ans plus tard et, le 23 avril 1619 devant M^e Louis Badin, fut dressé l'inventaire de ses biens, à la requête de sa veuve²¹.
- Marie, qui épousa en premières noces le charron Jean Langlois l'aîné, mort en 1588. Le 25 septembre 1588, devant M^e François Boutet le jeune, elle passa un contrat de mariage qui l'unissait en secondes noces au marchand tanneur Mathieu Rousselet, veuf de Marie Fénard et fils de Jean et Louise Richer²². Elle savait signer : *Marie Le Roy*.

18. **Jean Rousselet.** Procureur au bailliage et siège présidial de Sens, il mourut avant 1571.

19. **Louise Richer.** Elle était la fille de Jean Richer, sergent royal et notaire en la paroisse de Thorigny-sur-Oreuse, près de Sens, et Jeanne Giloppé.

Le 18 février 1571, devant M^e Boutet, veuve de Jean Rousselet, elle assista avec sa belle-sœur Jeanne Pinard, veuve de M^e Nicolas Richer, son frère, notaire à Thorigny-sur-Oreuse, à la signature du contrat de mariage qui unissait son neveu maître Jean Richer, conseiller du roi et lieutenant général au bailliage et siège présidial de Sens, fils de feu Nicolas et Jeanne Pinard, à la demoiselle Antoinette Lecrec²³.

Le 25 avril 1576, devant le notaire Boutet le jeune, Louise vendit à Jean Rousselet, son fils, alors principal du collège de la rue de l'Esquile à Toulouse, pour 550 livres tournois, une maison située à Malay-le-Vicomte près de Sens, celle-ci face à l'église de la paroisse, tenant d'un long aux héritiers de feu Nicolas Houdry, d'autre long à Jacques Houdry, d'un bout et par-derrrière au ru et d'autre bout et par-devant à la place de l'église. Elle avait reçu cette maison lors du partage des biens

13. La mention « n.s. » pour « nouveau style » indique que la date mentionnée n'est pas celle trouvée dans le document original consulté, qui utilisait l'ancien calendrier français faisant débiter l'année le lundi de Pâques, mais celle du calendrier romain actuel introduit en France en 1566, dans lequel l'année débute le 1^{er} janvier.

14. *Ibid.*, liasse 3E71-3.

15. *Ibid.*, liasse 3E22-1005.

16. Bibliothèque nationale de France, manuscrits français 8225, folio 253 recto.

17. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E22-1013.

18. *Ibid.*, liasse 3E22-1016, p. 252.

19. *Ibid.*, liasse 3E83-176.

20. *Ibid.*, liasse 3E22-1011.

21. *Ibid.*, liasse 3E83-176.

22. *Ibid.*, liasse 3E22-1015 (voir inventaire du 29 novembre 1599).

23. *Ibid.*, liasse 3E71-24.

laissés en héritage par maître Jean Richer, son autre frère, président au bailliage et siège présidial de Sens²⁴.

Le 1^{er} octobre 1576, devant M^e Boutet, elle reconnut avoir reçu de son fils Jean Rousselet et par l'entremise de maître Jean Dissier, procureur au bailliage de Sens, la somme de 350 livres tournois qu'il lui devait encore pour l'achat de cette maison²⁵.

Le 20 août 1581, toujours devant le même notaire, elle assista à la signature du contrat de mariage unissant son fils Jean Rousselet à Françoise Séjournant²⁶.

Le 28 juin 1606, devant M^e Michel Poutey, alors qu'elle était malade et alitée, elle dicta son testament, dans lequel elle exprima sa volonté d'être inhumée en l'église des Jacobins à Sens²⁷. Elle avait eu au moins cinq enfants de son mari :

- Jeanne, qui convola en justes noces, avant 1576, avec maître Christophe Boutet, sergent royal au bailliage de Sens.
- Mathieu, qui était marchand tanneur et savait signer son nom : *M. Rousselet*.

Le 16 juillet 1576, devant M^e Boutet, il passa un contrat de mariage avec Marie Fénard, fille de Poncet²⁸.

Douze ans plus tard, le 25 septembre 1588, devant le même notaire, il s'unissait en secondes noces à Marie Le Roy, fille de Jean et Perrette Denis²⁹.

Il trépassa onze ans plus tard et le 29 novembre 1599, devant M^e Claude Pluot, fut dressé l'inventaire après décès de ses biens³⁰.

- Françoise, épouse de Macé Le Roy, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Jean, principal du collège de la rue de l'Esquile, à Toulouse, puis docteur en médecine à Sens. Le 20 août 1581, devant M^e Boutet, il passa un contrat de mariage l'unissant à Françoise Séjournant, fille de Claude, greffier au bailliage de Sens, et Etiennette Sandrier³¹.

Le 29 janvier 1584, devant M^e Jean Morant, notaire à Sens, maître Pierre Tolleron, marguillier de l'église Saint-Pierre-le-Rond de Sens, fit rassembler les habitants de la paroisse afin de déclarer exempts du paiement des tailles, en la ville et faubourg de Sens, les sieurs Siméon de Provenchères et Jean Rousselet, docteurs en médecine. Il s'agissait de remercier ces derniers des bons services et des soins qu'ils avaient apportés aux pauvres malades au cours de la peste

qui s'était répandue les années précédentes ; seuls deux hommes, maîtres Ambroise Vezou et Bonaventure Pollard, s'opposèrent à cette proposition en demandant que les deux médecins fussent couchés sur le rôle des tailles³².

Jean mourut avant 1613.

- Jérôme, qui était avocat au bailliage de Sens. Le 21 novembre 1613, devant M^e Pierre Richebois, il assista avec Esther Picotté, son épouse, à la signature du contrat de mariage unissant Jacques Le Roy à Jeanne Dedrou³³.

20. Jean Dedrou. Marchand boucher à Sens, il était sans doute le fils de Pierre et Marguerite Bellon. Il épousa Etiennette Parent avant 1538 et mourut avant 1561.

Dans un acte passé le 22 août 1567 devant M^e Boutet, on lit que l'abbaye Saint-Rémy de Sens avait baillé, le 14 février 1538 (n.s.), à Jean Dedrou et à son épouse Etiennette les biens suivants : une métairie à trois vies et 49 ans dite *la Court Jehannette*, située à Vareilles, ainsi qu'une autre métairie au même lieu, appelée *le petit labourage de Saint-Rémy*, à charge de rentes annuelles et avec l'obligation de faire bâtir, avant cinq ans, une maison avec grange en la *Court Jehannette*, qui devrait comporter une chambre confortable afin d'y recevoir les religieux de l'abbaye³⁴.

21. Etiennette Parent. Décédée avant 1561, elle avait donné au moins deux enfants à son mari :

- Pierre, époux de Catherine Delagrangue, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Valérien, qui était maître boucher. Le 26 février 1561 (n.s.), devant M^e Edme Chomereau, notaire à Sens, il passa un premier contrat de mariage qui l'unissait à Perrette Charlot, veuve du boucher Edme Brégault et fille du boulanger Thomas et Marguerite Jousselein. Étaient présents : ses deux tuteurs et curateurs, son cousin Julien Fouassier, boucher, et son oncle Louis Pléard, tanneur ; sa tante Jeanne Dedrou, veuve de Michel Charpin ; son oncle Pierre Mariette, cordonnier, ainsi que son cousin Etienne Lefebvre, boucher³⁵.

Deux mois plus tard, le 19 avril 1561, devant le même notaire, ledit Valérien passa un second contrat de mariage

24. *Ibid.*, liasse 3E22-41.

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*, liasse 3E71-29.

27. *Ibid.*, liasse 3E22-1081.

28. *Ibid.*, liasse 3E22-1015 (voir inventaire du 29 novembre 1599).

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*, liasse 3E22-1015.

31. *Ibid.*, liasse 3E71-29.

32. *Ibid.*, liasse 3E22-947.

33. *Ibid.*, liasse 3E71-51.

34. *Ibid.*, liasse 3E71-33.

35. *Ibid.*, liasse 3E83-22, p. 1441.

l'unissant à Perrette Charlot, en présence uniquement de ses deux tuteurs et curateurs³⁶.

22. Jacques Delagrance. Né à Sens vers 1515, il était marchand potier d'étain.

Le 23 octobre 1541, devant M^e Jean Maupoy, il passa un contrat de mariage avec Denise Desmaretz, fille de Pierre, lui aussi potier d'étain, et Marguerite Fontaine, en présence de ses deux parents, Jacques Delagrance et Hélène Bougrat³⁷.

Le 19 octobre 1557, devant M^e Edme Fornerat, notaire à Sens, le laboureur Jean Arnoult et son épouse Catherine Leconte, domiciliés à Cornant, près de Sens, reçurent à titre de moisson, pension et grain de la part d'Hélène Bougrat et Jacques Delagrance, son fils, tuteur des enfants encore mineurs des défunts Jacques Dufour et Jeanne Delagrance, la moitié de 27½ arpents de terre labourable situés à Cornant³⁸.

23. Denise Desmaretz. Elle donna au moins trois enfants à son conjoint :

- Michel qui, le 21 novembre 1613, devant M^e Pierre Richebois, assista à la signature du contrat de mariage de sa nièce Jeanne Dedrou, fille de Pierre et Jeanne Delagrance, avec maître Jacques Le Roy³⁹.
- Catherine, épouse de Pierre Dedrou, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Jacques qui, le 21 novembre 1613, devant M^e Pierre Richebois, assista avec son épouse Gabrielle Piat à la signature du contrat de mariage de sa nièce Jeanne Dedrou avec maître Jacques Le Roy⁴⁰.

24. Un homme nommé Fleury.

Au sujet de l'ascendance Fleury, on cerne un milieu plutôt que des ancêtres précis, qu'il reste à découvrir à partir des pistes que nous avons déblayées. Ainsi connaît-on Guillaume Fleury, boucher à Sens, né vers 1510 et décédé en 1564 ; il est cité dans un contrat de mariage passé le 11 mai 1564 devant M^e François Boutet le jeune, unissant son fils Pasquet à Marion Leclerc, fille de Simon, charpentier au faubourg Saint-Pregts à Sens, et Charlotte Bouverin⁴¹. Dans ce contrat, on note, parmi les témoins, Jean Fleury, frère du marié, qui est également

boucher. On sait, en outre, qu'un certain Jean Fleury vivait en la paroisse Saint-Hilaire de Sens avec sa femme Perrette Maucarré, qui donna naissance à un fils prénommé Nicolas, baptisé le 2 juillet 1584 dans cette paroisse qui était celle des bouchers de la ville de Sens⁴². Ce nourrisson eut pour marraine Julienne Delagrance et pour parrains Bastien Bonnet et Nicolas Maucarré⁴³. Or, le 18 février 1632, devant M^e François Bollogne, un certain Nicolas Fleury fut cité par son frère Jacques l'aîné, ancêtre d'Anne Le Roy, dans le testament dicté par cet ancêtre. Ce dernier, qui était sans doute l'aîné de la fratrie, accordait beaucoup d'attention à son frère Nicolas : il lui légua dans son testament, à cause de l'amitié qu'il lui portait, la somme de 2 sols tournois par jour, sa vie durant, que les enfants et héritiers du testateur, dès la mort de celui-ci, devaient lui verser⁴⁴. Il semble toutefois que cet homme rendit l'âme avant son frère aîné, puisqu'il n'apparaît plus dans le second testament de Jacques l'aîné, passé le 29 janvier 1643 devant le notaire Bollogne⁴⁵. Tous ces éléments nous permettent d'émettre l'hypothèse, à vérifier, que Jacques Fleury l'aîné et son frère Nicolas étaient, peut-être, les fils de Jean et Perrette Maucarré et les petits-fils du boucher Guillaume Fleury.

25. Une femme inconnue. Si cette hypothèse se vérifie, cette femme s'appellerait Perrette Maucarré et elle donna au moins trois enfants à son époux :

- Jacques Fleury l'aîné, époux de Jeanne Thion, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Jeanne, qui épousa en premières noces Daniel Morin. Le 20 juillet 1603, devant M^e Jean Beulant, notaire à Sens, elle passa un contrat de mariage l'unissant en deuxièmes noces au maître taillandier Michel Fichot, en présence de son frère Jacques, marchand boucher, et de l'épouse de celui-ci, Jeanne Thion⁴⁶. Elle convola ensuite en troisièmes noces avec Etienne Bingeon, qui était marchand. Elle était toujours en vie en 1646.
- Nicolas Fleury qui, le dimanche 26 octobre 1614, devant M^e Hilaire Martin, notaire royal à Sens, assista à la signature du contrat de mariage qui unissait sa nièce Marguerite Fleury, fille de Jacques l'aîné et Jeanne Thion, au marchand boucher Loup Dumont⁴⁷. Le 18 février 1632, devant M^e François

36. *Ibid.*, liasse 3E83-22, p. 1459.

37. *Ibid.*, liasse 3E69-1, folio 55 recto.

38. *Ibid.*, liasse 3E83-13 (voir inventaire du 12 juin 1563).

39. *Ibid.*, liasse 3E71-51.

40. *Ibid.*

41. *Ibid.*, liasse 3E71-32.

42. Archives municipales de Sens, <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53468dabda538/daogrp/0/111>.

43. Nicolas Maucarré est sans doute le même personnage que Nicolas Maucarré, vigneron à Sens, fils de Jean Maucarré, hôte de la Salamandre à Sens. L'inventaire après décès dudit Jean Maucarré, du 24 juillet 1563, décrit sa descendance (Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E22-1117).

44. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E22-320.

45. *Ibid.*, liasse 3E22-336-1.

46. *Ibid.*, liasse 3E22-98.

47. *Ibid.*, liasse 3E83-95.

Bollogne, il fut porté au nombre des légataires de son frère Jacques l'aîné, dans le premier testament dicté par celui-ci⁴⁸, mais il mourut sans doute avant 1643.

26. **Simon Thion.** Né à Sens, il était marchand potier d'étain ; il épousa Jeanne Gressier avant 1554. Il savait signer son nom : *Symon Thyon*.

Le 3 juin 1554, devant M^e Edme Chomereau, il assista à la signature du contrat de mariage de son beau-frère Simon Gressier, fils des défunts Nicolas et Colombe Cyrano, et de Denise Fouquet⁴⁹.

Le 18 janvier 1563 (n.s.), devant M^e Edme Fornerat, il fut témoin au contrat de mariage unissant son beau-frère Etienne Billard, fils des feus François Billard et Colombe Cyrano, à Perrette Lesourd, veuve de Savinien Charpin⁵⁰.

Le 23 février 1570, devant M^e Claude de Lohéac, notaire à Sens, Simon vendit avec son épouse à Denise Fouquet, sa belle-sœur, veuve de M^e Simon Gressier, notaire royal à Sens, et à M^e Etienne Billard, son beau-frère, lui aussi notaire royal, tuteur et curateur des enfants mineurs de Denise Fouquet et de feu Simon Gressier, une rente annuelle de 8 livres, 6 sols et 8 deniers tournois garantie sur une maison à Sens, tenant d'un long à la veuve de Savinien Pothières, d'autre long aux mineurs et aux enfants du défunt Florent Levert, son autre beau-frère, d'un bout et par-derrrière à Savinienne Gressier, sa nièce, fille de feu Savinien Gressier, et d'autre bout et par-devant au marché à blé, pour 100 livres tournois⁵¹.

Le 14 décembre 1570, devant M^e Claude Férien, notaire à Sens, le potier d'étain assista en tant que témoin à un échange de biens entre François Levert, marchand drapier, mari de Marguerite Boutet, et Jean Levert, marchand mercier, tous deux fils des défunts Florent et Marie Gressier. Ainsi, Jean céda à son frère François tout ce qu'il avait hérité de sa mère en une maison située près du marché à blé en la paroisse Saint-Hilaire à Sens, tenant d'un long à la veuve de Simon Gressier (Denise Fouquet) et à ses enfants, d'autre long à Simon Thion, d'un bout et par-derrrière à Savinienne Gressier et d'autre bout et par-devant au pavé royal. En échange de quoi François Levert céda à son frère Jean tout ce qu'il avait hérité de son défunt père dans une maison située en la grande rue de la paroisse Saint-Pierre-le-Rond à Sens, tenant d'un long aux héritiers de Pierre Daiz, d'autre long et d'un bout au pavé royal et d'autre bout à un certain Belotin⁵².

Simon Thion mourut à Sens avant 1581.

27. **Jeanne Gressier.** Née à Sens, mariée à Simon Thion avant 1554, elle était veuve quand, le 9 janvier 1581, devant M^e Jean-Baptiste Barreau, notaire à Sens, elle bailla au chaussetier François Levert, son neveu, contre une pension annuelle en espèces de 40 sols tournois, divers objets lui appartenant.

En voici la liste : un lit de plume, deux draps, une couverture verte, un manteau fort usé pour homme, quatre écuelles plates, un plat, onze assiettes, un pot de pinte, un pot de trois demi-septiers, deux écuelles à oreilles, un moutardier et une salière, le tout en étain et poinçonné à la marque de François Levert et à celle de Jeanne Gressier, ainsi que deux chandeliers de cuivre, un corset doublé et une robe noire pour femme, une couverture blanche, un chaperon noir, une broche de fer, une crémaillère, une lèche-frite, deux poêles de fer, un poêle d'airain, deux draps neufs et deux vieux draps⁵³.

Le 22 février 1590, devant M^e Hilaire Martin, elle assista à la signature du contrat de mariage de sa fille Colombe Thion et du marchand Jean Bénard⁵⁴.

Elle était encore en vie en 1594. Elle avait donné au moins trois enfants à son mari :

- Simon, qui épousa Jeanne Taillandier et mourut avant 1590.
- Colombe, qui, le 22 février 1590 devant M^e Hilaire Martin, passa un contrat de mariage avec le marchand Jean Bénard, fils des défunts Jean et Perrette Labrosse⁵⁵. Le 30 avril 1600, devant M^e Pierre Richeboys, elle signa un autre contrat de mariage qui l'unissait en secondes noces au marchand chapelier Etienne Herbelin, fils du défunt marchand Jean et Louise Marchand⁵⁶. Elle était toujours en vie en 1614.
- Jeanne, épouse de Jacques Fleury l'aîné, ancêtres d'Anne Le Roy.

28. **Jean Pourille.** Il exerçait la profession de couvreur à Sens, ceci dans de nombreux marchés de couverture d'ardoises, pour des églises et des abbayes dévastées après plus de trente ans de guerre civile. Il se maria en premières noces avec Claudine Masticq, probablement dans la décennie 1570.

Le 25 septembre 1588, devant M^e Hilaire Martin, il vendit pour la somme de 12 écus à Louis Pléart, tanneur à Sens, et à Michel Picard, lui aussi tanneur, résidant à Sens en la paroisse Saint-Symphorien, un quartier de vigne situé au lieu-dit *La Pointe Rougeault*, au finage de Saint-Pierre-le-Vif, provenant des héritages à partager avec ses deux enfants mineurs Mathurin et

48. *Ibid.*, liasse 3E22-320.

49. *Ibid.*, liasse 3E83-22, p. III.

50. *Ibid.*, liasse 3E83-12.

51. *Ibid.*, liasse 3E22-863-1 (acte signalé dans MEUNIER, Etienne. « Mémoire de maisons : histoire de trois logis de la place du marché au blé », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, nouvelle série, tome III, 2002, p. 108).

52. *Ibid.*, liasse 3E69-16, folio 273 recto (signalé dans MEUNIER, *Op. cit.*, p. 109).

53. *Ibid.*, liasse 3E22-58 (acte signalé dans MEUNIER, *Op. cit.*, p. 108).

54. *Ibid.*, liasse 3E83-64.

55. *Ibid.*

56. *Ibid.*, liasse 3E71-63.

Antoine, issus de sa défunte épouse Claudine Masticq. Cette vente était devenue nécessaire pour subvenir tant à la nourriture qu'à l'entretien de ses deux fils, ainsi que pour réparer le logis où ils résidaient⁵⁷.

Le 22 janvier 1595, devant M^e Nicolas Bollogne, Jean Pourille, assisté du savetier Pierre Pourille, son frère, passa un contrat de mariage l'unissant en secondes noces à Nicole Pallyn, âgée de 24 ans environ, servante de l'apothicaire Jean Villiers et de son épouse Savinienne Gauthier, présents tous deux à la signature du contrat ; cette domestique, fille des défunts Maurice et Anne Langlois, était native de Dammarie-sur-Loing, dans le Gâtinais, près de la ville de Lorris⁵⁸.

Le 11 février 1597, devant M^e Jacques Laurent, Jean assista ensuite avec son frère Pierre à la signature du contrat de mariage qui unissait son fils aîné Mathurin à Madeleine Tixerant, fille des défunts François, marchand à Sens, et Madeleine Jazu, mais également petite-fille du marchand Nicolas Jazu et arrière-petite-fille de Didier Jazu, lieutenant général du comté de Tonnerre⁵⁹.

Jean savait signer son nom, avec paraphe : *Jehan Porille*.

29. Claudine Masticq. Cette première épouse de Jean Pourille mourut avant 1588, laissant deux enfants à son mari :

- Mathurin, couvreur à Sens. Le 11 février 1597, devant M^e Laurent, en présence de son père et de son oncle Pierre Pourille, il passa un contrat de mariage qui l'unissait à Madeleine Tixerant, orpheline assistée de Mathieu Dissier, licencié en lois, avocat au bailliage de Sens, son cousin et tuteur, et entourée de son oncle Pierre Tixerant et de sa tante Michelle Jazu, son épouse, ainsi que de ses deux tantes Etienne Jazu, veuve d'Etienne Vyé, et Claudine Tixerant, épouse d'André Jossey⁶⁰.
- Antoine, époux de Madeleine Germain, ancêtres d'Anne Le Roy. Cet ancêtre avait aussi, outre son frère aîné Mathurin, un demi-frère puîné nommé Claude Pourille, maître couvreur, probablement le fils de Nicole Pallyn, seconde épouse de Jean Pourille. Le 7 mars 1639, devant M^e Louis Boullard, ce demi-frère assista avec sa femme Savinienne Barreau à la signature du contrat de mariage unissant sa nièce Denise

Pourille, fille d'Antoine et Madeleine Germain, au boucher Jean Lhermitte⁶¹.

30. Robert Germain. Né à Sens, il savait signer son nom : *R. Germain*.

Le 23 avril 1569, devant M^e Pierre Cellier, notaire à Sens, il passa un contrat de mariage qui l'unissait à Barbe Larcher en présence de ses parents, Jean, marchand huilier, et Jeanne Arcambault, ainsi que de sa sœur Marie Germain, épouse de maître Jacques Maslard⁶².

Il trépassa avant la naissance de son dernier enfant, une fille prénommée Louise, qui fut baptisée en l'église Sainte-Colombe, à Sens, le 9 août 1585⁶³.

31. Barbe Larcher.

Née à Sens, fille de Benoît et Marguerite Trochard, elle était orpheline de ses deux parents lorsque, le 23 avril 1569, devant M^e Pierre Cellier, elle passa un contrat de mariage avec Robert Germain, en présence de ses sœurs Marion, épouse du charpentier Pierre Frémy, curateur de la future mariée, Claudine, épouse de Pierre Gopillot, et Anne, épouse du charpentier Jean Frémy⁶⁴. Devenue veuve en 1585, elle convola en secondes noces avec un marchand huilier nommé Jacques Guillaumard. Elle avait donné au moins sept enfants à son premier conjoint :

- Robert, huilier à Sens, en la paroisse Saint-Pierre-le-Donjon. Il prit pour épouse Danielle Imbert. Il rendit l'âme à Sens le même jour que sa conjointe, le 23 janvier 1637 ; ils furent inhumés le jour même en l'église Saint-Pierre-le-Donjon, en face de l'autel de la Vierge Marie⁶⁵. Le 7 février 1637, devant M^e Louis Boullard, fut dressé l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par Robert Germain⁶⁶, qui furent ensuite partagés, le 17 février suivant par le même notaire, entre les quatre enfants du couple⁶⁷.
- Jean, qui, le 17 septembre 1595, devant M^e Hilaire Martin, passa un contrat de mariage qui l'unissait à Anne Michaut, fille du laboureur Robert et Denise Dufour⁶⁸. Le 2 décembre 1607, devant M^e Louis Badin, il signa un contrat de mariage en secondes noces avec Louise Leduc, fille de feu Guillaume et Savinienne Bellamy⁶⁹. Il travaillait comme marchand huilier à Sens.

57. *Ibid.*, registre 3E83-59, p. 571.

58. *Ibid.*, liasse 3E22-277.

59. *Ibid.*, liasse 3E83-126, folio 235 verso.

60. *Ibid.*

61. *Ibid.*, liasse 3E33-25.

62. *Ibid.*, liasse 3E69-12.

63. Archives municipales de Sens, <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53468dabee6/daogrp/0/62>.

64. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E69-12.

65. Archives municipales de Sens, <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53468dac056f4/daogrp/0/228>.

66. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E33-23.

67. *Ibid.*

68. *Ibid.*, liasse 3E83-71, p. 541.

69. *Ibid.*, liasse 3E83-167.

- Colombe, qui, le 19 juin 1594, devant M^e Martin, passa un contrat de mariage l'unissant à François Pelletier, laboureur et voiturier par terre, fils de feu Nicolas et Jeanne Geoffroy⁷⁰. Les époux étaient encore en vie en 1624.
- Anne, qui fut baptisée le 13 février 1576 en l'église Sainte-Colombe à Sens. Elle eut pour parrain maître Jacques Legras, procureur au bailliage et siège présidial de Sens, et pour marraines dame Marie Dory et Jeanne Turpin⁷¹.
- Marie, qui fut baptisée le 18 janvier 1578 dans la même église. Elle eut pour parrain Louis Le Vuit et pour marraines Marie Maslard et Madeleine Ferrand⁷².
- Madeleine, née vers 1581, épouse d'Antoine Pourille, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Louise, qui fut baptisée le 9 août 1585 dans la même église à Sens. Elle eut pour parrain François Brochard, fils de Pierre, sergent royal au bailliage de Sens, et pour marraines Louise Turpin et Marguerite Beaugrain⁷³; elle était née après le décès de son père.

Cinquième génération ascendante

32. Un homme nommé Le Roy.

Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il fut inhumé à Nailly; il a donc forcément vécu dans cette paroisse située près de Sens. Une recherche approfondie dans les fonds notariés de Nailly a mis en évidence la présence, sur place, d'une famille Le Roy au XVI^e siècle et l'existence d'un nommé Perrin Le Roy, possédant dès 1540 des vignes à Nailly sur le même site que le notaire Jean Le Roy, né vers 1530, le plus ancien ancêtre connu de la lignée d'Anne Le Roy. Cela fait de Perrin Le Roy un candidat potentiel sérieux comme ancêtre ultime de cette même lignée.

33. Une femme inconnue. Elle donna au moins un fils à son mari:

- Jean Le Roy, époux de Perrette Denis, ancêtres d'Anne Le Roy.

38. Jean Richer.

Il était sergent royal au bailliage et à la prévôté de Sens quand, le samedi 22 juillet 1516, devant M^e Louis Delafousse, notaire à Sens, il acheta pour 60 sols tournois à Liénarde Carré, veuve de Guyot Chaulvet, charpentier à Thorigny-sur-Oreuse, $\frac{1}{2}$ arpent de terre situé au lieu-dit *près le Champ de la Ville*, au finage de Thorigny-sur-Oreuse, chargé d'un droit de cens et tenant d'un long à Marion Britebeuze, d'autre long aux héritiers de Jean Figeoys, et des deux bouts à deux grands chemins menant

à La Postolle ou à Villeneuve-l'Archevêque⁷⁴. Jean Richer, en 1519, était sergent royal et notaire à Thorigny-sur-Oreuse.

39. Jeanne Giloppé. En 1550, elle était veuve et résidait à Courgenay auprès de son fils André Richer, moine à l'abbaye de Vauluisant. Elle donna au moins cinq enfants à son conjoint Jean Richer:

- Nicolas, époux de Jeanne Pinard et notaire royal à Thorigny-sur-Oreuse. Sa conjointe était veuve lorsque, le 18 février 1571 devant M^e François Boutet le jeune, elle assista à la signature du contrat de mariage unissant son fils Jean Richer à la demoiselle Antoinette Lecrec, fille de feu Pierre, prévôt de la rivière de Vanne, et Marie Duthier, dame des Grandes-Maisons⁷⁵.
- Jean, président au bailliage et siège présidial de Sens et lieutenant général dudit bailliage. Après sa mort, il laissa en héritage à sa sœur Louise, veuve de Jean Rousselet, une maison située à Malay-le-Vicomte, vis-à-vis de l'église de la paroisse, qui tenait d'un long aux héritiers de feu Nicolas Houdry, d'autre long à Jacques Houdry, d'un bout et par derrière au ru et d'autre bout et par-devant à la place de l'église. Le 25 avril 1576, devant M^e Boutet, sa sœur vendit cette maison pour 550 livres tournois à maître Jean Rousselet, son fils, principal du collège de la rue de l'Esquile à Toulouse⁷⁶.
- Christophe, né vers 1513 à Thorigny-sur-Oreuse, près de Sens. Devenu valet de chambre du roi François I^{er}, il fut envoyé en juillet 1541 par celui-ci en Suède afin de sceller une alliance avec le roi Gustave I^{er} Vasa contre l'empereur Charles-Quint. Il rencontra le roi de Suède en octobre 1541 dans le port suédois de Kalmar et parvint à le convaincre d'envoyer une ambassade en France pour y signer deux traités: un traité militaire conclu le 2 juillet 1542 à Montiers-sur-Saulx, puis un traité commercial parachevé le 10 juillet 1542 à Ligny-en-Barrois, où dès le 12 juillet 1542, le roi François I^{er} put ainsi déclarer la guerre à son rival Charles-Quint.

Le 21 novembre 1542, en la ville d'Angoulême, Christophe Richer fut ensuite chargé par son souverain, comme ambassadeur de France en Scandinavie, de retourner en Suède pour y faire ratifier les deux traités par le roi. Arrivé à Kalmar en juillet 1543, il n'obtint le 14 août suivant qu'une réponse évasive du roi Gustave I^{er} Vasa qui hésitait à engager un conflit incertain avec l'empereur.

En 1545, Christophe Richer devint ambassadeur permanent de France auprès du roi Christian III de Danemark. Il s'installa donc aussitôt à Copenhague où il épousa Marie Scudoroze, fille d'honneur de l'épouse du roi danois, qui lui donna quatre enfants.

70. *Ibid.*, liasse 3E83-70.

71. Archives municipales de Sens, <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53468dabeefe6/daogrp/0/8>.

72. *Ibid.*, <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53468dabeefe6/daogrp/0/22>.

73. *Ibid.*, <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta53468dabeefe6/daogrp/0/62>.

74. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E22-659.

75. *Ibid.*, liasse 3E71-24.

76. *Ibid.*, liasse 3E22-41.

Décédé à Paris le 26 mars 1553 (n.s.), il fut enterré en l'église Saint-Sulpice. Son épouse danoise était encore en vie en 1558⁷⁷.

- André, qui devint moine à l'abbaye de Vaultuisant, à Courgenay, puis évêque de Chalcédoine en 1541. Les 22 et 23 septembre 1549, avec l'évêque de Troyes Louis de Lorraine, il consacra l'église paroissiale de Saint-Martin à Rumilly-lès-Vaudes, dans l'Aube. Après la mort de son père, il accueillit sa mère à Courgenay. Il mourut à l'abbaye de Vaultuisant le 9 février 1556 (n.s.).
- Louise Richer, épouse de Jean Rousselet, ancêtres d'Anne Le Roy.

40. Pierre Dedrou. Il était marchand boucher à Sens. Né à la fin du xv^e siècle, il se maria vers 1510 avec Marguerite Bellon.

La famille Dedrou, dont le nom pouvait aussi s'écrire avec ou sans particule, c'est-à-dire *de Drou* ou bien tout simplement *Drou*, est bien identifiée dans le milieu de la boucherie de Sens, un milieu qui se caractérise par une transmission interne du métier. C'est la raison pour laquelle nous pensons que Pierre, marchand boucher à Sens, est sans doute le fils de Guillemain Drou, autre marchand boucher à Sens.

Le 25 mai 1492, devant M^e Jean Possot, notaire à Sens, soit cinq mois avant l'arrivée en Amérique de Christophe Colomb, Guillemain Drou et Ysabeau, veuve d'Anselin Tangy, en son vivant boucher à Auxerre, s'accordèrent sur les modalités d'un contrat de mariage qu'ils avaient passé entre eux à Auxerre, mais non enregistré, en particulier au sujet du douaire de l'épouse, fixé à 20 écus d'or ; les deux conjoints décidèrent en outre qu'au décès de l'un ou de l'autre, Guillemain conserverait son cheval et Ysabeau ses vêtements, bijoux et ceintures⁷⁸.

41. Marguerite Bellon. Elle donna au moins les deux enfants suivants à son conjoint :

- Jean, époux d'Etienne Parent, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Jeanne, qui était déjà veuve de Michel Charpin lorsque, le 9 février 1561 (n.s.), devant M^e Edme Chomereau, elle assista à la signature du contrat de mariage de son fils Savinien Charpin, boucher, et Perrette Lesourd, fille du marchand Pierre et Denise Robiqueau⁷⁹. Le 26 février 1561 (n.s.), devant le même notaire, elle fut témoin au premier contrat de mariage unissant son neveu Valérien Dedrou, maître boucher, à Perrette Charlot, veuve du boucher Edme Brégault⁸⁰.

44. Jacques Delagrance. Sans doute né vers 1490, le marchand Jacques Delagrance est cité dès 1516.

Le 3 novembre 1516, en effet, devant M^e Louis Delafousse, Catherine, veuve de Michau Delagrance, en son vivant teinturier résidant à Sens, vendit à son fils Jacques, pour la somme de 10 livres tournois payée en présence de Pierre Dryon dit le Roux, tondeur, et Jean Dauffigny, marchand chaussetier, domiciliés à Sens, un jardin situé près des faubourgs de la porte commune sur le ru de Marceau, tenant d'un long au cimetière de la petite maison-Dieu de Sens, d'autre long à une ruelle commune allant aux fossés de la ville, d'un bout et par derrière à ces mêmes fossés, puis d'autre bout et par-devant à la rue et chemin royal ; ce bien était chargé d'une rente de 13 sols et 9 deniers tournois envers le curé de l'église Saint-Hilaire de Sens, payable à la Toussaint⁸¹.

Jacques Delagrance était témoin, le 11 novembre 1516 devant le même notaire, lorsque sa mère, Catherine Drouot, vendit à Fiacre Danjain, sergent royal au bailliage de Meaux, pour la somme de 10 livres tournois payée en présence de Pierre Dryon et de Jean Desportes, foulon et tondeur natif de *Nogent-le-Roy*, domiciliés à Sens, toutes les rentes et revenus qui appartenaient à son défunt mari à la suite du trépas de Jacques Soubzberneau, en son vivant prêtre à Montereau-Fault-Yonne, rentes et revenus portant sur divers biens situés au finage de la ville de Montereau⁸².

Le 23 octobre 1541, devant M^e Jean Maupoy, le marchand Jacques Delagrance assista avec son épouse Héléne Bougrat à la signature du contrat de mariage qui unissait son fils Jacques, potier d'étain, à Denise Desmaretz⁸³.

45. Héléne Bougrat.

Elle était déjà veuve de Jacques Delagrance quand, le 19 octobre 1557, devant M^e Edme Fornerat, Jean Arnoult, laboureur à Cornant, et sa femme Catherine Leconte reçurent d'elle et de son fils Jacques Delagrance, tuteur des enfants mineurs des défunts Jacques Dufour et Jeanne Delagrance, la moitié de 27½ arpents de terre labourable situés à Cornant, à titre de moisson, pension et grain⁸⁴.

Le 16 mars 1561 (n.s.), devant M^e Edme Chomereau, Héléne assista en son domicile à la signature du contrat de mariage unissant sa petite-fille Denise Dufour, orpheline de ses deux parents, au boucher Savinien Dumont, fils du boucher Marin et feu Jeanne Perrot⁸⁵. Elle mourut dans les deux années qui suivirent ; en effet, le 12 juin 1563, devant le notaire Fornerat, fut

77. Pierre Le Clercq, notice sur Christophe Richer publiée dans l'ouvrage de DUGENNE, Paul Camille. *Dictionnaire biographique, généalogique et historique du département de l'Yonne*, tome iv, Société généalogique de l'Yonne, 1998.

78. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E22-1056-3.

79. *Ibid.*, liasse 3E83-22, p. 1432.

80. *Ibid.*, liasse 3E83-22, p. 1441.

81. *Ibid.*, liasse 3E22-659.

82. *Ibid.*

83. *Ibid.*, liasse 3E69-1, folio 55 recto.

84. *Ibid.*, liasse 3E83-13, inventaire du 12 juin 1563.

85. *Ibid.*, liasse 3E83-22, p. 1451.

dressé l'inventaire après décès des biens qu'elle laissait en héritage à ses descendants : les enfants mineurs de son défunt fils Jacques Delagrangé le jeune, placés sous la tutelle et curatelle de Jean Dufour et de Loup Richebois, et les enfants mineurs de feu Jeanne Delagrangé, sa fille, et feu Jacques Dufour, son gendre, dont le subrogé tuteur était Michel Delagrangé⁸⁶. Grâce à cet inventaire, nous savons qu'Hélène Bougrat avait donné au moins quatre enfants à son mari :

- Jeanne, épouse de Jacques Dufour, tous deux décédés à Sens avant 1557.
- Jacques le jeune, époux de Denise Desmaretz, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Hélène, épouse de Jean Jacquelin, marchand à Sens. Le 16 mai 1564, devant M^e Simon Gressier, notaire à Sens, Jean Jacquelin trouva un accord avec Michel Delagrangé, son beau-frère, pour clore les procès qu'ils s'étaient intentés à propos du partage d'une métairie située à Cornant, près de Sens ; ce bien entra dans la succession des défunts Jacques Delagrangé l'aîné et Hélène Bougrat, leurs parents et beaux-parents ; Michel Delagrangé agissait alors en son nom mais aussi en tant que tuteur et curateur des enfants mineurs des feus Jacques Dufour et Jeanne Delagrangé, Robert, Michau et Denise Dufour, mais aussi des enfants de feu Jacques Delagrangé le jeune, l'accord prévoyant des compensations en espèces⁸⁷.

Jean Jacquelin était déjà décédé lorsque, le 17 janvier 1570 devant M^e Jean-Baptiste Barreau, sa fille Marguerite Jacquelin passa un contrat de mariage avec le vigneron Noël Jaucourt, fils de Savinien et feu Etiennette Augeron⁸⁸.

En mars 1574, devant M^e Etienne Le Bingeon, notaire à Sens, son fils Jacques Jacquelin, mercier à Sens, signa un contrat de mariage l'unissant à Michelle Duport, fille du défunt marchand Simon et Catherine Jazu⁸⁹.

- Michel, subrogé tuteur de ses neveux et nièces. Le 16 mai 1564, devant le notaire Gressier, il trouva un accord avec son beau-frère Jean Jacquelin, tel que décrit précédemment⁹⁰.

C'est probablement lui qui, devenu boucher, épousa Perrette Drémont, avec laquelle il eut un fils, Etienne ; ce dernier, le 18 février 1596 devant M^e Hilaire Martin, passa un contrat de mariage avec Jacqueline Baillet, fille du maréchal-ferrant Claude et Philippe Larcher⁹¹.

46. Pierre Desmaretz.

Il était potier d'étain lorsque, le 23 octobre 1541, devant M^e Jean Maupoy, notaire à Sens, il assista avec son épouse Marguerite Fontaine à la signature du contrat de mariage unissant sa fille Denise à Jacques Delagrangé, lui aussi potier d'étain⁹².

47. Marguerite Fontaine. Elle donna au moins une fille à son conjoint :

- Denise, épouse de Jacques Delagrangé le jeune, ancêtres d'Anne Le Roy.

54. Nicolas Gressier.

Il était déjà procureur au bailliage de Sens quand, le 3 novembre 1517, devant M^e Louis Delafousse, en présence de Colas Cyrano, il reçut avec son épouse Colombe Cyrano une place en location, de la part de sa belle-mère Jeanne Leduc, veuve en premières nocces de Mahiet Cyrano, puis en secondes nocces de Martin Paulier, procureur au bailliage de Sens. Cette place était située en la paroisse Saint-Hilaire à Sens, devant le marché de blé, tenant d'un long aux doyen et chanoines de la cathédrale de Sens, d'autre long à Guenin Vincent, d'un bout et par derrière à Jean Duguet dit Duchault et d'autre bout et par devant au pavé royal ; en outre, elle était chargée d'une censive de 4 deniers parisis envers les chanoines de l'autel Notre-Dame de la cathédrale et de 5 sols tournois par an envers l'église Saint-Hilaire, ceci moyennant un loyer annuel et perpétuel de 8 livres tournois à payer chaque année le jour de la Toussaint⁹³.

Nicolas Gressier et sa femme étaient déjà morts lorsque, le 3 juin 1554 devant M^e Edme Chomereau, son fils Simon passa un contrat de mariage qui l'unissait à Denise Fouquet, fille de Noël et Savinienne Adrian, en présence de son autre fils Savinien et de ses deux gendres Florent Levert et Simon Thion⁹⁴.

55. Colombe Cyrano. Après le décès de Nicolas Gressier, elle convola en secondes nocces avec un autre procureur au bailliage de Sens, M^e François Billard.

Elle mourut à son tour avant 1554. Elle avait donné au moins cinq enfants à son premier mari⁹⁵, puis un autre à son second conjoint :

- Jean, chanoine de l'autel Saint-Pierre en la cathédrale de Sens, qui mourut en 1560.

86. *Ibid.*, liasse 3E83-13.

87. *Ibid.*, liasse 3E22-758.

88. *Ibid.*, liasse 3E22-41.

89. *Ibid.*, liasse 3E83-40.

90. *Ibid.*, liasse 3E22-758.

91. *Ibid.*, liasse 3E83-74, p. 132.

92. *Ibid.*, liasse 3E69-1, folio 55 recto.

93. *Ibid.*, liasse 3E22-660 (acte signalé dans MEUNIER, *Op. cit.*, p. 98).

94. *Ibid.*, liasse 3E83-22, p. III.

95. MEUNIER. *Op. cit.*, tableau de la p. 96.

- Marie, mariée avant 1554 à Florent Levert, marchand hôtelier à Sens.
- Jeanne, mariée avant 1554 à Simon Thion, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Simon. Le 3 juin 1554, devant le notaire Chomereau, il passa un contrat de mariage avec Denise Fouquet, fille de Noël et Savinienne Adrian, en présence de ses deux tuteurs et curateurs, Pierre Moussot, maître barbier et chirurgien à Sens, et Pierre Gallois, son oncle, ainsi que de ses deux beaux-frères Florent Levert et Simon Thion, de son frère Savinien et de son maître, Noël Montarnot, licencié en lois et avocat pour le roi à Sens⁹⁶.

Le 18 janvier 1563 (n.s.), devant M^e Edme Fornerat, il assista à la signature du contrat de mariage de son demi-frère utérin Etienne Billard et Perrette Lesourd, veuve de Savinien Charpin (fils de Michel et Jeanne Dedrou)⁹⁷.

Mort en 1569, il avait eu au moins trois enfants, d'où une longue postérité à Sens⁹⁸.

- Savinien, marchand, qui en 1554 assista au mariage de son frère Simon avec Denise Fouquet. Il avait épousé Savinienne Penon.
- Etienne Billard, sergent et archer du prévôt des maréchaux au bailliage et en l'élection de Sens. Le 18 janvier 1563 (n.s.), devant le notaire Fornerat, il passa un contrat de mariage l'unissant à Perrette Lesourd, veuve de Savinien Charpin et fille du marchand Pierre Lesourd et Denise Robiqueau, en présence de son demi-frère utérin Simon Gressier et de son beau-frère Simon Thion⁹⁹.

56. Un dénommé Pourille. Cet homme pourrait être, sans qu'on en ait la preuve absolue, un couvreur nommé Guillaume Pourille, résidant à Sens.

Uni en premières noces à Mathurine Henry, il passa un contrat de mariage le 5 décembre 1563 devant M^e Claude de Lohéac, par lequel il épousait en secondes noces Jeanne Lubin, veuve de Jean Gardet, domiciliée au hameau des Bordes à Dixmont, accompagnée de Jacques Montaigu, vigneron à Sens, qui était son cousin germain par sa femme¹⁰⁰.

57. Une femme inconnue.

Cette femme pourrait être soit Mathurine Henry, soit Jeanne Lubin, toutes deux épouses de Guillaume Pourille. Mathurine

Henry mourut probablement en août 1563, mois au cours duquel furent nommés les deux tuteurs des enfants mineurs qu'elle avait eus avec son époux, juste avant que ne fût dressé, durant le même mois, l'inventaire après décès des biens qu'elle laissait en héritage à ses enfants. Ces deux formalités sont signalées dans un accord conclu le 4 novembre 1563 devant M^e Claude de Lohéac, entre les deux tuteurs Guillaume Pourille, couvreur à Sens, père des enfants, et Julien Henry, maçon établi au hameau de Ru-Couvert, en la paroisse de Paron près de Sens, ces deux hommes s'accordant sur le fait que Guillaume pourrait conserver tous les meubles en sa possession, à condition d'en tenir *bon compte* et de pourvoir à la nourriture et à l'entretien des mineurs¹⁰¹. En tout cas, la femme inconnue figurant parmi tous les ancêtres d'Anne Le Roy, qu'elle fût Mathurine Henry, Jeanne Lubin ou une tout autre femme, avait donné au moins les deux enfants suivants à son conjoint :

- Jean, époux de Claudine Masticq, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Pierre, qui le 22 janvier 1595, devant M^e Nicolas Bollogne, assista à la signature du contrat de mariage unissant en secondes noces son frère Jean, veuf de Claudine Masticq, à une jeune servante de 24 ans environ, Nicole Pallyn, fille des défunts Maurice et Anne Langlois, native de Dammarie-sur-Loing, dans le Gâtinais¹⁰². Il fut aussi témoin avec ce même frère, le 11 février 1597 devant M^e Jacques Laurent, à la signature du contrat de mariage de son neveu Mathurin Pourille à Madeleine Tixerant, fille des défunts François, marchand à Sens, et Madeleine Jazu¹⁰³.

60. Jean Germain. Il était marchand huilier et savait signer son nom : *Jehan Germain*.

Le 23 avril 1569, devant M^e Pierre Cellier, il assista avec sa femme Jeanne Arcambault à la signature du contrat de mariage unissant son fils Robert à Barbe Larcher, fille des défunts Benoît et Marguerite Trochard¹⁰⁴.

Jean et son épouse étaient tous deux décédés quand, le 21 janvier 1578, devant M^e Jean-Baptiste Barreau, leur fille Hélène Germain, veuve de Jean Cordelier, âgée de 26 ans, céda la chambre basse et maison qu'elle avait reçues en héritage de ses parents à son frère André, marchand huilier à Sens, lui aussi héritier du couple¹⁰⁵.

96. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E83-22, p. III.

97. *Ibid.*, liasse 3E83-12.

98. MEUNIER. *Op. cit.*, tableaux des pages 112 et 120.

99. *Ibid.*

100. Archives départementales de l'Yonne, registre 3E22-862-2, folio 18 verso.

101. *Ibid.*, registre 3E22-862-2, folio 17 verso.

102. *Ibid.*, liasse 3E22-277.

103. *Ibid.*, liasse 3E83-126, folio 235 verso.

104. *Ibid.*, liasse 3E69-12.

105. *Ibid.*, liasse 3E22-52.

61. **Jeanne Arcambault**, morte entre 1569 et 1578. Elle donna au moins quatre enfants à son mari Jean :

- Marie, qui était déjà unie à Jacques Maslard lorsque, le 23 avril 1569 devant M^e Pierre Cellier, elle assista avec son époux et ses parents à la signature du contrat de mariage de son frère Robert et Barbe Larcher¹⁰⁶.
- Robert, époux de Barbe Larcher, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Hélène, née vers 1552, épouse de Jean Cordelier et veuve dès 1578.
- André, marchand huilier à Sens, qui était encore en vie en 1578.

62. **Benoît Larcher**

Il était décédé, ainsi que son épouse Marguerite Trochard, lorsque, le 23 avril 1569 devant M^e Pierre Cellier, leur fille Barbe passa un contrat de mariage avec Robert Germain, fils de Jean et Jeanne Arcambault, en présence de leurs trois autres filles survivantes, Marion, épouse du charpentier Pierre Frémy, Claudine, mariée à Pierre Gopillot, et Anne, épouse du charpentier Jean Frémy¹⁰⁷.

63. **Marguerite Trochard**. Elle donna au moins quatre filles à son conjoint :

- Marion, qui s'est mariée avant 1569 avec Pierre Frémy.
- Claudine, qui avait épousé avant 1569 Pierre Gopillot.
- Anne, qui s'est mariée avant 1569 avec Jean Frémy.
- Barbe, épouse de Robert Germain, ancêtres d'Anne Le Roy.

Sixième génération ascendante

88. **Michau Delagrangé**. Né probablement vers 1460, il était marchand drapier et teinturier à Sens, occupation lucrative dans une ville de négoce qui utilisait abondamment la voie fluviale de l'Yonne et de la Seine pour livrer des étoffes à Paris.

Nous avons déjà signalé deux actes post mortem où son nom est mentionné, établis en 1516 à l'initiative de sa veuve. Toutefois, le 2 juin 1492, devant M^e Jean Possot, il se présenta avec Félix Lappart, laboureur à Villiers-Bonneux près de Sens, tous les deux tuteurs et curateurs de Guillemain Colart et de sa sœur Colette, enfants mineurs des feus Jean l'aîné et sa femme nommée Delinon, ceci pour échanger avec Jean Colart le jeune, laboureur au même endroit, frère des mineurs, divers biens situés sur ce terroir¹⁰⁸. Compte tenu de sa qualité de tuteur et curateur des deux enfants, il est possible que Michau Delagrangé fût natif de cet endroit, avant de s'installer à Sens.

106. *Ibid.*, liasse 3E69-12.

107. *Ibid.*

108. *Ibid.*, liasse 3E22-1056-3.

109. *Ibid.*, liasse 3E22-1056-5, folio 145 recto & verso.

110. *Ibid.*, liasse 3E83-1, folio 144 recto (acte signalé dans MEUNIER. *Op. cit.*, p. 97).

111. *Ibid.*, liasse 3E22-659 (acte signalé dans MEUNIER. *Op. cit.*, p. 97).

112. *Ibid.*, liasse 3E22-660 (acte signalé dans MEUNIER. *Op. cit.*, p. 97).

89. **Catherine Drouot**, encore en vie en 1516. Elle avait donné au moins un fils à son mari :

- Jacques Delagrangé, époux d'Hélène Bougrat, ancêtres d'Anne Le Roy.

110. **Mahiet Cyrano**, bourrelier.

Le 24 février 1497 (n.s.), devant M^e Jean Possot, il acheta pour le prix de 120 francs à sa belle-mère Etienne, veuve en premières noces de Jean Leduc et en secondes noces de Perrin Ratier, un jardin situé en la rue Saint-Pregts à Sens, tenant d'une part à l'héritage de l'église Saint-Maximin, d'autre part aux héritiers de Gilbert Boctet, par-devant au pavé royal et par-derrrière à l'église et au ru de Gravereau.

Le même jour, il fut désigné par sa belle-mère comme procureur, chargé par celle-ci de plaider pour elle et de gérer tous ses biens, avec un autre procureur nommé Jean Bochart¹⁰⁹.

Mahiet était décédé quand, le 7 décembre 1507, devant M^e Jean Maillet, notaire à Sens, le tonnelier Etienne Chamillard et sa femme Marguerite Dufour cédèrent à titre d'échange, au marchand Hubert Gauthier, la moitié en indivis d'une maison située devant le marché au blé à Sens, tenant d'un long à Gauthier, d'autre long à sa veuve et à ses héritiers, d'un bout et par-devant au pavé royal et d'autre bout et par-derrrière au même Gauthier¹¹⁰.

111. **Jeanne Leduc**. Veuve de Mahiet Cyrano en 1507, elle convola en secondes noces avec Martin Paulier, procureur au bailliage de Sens.

Ce dernier était toujours en vie lorsque le 6 octobre 1516, devant M^e Louis Delafousse, le marchand Hubert Gauthier et le mercier Vincent Dufour se partagèrent une maison sise en la paroisse Saint-Hilaire à Sens, devant le marché au blé, qui tenait d'un long audit Gauthier, d'autre long audit Paulier, d'un bout et par-derrrière à ce même Gauthier et d'autre bout et par-devant au pavé royal¹¹¹.

Martin Paulier était toutefois déjà mort quand le 15 septembre 1517, devant le notaire Delafousse, sa veuve Jeanne Leduc bailla au vigneron Hébart Gaillard et à sa femme Jeanne Gaschy une parcelle de terre sise au bourg Saint-Pregts à Sens ; celle-ci tenait d'un long aux preneurs et à Savinien Gaschy, d'autre long à la veuve d'Aliot Gallois et à Pierre Veneau, d'un bout et par-derrrière à la ruelle de Thiot et d'autre bout et par-devant au pavé royal, le tout moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sols tournois à verser chaque année le jour de la Toussaint, à charge pour les preneurs de bâtir sur cette parcelle une maison de charpentes¹¹².

Le 3 novembre 1517, devant le notaire Delafousse, Jeanne bailla ensuite à Jean Frayer une maison avec jardin située au faubourg Saint-Pregts à Sens, tenant d'un long aux Célestins de Sens, d'autre long à Louis Ducrantin à cause de sa femme, d'un bout et par derrière à la bailleresse et d'autre bout et par devant au pavé royal, ceci moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sols tournois¹¹³.

Le même jour, devant le même notaire et en présence de Colas Cyrano, Jeanne bailla également à sa fille Colombe et à son gendre Nicolas Gressier, procureur au bailliage de Sens, une place sise en la paroisse Saint-Hilaire à Sens, devant le marché de blé, tenant d'un long aux doyen et chanoines de l'église cathédrale de Sens, d'autre long à Guenin Vincent, d'un bout et par derrière à Jean Duguet dit Duchault et d'autre bout et par devant au pavé royal; cette place était chargée d'une censive de 4 deniers parisis envers les chanoines de l'autel Notre-Dame de la cathédrale et de 5 sols tournois par an envers l'église Saint-Hilaire, ceci moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois à payer chaque an le jour de la Toussaint¹¹⁴.

Jeanne Leduc était déjà morte lorsque, le 14 décembre 1541, devant M^e Jean Maupoy, Jean Frayer le jeune et sa femme Jeanne Rouzier cédèrent à titre d'échange à l'épinglier Macé Toutain et à son épouse Barbe Frayer, ainsi qu'au tanneur Pierre Garnier et à son épouse Marion Frayer, tout ce qu'ils possédaient en une maison avec jardin située au bourg Saint-Pregts à Sens; celle-ci tenait d'un long à Jean Frayer le jeune et Jeanne Rouzier, d'autre long à Thomas Robbe, Simon Michel, Jean Robbe et Pierre Fendard, d'un bout au pavé royal et d'autre bout à Colas Ouzier, et elle était chargée d'une censive de 12 deniers envers le petit hôtel-Dieu de Sens et d'une rente de 20 sols tournois envers la défunte veuve et les héritiers de Martin Paulier¹¹⁵.

Jeanne Leduc a donné au moins trois enfants à Mahiet Cyrano, son premier conjoint:

- Colombe, épouse de Nicolas Gressier, ancêtres d'Anne Le Roy.
- Nicolas, ou Colas, marchand bourrelier à Sens. Il épousa Jeanne Lamy qui lui apporta de nombreux héritages, en particulier l'hôtel du Lion d'Or, à Sens, qui deviendra plus tard l'apanage de ses descendants portant les noms de Privé et Foucault.
- Pierre, procureur au bailliage de Sens, époux de Perrenelle Tremblay.

Il est à signaler que Savinien Cyrano, ancêtre du célèbre écrivain libertin Michel Savinien Cyrano de Bergerac (1619-1655), popularisé par la pièce d'Edmond Rostand, mis en relief dans de nombreuses études et portant le prénom de Savinien,

typique de la ville de Sens, avait été en relation avec les descendants de Michelle Cyrano, épouse de Paul Privé et fille probable de Nicolas et de Jeanne Lamy, ceci au sujet de la complexe négociation d'une rente¹¹⁶. À n'en pas douter, les Cyrano parisiens sont issus des Cyrano sénonais du même nom. Au sujet de cette famille, une source mentionne l'origine sarde des Cyrano, signalée dans le procès-verbal d'un interrogatoire de Pierre de Cyrano, neveu de l'écrivain, qui répondit à propos de son grand-père Abel de Cyrano: *Il a entendu dire qu'il estoit originaire de Paris et que son bisayeul estoit originaire de Sardaigne*¹¹⁷. Vieux fond de vérité ou mythe bien entretenu reposant sur un patronyme italianisant? Mahiet Cyrano, de Sens, probable bisaïeul d'Abel de Cyrano, pourrait donc être né en Sardaigne. En tout cas, les Cyrano n'étaient pas des Gascons, comme l'a supposé Edmond Rostand.

Septième génération ascendante

222. **Jean Leduc.** Il mourut à Sens bien avant 1497.

223. **Etiennette.** Elle épousa en premières noces Jean Leduc, puis en secondes noces Perrin Ratier.

Le 24 février 1497 (n.s.), devant M^e Jean Possot, elle vendit pour le prix de *six vingts francs* à son gendre Mahiet Cyrano, bourrelier, un jardin situé en la rue Saint-Pregts à Sens, tenant d'une part à l'héritage de l'église Saint-Maximin, d'autre part aux héritiers de Gilbert Boctet, par devant au pavé royal et par derrière à cette église et au ru de Gravereau. Le même jour, elle désigna comme procureurs son gendre et Jean Bochart, afin que ceux-ci pussent plaider en son nom et gérer tous ses biens¹¹⁸.

Ainsi s'achève la remontée généalogique, à Sens et dans les localités avoisinantes, entreprise par Alain Noël et Pierre Le Clercq à partir de la découverte, par Gilles Brassard, de l'acte de baptême d'Anne Le Roy. Nul doute que ce travail permettra à de nombreux Canadiens et Américains de suivre les traces de leurs ancêtres français, telles que nous avons pu les exhumer en consultant maints contrats dans l'immense fonds notarié de Sens! Bien d'autres documents restent à découvrir dans ce fonds, pour étoffer encore plus la biographie de chaque ancêtre d'Anne Le Roy. Il appartient à présent aux descendants de cette Fille du roi de poursuivre la tâche en venant chez nous, à Auxerre, dans la salle de lecture des Archives départementales de l'Yonne. Leurs ancêtres les y attendent déjà.

113. *Ibid.* (acte signalé dans MEUNIER. *Op. cit.*, p. 98).

114. *Ibid.*

115. *Ibid.*, liasse 3E69-1, folio 96 recto (acte signalé dans MEUNIER. *Op. cit.*, p. 97).

116. *Ibid.*, voir le tableau de la p. 100.

117. ALCOVER, Madeleine. « Notes brèves: Le neveu de Cyrano », *La Lettre clandestine*, n° 1, 1999, p. 626-627. Interrogatoire de Pierre Cyrano effectué par d'Argenson.

118. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E22-1056-5, folio 145 recto & verso.

DERNIÈRE MINUTE (26 mai 2021)

Pour illustrer le fait que l'on peut encore trouver dans le vieux notariat de Sens des contrats notariés permettant d'enrichir l'ascendance de la fille du roi Anne Le Roy, les trois auteurs de cette monographie familiale viennent de nous envoyer le résumé d'un acte de vente, à Sens, qui vient ajouter un couple à la sixième génération ascendante. Voici donc ce résumé :

Le 11 janvier 1547 (nouveau style), devant M^e François Boutet l'aîné, notaire à Sens, tous les héritiers des défunts Jacques Desmaretz et Guillemette Broche se réunirent en personnes ou par personnes interposées, à savoir leur fils Antoine, marchand, puis leurs quatre filles Jeanne, représentée par son époux Pierre Herbelin, sellier, Colombe, représentée par son mari Guillaume Bourgeot, artillier, Catherine, représentée quant à elle par son conjoint Jean de La Huproye, orfèvre, et Simone, célibataire, âgée de 30 ans ou plus et pouvant donc user de ses droits, et enfin leurs deux petites-filles Denise Desmaretz et Etiennette Desmaretz, filles de feu Pierre et Marguerite Fontaine (ancêtres 46 et 47

d'Anne Le Roy), la première représentée par son conjoint Jacques Delagrangé, potier d'étain, et la seconde par sa mère Marguerite Fontaine, sa tutrice, tous domiciliés à Sens. Tous ces héritiers ainsi réunis ce jour-là vendirent pour le prix de 30 livres tournois à l'honnête personne Héraclé Prévost, marchand demeurant à Sens, une rente annuelle et perpétuelle en nature de cinq bichets et onze pintes de blé froment et quatre bichets et six pintes de seigle, que Gillette Bidard, veuve d'Adenin Corgenay, et ses deux fils Etienne et Nicolas avaient été condamnés à verser chaque année, à la Toussaint, auxdits défunts Jacques Desmaretz et Guillemette Broche, ceci par une sentence rendue le 14 août 1529 au tribunal du bailliage de Sens¹.

Cet acte de vente de 1547 nous apporte les six renseignements nouveaux suivants :

- 1) Pierre Desmaretz, ancêtre 46 d'Anne Le Roy, est décédé avant 1547 (il vivait encore en 1541).
- 2) Il était fils de Jacques et Guillemette Broche (ancêtres 92 et 93 d'Anne Le Roy).

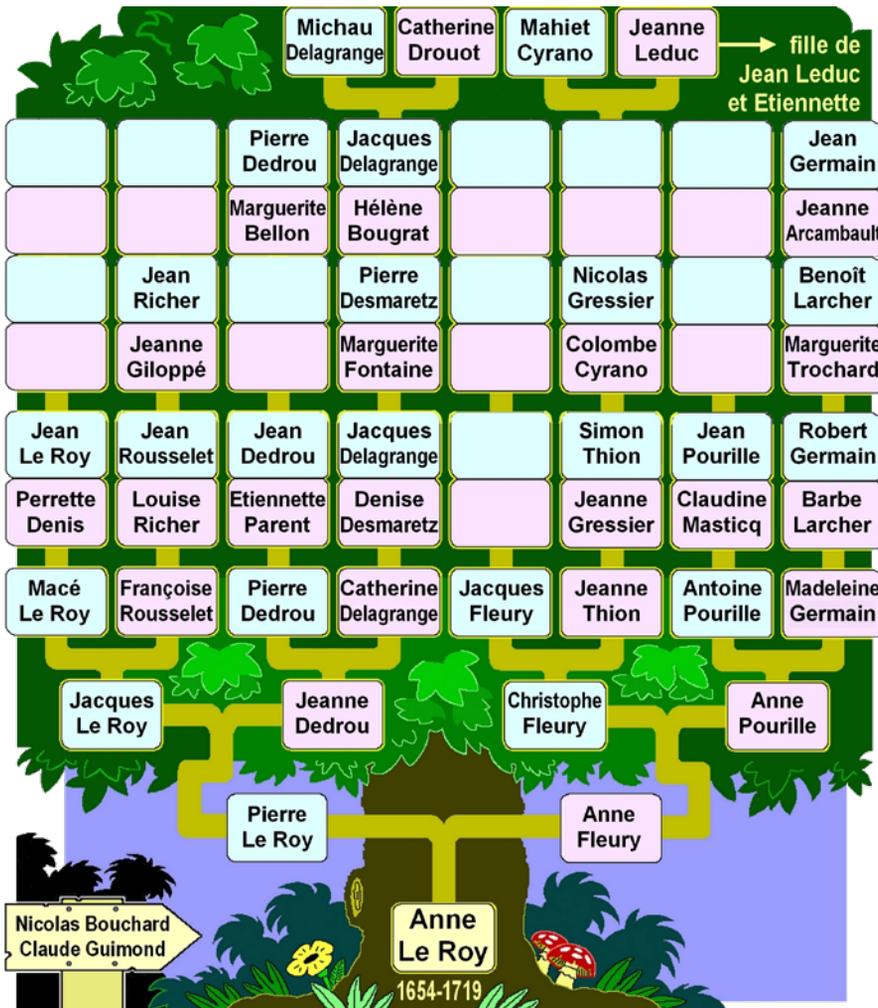
3) Ses parents étaient encore en vie en 1529.

4) Il avait un frère et quatre sœurs encore en vie en 1547, dont trois sœurs mariées.

5) Son épouse Marguerite Fontaine (ancêtre 47 d'Anne Le Roy) était encore en vie en 1547.

6) Elle avait donné à son mari une seconde fille, Etiennette, encore mineure en 1547.

1. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3E71-12.



Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :

- bragilou@gmail.com
- esgeaihygreccq@gmail.com
- noelalain89@gmail.com

mots de oénée

Notre plus grande
responsabilité est d'être
de bons ancêtres. – Jonas Salk.



La Société de généalogie de Québec (1961–2021): 60 ans d'évolution en généalogie

Guy Parent (1255) et Louis Richer (4140)



Né à Saint-Narcisse-de-Champlain, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir brièvement travaillé au gouvernement du Québec, il est entré à l'emploi de l'Université Laval où il a occupé le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite en 2008. Il a publié plus de 80 articles en généalogie, dont près de la moitié dans *L'Ancêtre*. Il a aussi écrit la biographie *Pierre Parent, le pionnier* en 2005. Il a été président de la Société de généalogie de Québec de 2013 à 2017 et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) de 2016 à 2019.



Né à Coteau-Station, Louis Richer est détenteur d'un baccalauréat en histoire Québec-Canada de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en administration publique de l'Université Laval. Pendant 30 ans, il a travaillé à la mise en valeur du patrimoine culturel canadien. À la retraite depuis 1998, il est bénévole à la Société de généalogie de Québec depuis l'année suivante. Il y a occupé différentes fonctions comme directeur de comités, secrétaire de la SGQ, conférencier et initiateur de nombreux projets. Son dictionnaire sur les Richer dit Louvetot en Amérique et son article sur le même sujet lui ont valu en 2011 le Prix Percy-Foy. En 2017, il a reçu la Médaille de reconnaissance de la FQSG. Il offre, en collaboration, différentes sessions de formation sur l'histoire du Québec, 1608-1968, et sur les registres paroissiaux.

Résumé

En 2021, la Société de généalogie de Québec (SGQ) commémore ses 60 ans d'existence vouée à la promotion et à la diffusion de la généalogie au Québec. Le monde de la généalogie a considérablement changé depuis la création de la SGQ en 1961. Ce texte rappelle le chemin parcouru depuis cette glorieuse période où des pionniers ont lancé ce merveilleux projet qu'est la SGQ.

Naissance de la Société de généalogie de Québec

La Société de généalogie de Québec a vu le jour en 1961. Cette association, dédiée à la recherche de nos ancêtres, est née de l'initiative de trois personnes : G.-Robert Tessier, René Bureau et le frère Magloire Gagné dit Bellavance. Auparavant, il existait depuis 1944 une section Québec de la Société de généalogie canadienne-française (SGCF). Celle-ci avait été fondée l'année précédente à Montréal par le père franciscain Archange Godbout.

Au début de 1961, à la suite d'une divergence de vues avec la société mère, les responsables de la section Québec décident de créer dans la ville de Québec une société de généalogie autonome. La *Société canadienne de généalogie* est née officiellement le 27 octobre 1961 avec l'octroi de ses lettres patentes. En 1974, elle prenait son nom actuel : la *Société de généalogie de Québec*. Élu le 10 janvier 1962, le premier conseil d'administration se composait de René Bureau, président, Benoît Pontbriand, vice-président, Benoît Plamondon, trésorier, Raymond Gingras, archiviste, et G.-Robert Tessier, secrétaire.

Les origines de la généalogie au Québec

Au Québec, la généalogie a d'abord été l'affaire des curés de paroisse. En effet, de 1621 jusqu'en 1993, les curés, bientôt rejoints par des ministres d'autres cultes, ont eu presque exclusivement la lourde responsabilité de tenir les registres de l'état civil des Québécois et des Québécoises. Le 1^{er} janvier 1994, le Québec devient la dernière juridiction en Amérique du Nord à confier cette responsabilité à un haut fonctionnaire, le Directeur de l'état civil, seul responsable de conserver et d'émettre des actes de naissance, de mariage et de décès.

En 1993, René Jetté, le grand maître de la généalogie, écrivait :

Du point de vue de la généalogie, le rôle de l'Église catholique est double. Il consiste, d'une part, à enregistrer les baptêmes, mariages et sépultures des fidèles, source fondamentale de la recherche généalogique, et d'autre part à inscrire dans les actes de mariage les dispenses de parenté éventuellement obtenues par les conjoints, forçant ainsi les curés à se faire généalogistes au besoin. Quant à l'État, c'est surtout

à l'occasion des règlements de succession qu'il fait parfois appel à la généalogie, étant donné que le droit successoral du Québec reconnaît aux proches le droit d'hériter d'un parent décédé *ab intestat*¹.

Quelques exemples permettent d'illustrer le type de généalogie que pratiquaient les curés². Le 29 mars 1910, le curé de Contrecoeur, Jean Ducharme, ajoute au mariage de Jérémie Deslauriers et de Léopoldine Chagnon, veuve de Clément Deslauriers, un tableau illustrant le degré de parenté entre l'époux décédé et le nouveau conjoint (**Figure 1**). Ce schéma justifie la mention de la dispense *du troisième au troisième degré d'affinité licite* dans l'acte de mariage, car Jérémie est le petit-cousin de Clément, l'époux décédé, et, par conséquent, ils ont le même arrière-grand-père.

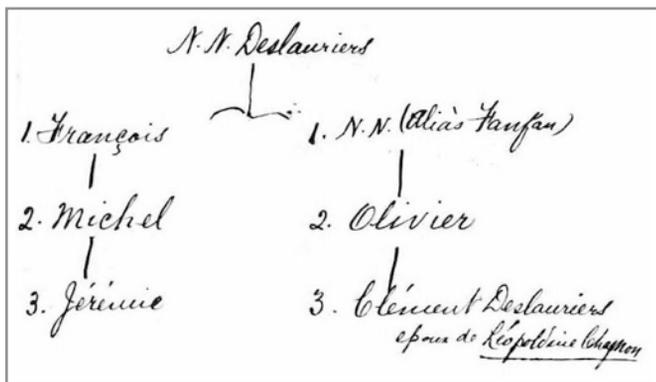


Figure 1. Registres paroissiaux de la paroisse Sainte-Trinité, à Contrecoeur.

Source: [FamilySearch, https://www.familysearch.org/](https://www.familysearch.org/).

On peut aussi citer cet exemple du 14 février 1854, à La Visitation-de-l'Île-Dupas, où, dans l'acte de mariage entre Joseph Plante et Léocadie Guèvremont, une note marginale sera ajoutée en 1861 (**Figure 2**). Cette note est erronée et le curé insère donc dans le registre de la copie religieuse ce petit encart pour corriger la note marginale dans laquelle on faisait référence à une fausse filiation.

Jusqu'au quatrième degré de consanguinité, les futurs époux devaient obtenir une dispense accordée par l'évêque, ou son représentant, et verser une contribution financière. La question était d'autant plus sérieuse qu'un mariage entre parents rapprochés était invalide et, pire, les enfants nés de cette union étaient illégitimes. Nous rencontrons dans les registres paroissiaux, à l'occasion, des mariages *réhabilités*, parfois plusieurs années après une première célébration. Entre-temps, on avait découvert qu'il n'y avait pas eu de dispense accordée pour affinité parentale. Ainsi, le 8 mars 1827, Paul-Loup Archambault,

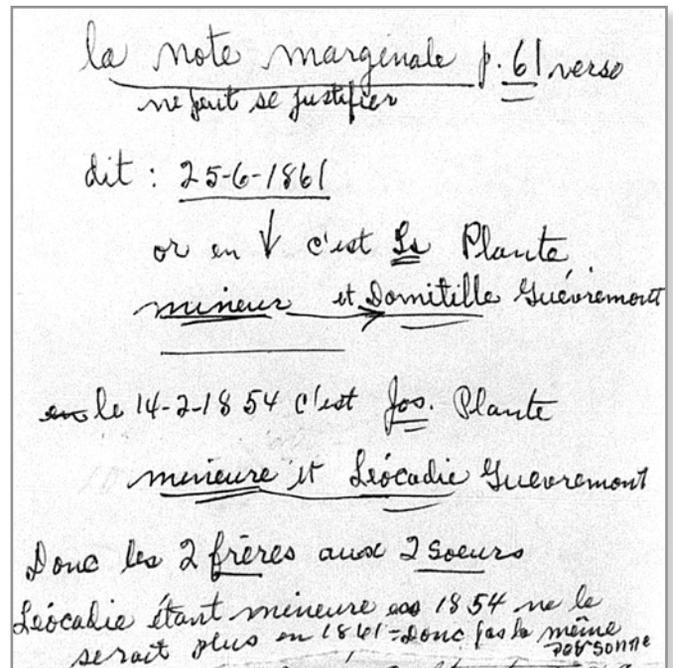


Figure 2. Extrait des registres paroissiaux de la paroisse La Visitation-de-l'Île-Dupas.

Source: [Ancestry.ca, https://www.ancestry.ca/](https://www.ancestry.ca/).

curé de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres), après avoir reçu la dispense de troisième degré de consanguinité de la part du vicaire général du diocèse, a *réhabilité* et reçu à nouveau le consentement de mariage de Michel Dupont et de Françoise Bourbonnais, consentement déjà obtenu près de cinq ans auparavant, soit le 6 mai 1822. En plus, le curé a *légitimé* un enfant mâle né le 22 mai 1825 et baptisé sous les prénoms de Paul Éphrem. Le curé faisait mention également d'un autre enfant, prénommé Michel, qui avait déjà été légitimé lors du premier mariage des parents.

L'imposition des dispenses, associée aux degrés de consanguinité possible des futurs époux, affecte le travail des curés qui doivent accorder une grande importance à la connaissance des filiations, donc à la généalogie. Cela se reflète même dans leur bibliothèque. On peut citer en exemple le curé Isaac Guillemette qui a été ordonné le 29 octobre 1854 à Trois-Rivières et qui a terminé sa carrière à Saint-Stanislas³ où il a été nommé curé en 1879⁴. Il y est décédé le 22 mars 1885. L'inventaire de ses biens fait mention du *Dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay, premier volume estimé à deux piastres*⁵. Le travail de l'abbé Cyprien Tanguay a trouvé son chemin jusque dans la bibliothèque d'un curé de campagne, témoin du rôle de la généalogie pour le curé Guillemette.

1. JETTÉ, René. « Les pionniers de la généalogie au Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 34, 1993, p. 14-17.

2. Les auteurs remercient Gilles Cayouette, auteur du blogue *Le chercheur nomade*, de nous avoir fourni les exemples tirés des registres paroissiaux que nous utilisons dans ce texte. Vous pouvez consulter ce blogue à : <http://chercheurnomade.blogspot.com>.

3. Il s'agit de la paroisse Saint-Stanislas, dans la MRC des Chenaux.

4. ALLAIRE, abbé Jean-Baptiste-Arthur. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*. Les anciens, Montréal, Imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, Montréal, 1910, vol. 1, 543 p.

5. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, le 7 avril 1885.

Les curés peuvent compter sur l'aide de leur diocèse pour les conseiller dans cette démarche. Les autorités ecclésiastiques sont vigilantes et reconnaissent l'importance de la généalogie dans les fonctions qu'exercent les curés : elles veillent au grain. Dans le manuel *Discipline diocésaine de l'Église catholique* publié en 1937, l'archidiocèse de Québec donne des exemples de recherche de filiations pour guider les curés. Il est bien précisé, à l'article 584, que pour les arbres généalogiques, *on suivra le mode indiqué dans le présent ouvrage*⁶. Voici un des exemples que fournit ce livre (**Figure 3**) :

E		
— 252 —		
Louis Ladon Souche		
Irène Ladon (Jean Miron)	I	Zénon Ladon (Sabine Miron)
Darie Miron (Jules Lenot)	II	Joseph Ladon futur
Flore Lenot future	III	
Il y a entre les futurs, Joseph Ladon et Flore Lenot, un double empêchement par consanguinité au troisième degré atteignant le second, puisqu'ils sont deux fois cousins à ce degré inégal.		

Figure 3. Extrait du livre *Discipline diocésaine de l'Église catholique*.

Les généalogistes, successeurs des curés

Sans grande surprise, le premier généalogiste reconnu au Québec est un ancien curé de paroisse, l'abbé Cyprien Tanguay. Entre 1871 et 1890, il a publié en sept volumes le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, retraçant les origines du peuplement européen depuis le début de la colonie de la Nouvelle-France jusqu'en 1760. Par son œuvre, Tanguay participait à l'époque au mouvement de survivance de la race canadienne-française en rappelant ses racines françaises et catholiques. Malgré ses erreurs et ses omissions, il s'agit d'une œuvre magistrale. Réédité à plusieurs reprises, ce *Dictionnaire*

est remplacé seulement cent ans plus tard par celui d'un autre généalogiste, René Jetté. Ce dernier publie en 1983 le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730*⁷. Cet ouvrage monumental avait été précédé de la publication du premier volume du *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture et des recensements du Québec ancien* par le Programme de démographie historique.

Entre-temps, l'Institut généalogique Drouin avait publié en trois volumes le *Dictionnaire national des Canadiens français (1608-1760)*⁸. L'Institut généalogique Drouin est né de la vision d'un homme : Joseph Drouin. Dans les années 1910, cet avocat de Montréal fonde la première entreprise commerciale québécoise offrant des lignées généalogiques enjolivées et accompagnées d'armoiries de famille. Drouin s'adressait à une clientèle particulière, soit à une certaine élite bourgeoise et ecclésiastique. Celles-ci étaient fières de présenter leurs ancêtres sous forme d'arbres généalogiques qui pouvaient remonter en certains cas jusqu'à l'ancienne noblesse de France. Au cours de sa carrière, Drouin a réalisé environ 1200 généalogies. À la suite de son décès en 1937, son fils Gabriel a repris le commerce de son père sous le nom d'*Institut généalogique Drouin* qui a été acquis en 1997 par Jean-Pierre Pépin. Ces généalogistes dont nous avons mentionné les noms ont acquis une réputation enviable et ont laissé leur marque dans le paysage québécois de la généalogie. Ils ont aussi ouvert la recherche des ancêtres au plus grand nombre. Au fil des ans, des auteurs ont rappelé leur contribution, que ce soit Guy St-Hilaire^{9,10}, Michel Pratt¹¹, René Jetté¹² ou Daniel Fortier¹³.

Les publications de ces dictionnaires généalogiques sont suivies par celle, importante, d'un autre généalogiste, Michel Langlois, auteur du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, en quatre volumes¹⁴. Le grand mérite de Langlois est d'avoir associé à la généalogie des familles les contrats notariés, notamment les contrats de mariage conservés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). À ces dictionnaires publiés en format traditionnel ont succédé des produits numériques offerts sur support informatique comme le *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765* de Bertrand Desjardins¹⁵ ou la *Généalogie des Français d'Amérique du Nord* de Denis Beauregard, produit qui est mis à jour régulièrement par son auteur¹⁶.

6. ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC. *Discipline diocésaine de l'Église catholique*, Québec, L'Action catholique, 1937.

7. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1180 p.

8. Institut généalogique Drouin. *Dictionnaire national des canadiens-français (1608-1760)*, Montréal, 1965, 1974 p.

9. ST-HILAIRE, Guy. « L'histoire de la généalogie au Québec, des débuts à 1960 », *Histoire Québec*, 2010, vol. 15, n° 3, p. 30-34.

10. ST-HILAIRE, Guy. « L'histoire de la généalogie au Québec, de 1960 à nos jours », *Histoire Québec*, 2011, vol. 16, n° 3, p. 31-34.

11. PRATT, Michel. *L'Institut généalogique Drouin. Généalogie et histoire d'une entreprise*, Montréal, Histoire Québec, 2010, 57 p. (Collection Société historique et culturelle du Marigot).

12. JETTÉ. *Op. cit.*

13. FORTIER, Daniel. « Bicentenaire de la naissance de Cyprien Tanguay », *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 328, automne 2019, p. 41-50.

14. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Québec, La Maison des Ancêtres et BAnQ, 1998-2001, 4 vol., 2056 p.

15. DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*, [Cédérom], Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, décembre 2002.

16. BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, www.francogene.com/genealogie/gfan.php.

La démocratisation de la généalogie

En fondant la SGCF en 1943, le père Archange Godbout souhaitait démocratiser la généalogie. Après avoir grandi dans le giron de la SGCF pendant 18 ans, avant de voguer vers son autonomie, la création de la SGQ en 1961 a permis d'accentuer cette philosophie. L'existence de ces deux sociétés de généalogie a amorcé un mouvement qui n'a cessé de croître depuis. En 2008, le sociologue Fernand Harvey, fin observateur de la société québécoise, faisait un constat similaire quand il disait : *La généalogie s'est démocratisée et généralisée depuis les années 1960*¹⁷. Sinon, pour une certaine élite, la seule référence québécoise en généalogie était l'Institut généalogique Drouin.

Un des grands mérites des sociétés de généalogie en vue de la démocratisation du mouvement est le partage des connaissances entre les membres. La SGQ participe à cet élan notamment par son programme de formation, ses conférences mensuelles, son service de recherche, d'entraide et de transcription de documents anciens, ses visites culturelles, sa revue **L'Ancêtre** et les consultations en personne dans ses locaux. Afin de faciliter la communication avec ses membres et le grand public, la SGQ crée un premier site Web, à la fin des années 1990. En plus des nouvelles courantes de l'organisme, on peut y consulter plusieurs bases de données utiles aux généalogistes. À cela se sont ajoutés au fil des années de nouveaux outils de communication : les infolettres et les réseaux sociaux. La SGQ entretient aussi une relation privilégiée avec son voisin de palier, BAnQ, ce qui facilite grandement le travail des chercheurs.

La SGQ et la recherche généalogique au fil des ans

Dans les premières années de son existence, la SGQ a favorisé l'accès de ses membres aux données généalogiques en publiant d'abord des répertoires de mariages. De 1961 à 1970, 28 répertoires de mariages ont été publiés, dont près de la moitié est le fruit du travail du frère Robert-Edmond Gingras et de Gérard-E. Provencher. Dans la décennie 1980, grâce à l'abbé Jean-Guy Roy en collaboration avec la SGQ et son président, D.-Renaud Brochu, les régions de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata ont fait l'objet d'un imposant programme de dépouillement des registres paroissiaux par des bénévoles de la SGQ. En 1988, la SGQ rend disponible aux chercheurs le répertoire des *Mariages MRC Rivière-du-Loup, 1813-1986*, suivi, en 1989, des deux autres volumes, soit les *Mariages MRC Rivière-du-Loup, 1766-1986* et *Mariages MRC Les Basques, 1713-1986*.

En plus des publications des registres de mariages des paroisses du Québec, la SGQ veut mettre à la disposition de ses membres des outils de recherche qu'ont créés des généalogistes passionnés. La SGQ se montre à l'avant-garde de la collaboration, toujours dans le but de procurer à ses membres

d'autres données inédites en matière de généalogie. En 1986, la SGQ reçoit des Archives nationales du Québec (BAnQ de l'époque) une réponse favorable à sa proposition relative au Fichier Loiselle. La présidente d'alors, Jacqueline Faucher-Asselin, faisait un appel à des bénévoles afin de finaliser le classement de ces fiches¹⁸. Rappelons que le fichier Loiselle compte 1 600 000 fiches se rapportant à des mariages qui ont eu lieu principalement au Québec entre 1760 et le début des années 1900. Ces fiches étaient l'œuvre d'Antonin Loiselle, père dominicain, qui les a rédigées au gré de ses recherches dans différentes paroisses où il a exercé son ministère entre 1939 et 1963¹⁹. Grâce au travail des bénévoles placés sous la supervision de Jacqueline Faucher-Asselin, le classement a été révisé par famille et les fiches microfilmées ont été rendues disponibles aux chercheurs de la SGQ. En 2009, la SGQ en a acquis une version numérisée, toujours disponible pour consultation dans son centre de documentation.

La SGQ et le BMS2000

En 1998, la SGQ se joint à cinq autres sociétés de généalogie en vue de mettre en commun leurs bases de données concernant les baptêmes, mariages et sépultures de leur région. Le Club de généalogie de Longueuil, la Société de généalogie des Laurentides, la Société de généalogie les Patriotes, la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry et la Société de généalogie de l'Outaouais avaient, le 14 avril 1998, signé une entente qui marquait la naissance du regroupement qu'on nommera *BMS2000*. Quelques jours plus tard, soit le 30 avril, la SGQ rejoint le groupe fondateur.

La progression du *BMS2000* est exponentielle. En juin 1998, la première version de la base de données, installée à la bibliothèque de la SGQ, contient un index de 1,6 million de mariages. L'année suivante, soit au mois de novembre 1999, *BMS2000*, qui résulte maintenant de la collaboration de huit sociétés de généalogie, compte un index de 1 816 185 mariages, 190 347 baptêmes et 83 888 sépultures. En 2020, *BMS2000* (version 24) offre maintenant aux généalogistes 3 756 137 fiches de mariage, 8 023 889 fiches de baptême et 3 762 621 fiches de sépulture. Vingt-quatre sociétés participent maintenant à cet immense projet.

Ces données dépassent largement les frontières du Québec pour englober notamment des parties importantes de la francophonie canadienne. Grâce au travail de ses bénévoles, la SGQ est un des plus importants contributeurs à cette banque de données unique en son genre dans le monde de la généalogie.

La SGQ et les bases de données généalogiques

Au cours des dernières décennies, d'autres organismes se sont intéressés aux données généalogiques et la recherche universitaire n'est pas en reste. En 1966, le Programme de recherche en

17. PAYEN, Carole. « La généalogie, une balise dans la modernité? », entretien avec Fernand Harvey, *À rayons ouverts*, n° 75, BAnQ, 2008, p. 5-7.

18. FAUCHER-ASSELIN, Jacqueline. « Fichier Loiselle... un élan de bénévolat », *L'Ancêtre*, 1986, vol. 12, n° 7, p. 271.

19. TREMBLAY, Sylvie. « Le fichier Antonin Loiselle », *Cap-aux-Diamants*, hiver 1989, vol. 4, n° 4, p. 61.

démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH) est lancé par les démographes Hubert Charbonneau et Jacques Légaré. Il s'agit d'un projet de recherche à haute valeur scientifique en démographie historique. Le but poursuivi est de reconstituer la population du Québec avant 1850 à partir des registres paroissiaux et des recensements²⁰. Un premier tome du *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture et des recensements du Québec ancien* est publié en 1980²¹ et a été suivi de 47 autres volumes en format papier. Par la suite, une version numérique accessible sur le Web est offerte aux chercheurs, à la grande satisfaction des généalogistes.

D'autres joueurs, dont certains viennent des États-Unis, se sont montrés intéressés par les registres paroissiaux du Québec. Dès la décennie 1970, les mormons de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours se sont manifestés. Ceux-ci ont comme mission de retracer l'arbre généalogique de l'humanité, un des fondements de leur religion étant la famille dans le sens planétaire. Cet objectif ambitieux repose essentiellement sur le fait que les mormons croient que les liens familiaux sont éternels. En 1976, la *Genealogical Society of Utah* et l'Assemblée des Évêques du Québec ont conclu une entente qui autorisait le microfilmage, par les mormons, des registres des quelque 600 paroisses ouvertes avant 1877 et dispersées sur tout le territoire québécois. Le PRDH a joué le rôle d'intermédiaire dans cette négociation.

*Ce microfilmage a généré plus de 1400 bobines de microfilm reproduisant environ 4 millions d'actes de baptême, mariage, sépulture enregistrés entre 1621 et 1876*²².

La première réalisation de ce travail est publiée en 1982. Ces microfilms sont devenus accessibles pour les généalogistes dans les centres d'archives de BANQ qui les ont acquis en plusieurs blocs entre 1982 et 1989. Les généalogistes avaient dès lors accès à une copie des registres paroissiaux du Québec, leur outil de recherche de base.

Cette entente avec les mormons et l'intérêt manifesté pour les registres paroissiaux de la province de Québec n'ont pas laissé le gouvernement québécois indifférent. D'ailleurs, l'année précédente, dans les procès-verbaux de l'Assemblée nationale du Québec pour la période du 18 mars au 19 décembre 1975, on cite l'adoption de la motion suivante :

Sur la motion de M. [Fabien] Roy, il est ordonné qu'il soit déposé sur le bureau de la Chambre : Copie de toute correspondance et autres documents échangés entre la Société Généalogique des mormons de Salt Lake City, le ministère de la Justice, l'Assemblée épiscopale des Évêques du Québec et l'Institut

Généalogique Drouin, concernant la reproduction des registres de l'État civil du Québec. M. Levesque dépose sur le bureau de la Chambre ledit document. (Document de la session no 188).

D'autres bases de données généalogiques intéressent la SGQ. En novembre 1998, elle acquiert de *Diffusion généalogique Pépin* les 2366 microfilms des *Registres du Fonds Drouin* qui comprennent une

*collection d'images de registres paroissiaux (baptêmes, mariages et sépultures) et d'autres documents divers couvrant le Québec et l'Acadie française ainsi qu'une partie de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du nord-est des États-Unis. Cette collection massive contient notamment l'entièreté de l'État civil québécois de 1621 aux années 1940*²³.

L'année précédente, Jean-Pierre Pépin avait fait l'acquisition de cette base de données de l'Institut généalogique Drouin. Joseph Drouin, qui lui a donné son nom, avait créé la méthode et les bases de l'Institut ; son fils Gabriel a développé les outils ; enfin, Claude Drouin, Jean-Pierre Pépin et Sébastien Robert ont rendu accessible aux chercheurs cette formidable base de renseignements²⁴. En 2007, grâce à une contribution spéciale de la part de ses membres, la SGQ achète la version numérisée des *Registres du Fonds Drouin*, soit plus de 11 695 000 actes numérisés. Ces données sont disponibles pour consultation dans le centre de documentation de la SGQ.

Les ententes entre partenaires continuent d'être une voie privilégiée par la SGQ en vue de fournir de nouvelles données à ses membres et de faire avancer la généalogie au Québec. Ainsi, le 12 mai 2009, une entente tripartite est signée entre la SGCF, la SGQ et l'Institut généalogique Drouin, afin de numériser les formulaires de mariage du Québec de 1926 à 1997. La numérisation est réalisée par ce dernier, tandis que l'indexation est faite par la SGQ avec la collaboration de la SGCF. Rappelons qu'à partir de 1926, les célébrants des mariages au Québec devaient tenir, en parallèle aux actes de mariage, des formulaires regroupant des données sur les futurs époux à des fins démographiques. Cette base de données est d'autant plus utile pour les mariages célébrés après les années 1940 et qui ne font pas partie des *Registres du Fonds Drouin*, qui s'arrêtent au début de cette décennie. La base de données *Mariages du Québec 1926-1997* est disponible aux membres au centre de documentation et dans son site Web. Les membres de la SGQ ont aussi accès à la base de données *l'Index des décès du Québec 1926-1997* dont la mise en ligne a été réalisée par la SGQ.

En 1996, la compagnie américaine *Ancestry* fait son entrée sur le Web. Elle offre un accès à des documents numérisés

20. « Le programme de recherche en démographie historique du département de l'Université de Montréal », dans *Annales de démographie historique*, 1982, Villes du passé. p. 375-382, www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1982_num_1982_1_1551. Consulté le 12 novembre 2020.
21. CHARBONNEAU, Hubert, et Jacques LÉGARÉ, sous la dir. de. *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture et des recensements du Québec ancien*, vol. 1, Québec XVII^e siècle, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, 451 p.
22. « Le programme de recherche en démographie historique du département de l'Université de Montréal ». *Op. cit.*
23. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com/blog/2017/10/01/les-registres-du-fonds-drouin/. Consulté le 28 décembre 2020.
24. PRATT, Michel. *Op. cit.*, p. 55

dont l'indexation est toujours en évolution. Dès 2006, sa compagne canadienne, *Ancestry.ca*, offre aux chercheurs l'accès aux *Registres du Fonds Drouin* numérisés ainsi qu'aux recensements canadiens. Depuis 2016, une entente avec BANQ permet la mise en ligne graduelle des index des greffes de notaires du Québec de 1637 à 1935 et, éventuellement, du contenu de leurs minutes²⁵.

La généalogie par le Web

La création des bases de données à partir des registres paroissiaux du Québec et d'ailleurs, des recensements canadiens, américains et d'autres pays ou de documents numérisés qui permettent la recherche d'individus a généré la formation d'entreprises qui offrent un accès variable à ces données²⁶. Les généalogistes québécois sont familiers avec l'Institut généalogique Drouin. Maintenant connue sous le nom de *Généalogie Québec*, celle-ci a joué et joue encore un rôle inestimable dans le monde de la généalogie au Québec, tant au chapitre de la promotion et du rayonnement de la généalogie au Québec qu'à celui de la diffusion des données. En 2003, un nouveau joueur fait son apparition dans le paysage québécois de la généalogie, soit *Mes Aïeux*, entreprise québécoise propriété de J.T. Recherches, qui permet aux généalogistes québécois d'explorer de nouvelles avenues de recherche.

Depuis 1998, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie offre gratuitement aux généalogistes une base de données très importante: le Fichier *Origine*.

*Le Fichier Origine est le répertoire des actes de l'état civil et des actes notariés trouvés dans le cadre du projet franco-québécois de recherche sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec des origines à 1865. Depuis 2001, il comprend les noms de tous les individus, mariés, célibataires et religieux dont l'acte de naissance ou de baptême a été retracé dans leurs pays d'origine*²⁷.

Dans la même optique, Marcel Fournier, en collaboration avec la Société de recherche historique Archiv-Histo, offre aux généalogistes la base de données *Les pionniers et pionnières établis par mariage au Canada 1617-1825*²⁸.

Enfin, pour ceux et celles qui veulent poursuivre les recherches de leurs ancêtres en France, les sites Web français ne manquent pas. Nous en citerons deux. Nous retenons *Filae.com* (avant 2016 *Genealogie.com* qui a été créé en 1994), puis *Geneanet* lancé en 1996. *Filae* offre des données touchant l'état civil français, de 1792 à 1900, qui comprend 250 millions d'actes et des données de l'Ancien Régime (avant la Révolution)

riche de 300 millions d'actes, le tout alimenté par 70 associations généalogiques. *Geneanet*, autre base de données considérable, se distingue par ses nombreux projets, dont celui de la généalogie à partir des Monuments aux morts ou encore des soldats de Napoléon. Les deux sites exigent le paiement de frais et ne sont pas offerts aux généalogistes qui visitent notre centre de documentation.

Plusieurs des bases de données mentionnées sont disponibles en ligne sur le site Web de la SGQ. Les membres ont accès, entre autres, au *PRDH* et au fonds Drouin numérisé dans *Généalogie Québec*, ainsi qu'aux mariages et à l'index des décès du Québec, 1926-1997, comme mentionné précédemment. Ils peuvent en plus consulter certaines bases de données générées souvent par d'autres membres, notamment sur les Compagnies franches de la Marine, les patronymes et les noms dits ainsi que la transcription de documents notariés.

La venue de l'ADN

D'après le célèbre généticien Albert Jacquard :

*Une généalogie n'apporte pas de renseignement sur le contenu réel du patrimoine génétique, elle nous montre seulement ses multiples sources*²⁹.

Pour un généalogiste, les filiations sont trouvées à l'aide de la documentation archivistique qui est sa source de référence. Il suit un patronyme à travers les générations: il réalise une ascendance patronymique. Dans la majorité des cas, l'ascendance patronymique coïncide avec l'ascendance patrilinéaire, c'est-à-dire qu'elle suit la filiation biologique, de père en fils ou de père en fille. Quand un enfant a été adopté ou est né d'un adultère, le lien biologique est brisé. Par contre, le lien patronymique perdure³⁰.

La venue de l'ADN dans le monde de la généalogie ouvre des perspectives de recherche pour compléter, voire améliorer la recherche documentaire sur laquelle se fonde la généalogie. Pierre Gendreau-Héty rapporte le résultat d'une étude comparée du chromosome Y entre des descendants de Guillaume Fournier, qui démontre qu'un des fils de ce dernier, Charles, n'est pas génétiquement (biologiquement) parlant un Fournier³¹. Cette découverte rappelle aux généalogistes de demeurer vigilants. En plus d'ajouter un complément important à la recherche généalogique documentaire, du moins dans certains cas qui demeurent marginaux, l'ADN oblige les généalogistes à ajuster leur vocabulaire à une nouvelle réalité.

Plusieurs entreprises offrent des tests d'ADN pour les généalogistes. Nous n'en ferons pas la liste. Toutefois, signalons le Projet Québec ADNy

25. *Ancestry.ca*. Archives des notaires, Québec, Canada, 1637 à 1935, www.ancestry.ca/search/collections/61062/.

26. Nous ne ferons pas une liste exhaustive de toutes les bases de données de recherche en généalogie qu'on peut trouver sur le Web.

27. Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.

28. FOURNIER, Marcel. *Les pionniers et pionnières établis par mariage au Canada 1617-1825*, <https://archiv-histo.com/pionniers.php>.

29. JACQUARD, Albert. *Abécédaire de l'ambiguïté*, Paris, Seuil, 1989, p. 169.

30. PARENT, Guy, et Louis RICHER. « Ascendance patrilinéaire ou ascendance patronymique? », *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 329, p. 81-82.

31. GENDREAU-HÉTY, Pierre. « Nom d'un chromosome! La généalogie des Québécois réécrite par l'ADN », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 327, p 275-276.

qui a entrepris la recherche des signatures ancestrales propres aux pionniers qui ont peuplé la vallée du Saint-Laurent, aujourd'hui très généralement de langue française. Québec ADNy souhaite identifier toute souche patrilinéaire arrivée sur le territoire avant 1785. Un objectif principal de ce projet est l'établissement des signatures ADNy ancestrales, lesquelles sont parfois documentées depuis l'époque de Samuel de Champlain³².

La SGQ a d'emblée contribué à faire connaître l'ADN à ses membres en ouvrant sa revue, *L'Ancêtre*, à la publication d'articles sur le sujet et en invitant les spécialistes de la question à offrir des sessions de formation sur le sujet.

Conclusion

En 1955, Philippe Parent et Mathilde Leduc ont vu leurs enfants, leurs petits-enfants, leurs cousins et cousines leur faire une fête solennelle pour célébrer leurs noces de diamant. Il s'agissait d'un événement remarquable souligné par la famille et rapporté dans le journal *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières dans son édition du 7 septembre. Les circonstances actuelles ne permettent pas à la SGQ d'inviter les généalogistes, qu'ils soient bénévoles, chercheurs ou auteurs, à commémorer et à célébrer avec faste ses noces de diamant. Mais il est important de souligner cet événement dans l'histoire de notre société de généalogie.

Cet anniversaire est l'occasion de rappeler que les 60 ans d'existence de la SGQ ont demandé des milliers et des milliers d'heures de bénévolat de la part de centaines de ses membres. Grâce à des passionnés de généalogie, ces années ont vu de merveilleuses réalisations. On ne peut terminer ce survol de 60 ans de généalogie sans souligner le dévouement, parmi tous ces bénévoles, de ceux et celles qui ont accepté et assumé la lourde tâche de la présidence du conseil d'administration de la SGQ (**Tableau 1**). Que ce soit de la part du premier président, René Bureau ou du 25^e, Guy Auclair, leur engagement a permis à la SGQ d'être un chef de file de la généalogie au Québec.

De 1961 à 2021, le monde de la généalogie a vécu de grands changements grâce principalement à la multiplication des bases de données disponibles sur le Web. Dans un futur qui n'est pas si lointain, les généalogistes devront apprivoiser un nouveau modèle de recherche qui déborde le modèle traditionnel de la famille nucléaire, peu importe les noms qu'on veut donner à ces nouvelles familles. Que la généalogie se fasse de façon traditionnelle ou par l'utilisation des tests d'ADN, qu'elle

se fasse par la publication de biographies d'ancêtres, d'histoires de famille ou de dictionnaires de familles, qu'elle se fasse par la publication de documents numériques, la philosophie derrière toute recherche généalogique demeurera inchangée : elle apparaîtra toujours comme *un processus volontaire de transmission de la culture*³³.

Tableau 1. Les présidents et présidentes de la Société de généalogie de Québec de 1961 à 2021.

	NOMS	ANNÉES DE PRÉSIDENTE
1	Bureau, René	1961-1964
2	Pontbriand, Benoit	1964-1966
3	Godreau, Jean-Yves	1966-1968
4	Gallienne, Gérard	1968-1969
5	Tessier, G.-Robert	1969-1971
6	Auger, Roland-J.	1971-1973
7	Provencher, Gérard-E.	1973-1975
8	Racine, Denis	1975-1977
9	Breton, André	1977-1978
10	Taillon, Esther	1978-1979
11	Fragasso, Michel	1979-1980
12	Fortin, Jacques	1980-1982
13	Brochu, D.-Renaud	1982-1984
14	Faucher-Asselin, Jacqueline	1984-1987
15	Duval, Diane	1987-1989
16	Richard, Guy-W.	1989-1991
17	Beauchesne, André	1991-1995
18	Lebeuf, Bernard	1995-1998
19	Goudreau, Serge	1998-1998
20	Racine, Denis	1998-1999
21	Parent, Mariette	1999-2008
22	Bélangier, André	2008-2013
23	Parent, Guy	2013-2017
24	Maltais, Jeanne	2017-2019
25	Auclair, Guy	2019-...

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :

Guy Parent : gui.parent@videotron.ca

Louis Richer : louisrichersgq@videotron.ca

32. Projet QuébecADNy, www.familytreedna.com/groups/quebecydna/about.

33. HARVEY, Fernand. « La généalogie et la transmission de la culture : une approche sociologique », *Les Cahiers des dix*, n° 59, 2005, p. 285-305.

Mots de Généa...

Avoir un arbre généalogique et ne pas l'étudier revient à avoir une carte au trésor et ne pas aller à sa recherche. – Alejandro Jodorowsky (réalisateur, romancier et poète)



Ad Lib

Catherine Audet (7774)

Les pierres tombales nous réservent parfois d'agréables surprises

Je m'intéresse à la généalogie de plus près depuis environ trois ans, j'entame donc tout juste le processus de recherche de mes ancêtres, bien souvent de manière non méthodique. Mais grâce aux diverses formations offertes par la Société de généalogie de Québec, ainsi qu'à ma participation comme bénévole au sein d'un comité, un plan d'action prend forme progressivement.

Aujourd'hui, j'aimerais vous faire part d'une découverte fort intéressante que j'ai faite en me rendant au cimetière Mount Hermon à Québec, dans le secteur de Sillery, concernant une arrière-arrière-grand-mère. Cette trisaïeule étant née en Angleterre et s'étant mariée aux États-Unis, les informations au sujet de ses parents, par exemple, sont difficiles à trouver. Pour l'instant, je n'ai que la fiche descriptive de son mariage le 31 octobre 1845 à New York, sans mention des parents.

Toutefois, puisqu'elle a déménagé dans la ville de Québec quelques années après son mariage, j'ai pu consulter quelques documents à son sujet: des recensements, des annonces dans les journaux, un testament, etc. Dans tous ces documents, soit son nom de jeune fille, Margaret Beatty, soit celui de femme mariée, Margaret Turcot, est utilisé. J'ai également retrouvé un certificat de naissance en Angleterre qui pourrait la concerner; on y mentionne le nom de son père, John Beatty, mais seulement le prénom de sa mère, Priscilla.

Par la suite, j'examine les arbres généalogiques partagés dans différentes bases de données: le nom du père semble correspondre, mais celui de la mère est toujours absent...

Parce que j'ai entendu dire assez souvent que les pierres tombales pouvaient nous révéler certains secrets sur nos ancêtres, et que le seul fait de les repérer soit déjà gratifiant, je choisis de me rendre là où elle repose depuis 1911. Après quelques vérifications au registre du cimetière (son nom de famille était mal orthographié), je la retrouve enfin.

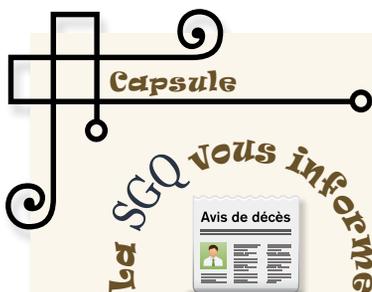
Le monument est superbe. Voici ce qui y est gravé :

<p style="text-align: center;">In Loving Memory Of Mrs M. Burton Beatty Wife of the Late Mr N. Turcot Born at Over Darwin Eng June 26th 1825 Died at Quebec Dec. 8th 1911</p>	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Ces renseignements sont très importants pour la suite de mes recherches. Tout d'abord, ils me confirment la date et le lieu de sa naissance, ce qui n'est pas rien. Mais surtout, pour la première fois, le nom « Burton » apparaît. C'est sans doute le nom de famille de sa mère. Je suis véritablement surprise, et je remercie la personne qui a pris l'initiative d'ajouter cette information.

Il ne reste plus qu'à poursuivre mon exploration, mais avec de sérieux indices qui, cette fois je l'espère, me permettront de retracer le parcours de vie particulier de mes deux ancêtres, Margaret Beatty et Narcisse Turcot.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : catherineaudet41@gmail.com



Base de données: Avis de décès

Les avis de décès sont une mine d'informations précieuses pour les généalogistes. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie consciente de l'importance de ces données met gracieusement à la disposition des chercheurs la base de données intitulée: Avis de décès. Publiée depuis 1997 et alimentée quotidiennement à partir des grands quotidiens, elle donne accès à plus de 825 000 fiches, à l'adresse suivante : <http://federationgenealogie.qc.ca/base-de-donnees/avis-de-deces>.



Adoptez un ancêtre généalogiste

Collaboration



Rédempti Paradis (1886-1969)

Gabrielle Dussault, GRA (6865)

Notes biographiques

Si le prénom nous semble peu fréquent, il faut croire qu'il a connu une certaine vogue à l'époque. Nous avons repéré trois Rédempti Paradis, dont deux ont été baptisés à la paroisse Saint-Sauveur de Québec en 1886. Le troisième, qui a vécu jusqu'à l'âge de 9 ans, est décédé en 1930 et a été inhumé au cimetière de Saint-Damase, dans le Bas-Saint-Laurent.

Le 29 janvier 1886, Joseph Louis Rédempti Paradis, fils de Joseph et Malvina Turcotte, était baptisé à la paroisse Saint-Sauveur de Québec. Il a été inhumé le 8 septembre de la même année¹.

Naissance

Celui qui nous intéresse, Joseph Albert Rédempti Paradis, naît à Québec le 2 avril 1886 et est baptisé le même jour à la paroisse Saint-Sauveur. Fils de Pierre Octave et Anastasie Létourneau, Rédempti est le douzième d'une fratrie de quatorze enfants. Dans les actes de baptême de ses enfants, Pierre Octave est le plus souvent dit laitier, quelquefois épicier ou commerçant.

Mariage

Rédempti Paradis se marie le 6 juin 1916 à l'église Saint-Sauveur de Québec, sa paroisse natale, puisque son épouse, Marie Louise Audy, fille de Joseph et Marie Louise Latulippe, y réside aussi. L'acte de mariage indique que Rédempti est comptable.

Suivons-le à travers les archives

Bien que tous les enfants de la famille aient été baptisés à l'église Saint-Sauveur, y compris le plus jeune, Didace Emmanuel, en 1893, au recensement de 1891, Rédempti, 5 ans, et sa famille sont enregistrés à Saint-Roch de Québec. Son père a 50 ans et sa mère 44. Rédempti est l'avant-dernier de onze enfants dont l'âge s'échelonne entre 3 et 20 ans.

En 1911, malgré des erreurs d'inscription de la part du recenseur, on reconnaît la famille domiciliée au 27, rue Sauvageau (l'actuelle rue De Mazenod), à Saint-Sauveur de Québec. Le père de Rédempti est absent de ce recensement puisqu'il est décédé en 1907; Rédempti est mentionné avec sa mère Alma, deux ou trois de ses sœurs et un frère. Rédempti est un comptable employé dans une imprimerie.

En 1957 et 1958, il habite au 825, avenue Monk avec son épouse; on le dit *imprimeur de la Reine*. En 1968, il est rentier et demeure au 685, chemin des Quatre-Bourgeois.

En 1961, alors qu'il devient membre de la Société de généalogie de Québec, Rédempti est âgé de 75 ans. Il a été pendant une longue période au service de l'État comme imprimeur et selon les années, il est l'imprimeur soit *du Roi, de Sa Majesté, de Sa Majesté le Roi, de sa Très Excellente Majesté la Reine* ou *de Sa Majesté la Reine*. Par exemple, il imprime la *Gazette officielle du Québec* entre 1930 et 1959. À titre d'imprimeur du Roi ou de la Reine, il imprime également pour différents ministères des documents tels qu'un rapport des seigneuries, des rapports de l'archiviste, le droit civil des femmes. Pas étonnant qu'avec son métier il ait été intéressé à la généalogie et fasse partie des premiers adhérents à la Société de généalogie de Québec.

BAnQ possède, dans *Documents concernant la famille Paradis et Mortagne-au-Perche 1853-1956*, une correspondance entre le maire de Mortagne-au-Perche et Rédempti Paradis datant de 1948 à 1956.

Son décès

Le journal *Le Soleil*, en date du 29 octobre 1969, confirme son décès survenu la veille à l'âge de 83 ans. L'avis de décès indique que son épouse est décédée et qu'il demeurait sur la rue Monk.

Le lien entre Rédempti Paradis et ma famille

Notre ancêtre commun est François Paradis (1726-1800) qui s'est marié deux fois. Rédempti Paradis se trouve dans la lignée de son premier mariage, en 1749, avec Ursule Côté (**Tableau 1**).

Ma grand-mère maternelle, Cécile Paradis, est issue par sa lignée paternelle du deuxième mariage de François Paradis, en 1761, avec Reine Ratté (**Tableau 2**).

Je ne connaissais pas Rédempti Paradis avant de participer au présent projet *Adoptez un ancêtre généalogiste*. À l'évidence, ce n'est pas lui qui m'a motivée à adhérer à la SGQ. Cependant, il fait partie des artisans qui ont constitué par leurs travaux l'ensemble inépuisable de documents aujourd'hui à la disposition des chercheurs. En ce sens, il m'a donc influencée.

1. À moins d'une autre indication, les informations sur les mariages, les baptêmes, les sépultures et les recensements proviennent du *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)* de l'Université de Montréal, de l'Institut généalogique Drouin, des *Registres du Fonds Drouin*, du *Lafrance*, de *FamilySearch*, des registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ou d'*Ancestry*, et des Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin) 1621 à 1968.

Tableau 1.

Ascendance de Rédempti Paradis		
Prénom et nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint
François Paradis	9 octobre 1749 Saint-Pierre, Î. O.	Ursule Côté
François Paradis	9 février 1790 Saint-Pierre, Î. O.	Marguerite Pageau
Gabriel Paradis	26 juillet 1836 Saint-Pierre, Î. O.	Élisabeth Rousseau
Pierre Octave Paradis	16 septembre 1867 Saint-François, Î. O.	Anastasie Létourneau
Rédempti Paradis		

Tableau 2.

Ascendance de Gabrielle Dussault		
Prénom et nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint
François Paradis	13 juillet 1761 Saint-Pierre, Î. O.	Reine Ratté
Ignace Paradis	28 mai 1804 Saint-Henri, Lévis	Geneviève Marie Blais
Hyacinthe Paradis	13 février 1840 Saint-Isidore-de-Lauzon	Luce Corriveau
Firmin Paradis	25 août 1873 Sainte-Marie	Marie Voyer
Cécile Paradis	10 avril 1913 St. George, Manchester, NH	Albert Dubois
Claire Dubois	26 avril 1943 Saint-Jean-Baptiste, Québec	Antoine Dussault
Gabrielle Dussault		

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse:
gabydussault@gmail.com

**Capsule
60^e**

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 25^e anniversaire de la SGQ, octobre 1986 — Les 25 ans de la Société de généalogie de Québec

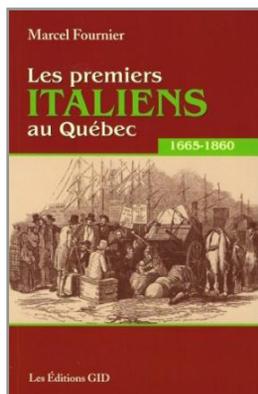
Programme de conférences:

- René Bureau, G.-Robert Tessier et Esther Taillon: Les vingt-cinq ans de la SGQ.
- Alain de Condé: Le logiciel *Family History*.
- Gaston Brosseau et Robert Grenier: Le logiciel *AppleWorks*.
- Gilles Héon: Les nouveaux instruments de recherche aux Archives nationales du Québec à Québec: des découvertes généalogiques.
- Victorin Chabot: Marche à suivre pour entreprendre une recherche généalogique aux Archives publiques du Canada.
- Victorin Chabot: Les fonds d'archives d'intérêt canadien conservés en France, en Grande-Bretagne et au Vatican.
- Michel Langlois: Le Régiment de Carignan et les soldats sous le Régime français.
- Sylvie Tremblay: L'apport démographique des soldats sous le Régime anglais.
- Rénaud Lessard: Des faux-sauniers en Nouvelle-France.
- Michel Langlois: Les engagés en Nouvelle-France.
- Auguste Vachon: L'héraldique et la généalogie.
- Jacques Mathieu et Rénaud Lessard: Le peuplement colonisateur au pays des Illinois.
- Eric Waddell: La mouvance continentale des Québécois.
- Diane Bélanger: Les pilotes et la *Trinity House*.



La Bibliothèque vous invite...

À lire sur le thème... Les Italiens



FOURNIER, Marcel. *Les premiers Italiens au Québec, 1665-1860, Québec, Les Éditions GID, 2021, 188 p.*

Non! Tous les Québécois d'ascendance italienne ne sont pas issus de pionniers arrivés au cours des périodes de migration intenses de la fin du XIX^e siècle, de la Première Guerre mondiale ou encore des années 1950. L'ouvrage de Marcel Fournier nous apprend que des migrants en provenance d'Italie

sont venus au Québec dès le Régime français et à divers moments durant la période précédant la Confédération.

C'est cette réalité qu'a voulu nous présenter l'auteur, d'autant plus que l'immigration italienne n'a jamais fait l'objet d'étude particulière, comme pour d'autres nationalités. Le cœur de ce travail porte sur les 162 Italiens, 154 hommes et 8 femmes, établis par mariage au Québec au cours de la période 1665-1860.

Grâce à ses propres bases de données ainsi qu'à la compilation des registres paroissiaux, des actes notariés et des recensements du XIX^e siècle, Marcel Fournier fournit, dans une première partie de l'ouvrage, un portrait de ces immigrants: région d'origine en Italie, année d'arrivée au Québec, métier ou occupation à l'arrivée, région d'établissement au Québec, mariage et descendance. À noter plus particulièrement:

- Une première petite vague d'arrivée de migrants italiens se produit entre 1800 et 1815, avec l'établissement de 63 soldats engagés dans les régiments suisses de Meuron et Watteville demeurés au Québec après avoir participé à la guerre anglo-américaine de 1812-1813.
- Très peu des 162 immigrants se sont établis comme agriculteurs, à peine une dizaine, et un seul a exercé une profession libérale.
- Le tiers des 162 Néo-Québécois ont quitté le Québec et sont décédés ailleurs dans le monde, notamment aux États-Unis et en Italie.

Dans la seconde partie, l'auteur propose une notice biographique pour chacun des 162 Italiens identifiés dans ses travaux. De leur naissance à leur décès, l'on découvre différents volets de leur vie, ainsi que, pour 47 d'entre eux, une généalogie descendante jusqu'à nos jours. À noter plus particulièrement:

- La francisation du patronyme de plusieurs migrants; ainsi, les Bertrand (Bertrando), Leblond (Blondi), Laramée (Rami) ou L'Étoile (Stella), pour ne nommer que ceux-là, peuvent être les descendants de ces Italiens de la période 1665-1860.
- Les familles Delvecchio, Donegani et Rasco, regroupant une dizaine de personnes issues de la Lombardie et pour la plupart du même village, deviennent des aubergistes connus à Montréal autour des années 1800.
- Les Carli (Tomasso) et Catelli (Carlo), deux sculpteurs de talents, réalisent plusieurs œuvres d'art qui peuvent encore être admirées dans les églises de Montréal. Carlo Catelli est l'oncle de Carlo Oronato Catelli, arrivé au Québec en 1866, fondateur l'année suivante de la première usine de pâtes au Canada.
- Les Bruchesi (Domenico), ancêtre de M^{gr} Paul Bruchési (1855-1939), archevêque de Montréal; ou Pallascio (Matteo), ancêtre du comédien Aubert Pallascio (1937-2020).

Comme le souligne l'auteur, malgré une recherche exhaustive et attentive, des erreurs ou des oublis sont possibles et tous sont invités à lui faire part de corrections ou de renseignements supplémentaires. Le hasard a voulu que mon arrière-arrière-grand-père maternel échappe à la vigilance de M. Fournier. Je vous propose donc, pour illustrer les notices biographiques de l'ouvrage, celle de mon aïeul que je lui ai transmise et qu'il conserve en cas de réédition ou de version numérique.

Camillo Maggio, benjamin des huit enfants répertoriés de Giovanni et Anna Mancino, est né le 28 avril 1838 via Porte di Castro à Palermo (Palerme, Sicile). En 1857, il est passager sur le *Barque Palermo* et arrive à New York le 24 août; selon le manifeste des passagers, âgé de 19 ans, il est musicien et a l'intention de s'établir aux États-Unis. Dès le lendemain, il est incorporé au sein de l'armée américaine pour une durée de cinq ans. À son enrôlement, il mesure 5 pieds et 5 pouces, a la peau foncée, les cheveux bruns et les yeux couleur noisette. Le 25 janvier 1858, sa désertion est enregistrée. Les circonstances et la date de son arrivée au Québec entre 1858 et 1860 demeurent inconnues. Il s'établit à Montréal et y épouse, le 18 août 1860, à l'église anglicane St. Georges, Elizabeth Hawkins, née le 14 juillet 1840 au Haut-Canada (Ontario), fille de William et Anna Hawkins, tous deux nés en Angleterre. Au recensement de 1861, il est désigné comme professeur de musique, mais par la suite il exerce le métier de barbier, sur la rue De La Gauchetière, puis sur la rue Wolfe jusqu'en 1885, tout en poursuivant probablement ses activités de musicien. À compter de 1886, l'annuaire Lovell de Montréal l'inscrit comme musicien

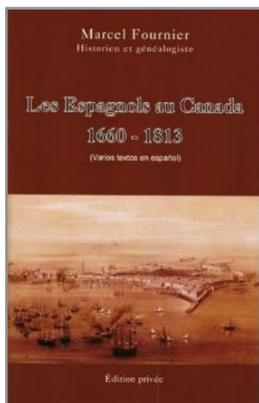
et, à compter de 1890, comme professeur de musique; c'est d'ailleurs cette dernière profession qu'il déclare aux recensements de 1891 et de 1901. Camillo Maggio meurt à Montréal le 21 décembre 1905. Sa mort et ses funérailles sont l'objet de deux mentions dans le journal *La Presse* qui le qualifie de vétéran musicien et qui souligne que de nombreux musiciens, professionnels et amateurs, ont formé un cortège jouant des marches funèbres accompagnant la dépouille du vieux confrère de sa demeure au 1241, rue De Montigny au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Sept enfants sont nés entre 1863 et 1887 à Montréal. M. Maggio a laissé une descendance patronymique présente jusqu'à nos jours à Montréal.

Généalogie de Camillo Maggio

Prénom et nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint
Camillo Maggio	18 août 1860 église anglicane St. Georges, Montréal	Elizabeth Hawkins
John (Jean) Maggio	28 avril 1887 Sainte-Brigide, Montréal	Adéline Mallette
Henri Maggio	24 mai 1926 Saint-Pierre, Montréal	Gilberte Corbeil
Thérèse Maggio	13 août 1949 Saint-Arsène, Montréal	Guy Dépatie

Robert Dépatie (7941)



À lire sur le thème... Les Espagnols

FOURNIER, Marcel. *Les Espagnols au Canada, 1660-1813*, Québec, Édition privée, 2020, 64 p.

Dans une précédente publication en 2020, Marcel Fournier rapporte que la présence des Espagnols au Canada est très faible. Le chapitre Répertoire des Espagnols arrivés au Canada entre 1660 et 1813 est une source d'information très intéressante concernant, entre autres, les Callo, Degongre, Ratia, Robidou, Rodrigue, Sanche, Soly...

À bouquiner en 360°

Les deux publications de Marcel Fournier arrivent à point, car elles viennent enrichir l'inventaire actuel plutôt mince en généalogie et en histoire des immigrants italiens et espagnols dans le catalogue de la SGQ. De plus, la revue *Cap-aux-Diamants* a consacré un numéro spécial à l'automne 2019 sur la présence italienne au Québec.

- FOURNIER, Marcel. *Les premiers Italiens au Québec, 1665-1860*, Québec, Les Éditions GID, 2021, 183 p. (8300-fou).
- FOURNIER, Marcel. *Les Espagnols au Canada, 1660-1813*, Longueuil, Édition privée, 2020, 64 p. (8-500-esp).
- FOURNIER, Marcel. « Ils n'étaient pas tous des Français », *Cap-aux-Diamants*, n° 34, été 1992, p. 32-36. (Canada) et Érudit.
- FOURNIER, Marcel. « Les Suisses au Canada des origines à 1765 », *Mémoires*, vol. 40, 1989, p. 42-51. (Canada).
- LINTEAU, Paul-André. « Les Québécois d'origine italienne; une longue histoire », *Cap-aux-Diamants*, n° 139, automne 2019, p. 4-8. (Canada) et Érudit.
- MASSON-LABONTÉ, Amélie, et Marie-Anne GAGNON. « Entre rupture et transmission: Les pratiques alimentaires italiennes autour du Marché Jean-Talon », *Cap-aux-Diamants*, n° 139, automne 2019, p. 19-22. (Canada) et Érudit.
- MONTPETIT, Micheline. « L'Italie au musée: Pointe-à-Callière présente l'exposition « Visitez Montréal à l'italienne » », *Le Devoir*, 10 mars 2021, arts visuels, p. 1.
- RACINE, Denis. « L'immigration italienne au Québec (1800-1850) », *L'Ancêtre*, vol. 24, n° 5, 1988, p. 73-75. (Canada).

- RAMIREZ, Bruno. *Les Italiens du Canada*, Ottawa, La Société historique du Canada, brochure n° 14, 1989, 28 p. (8-4500ori).

Les personnes intéressées à l'histoire contemporaine des Italiens de Montréal ont la possibilité de visiter l'exposition « Visitez Montréal à l'italienne » jusqu'au 9 janvier 2022 au Musée de la Pointe-à-Callière, laquelle documente la deuxième vague d'immigration italienne à Montréal.

Les membres doivent savoir que l'on trouve les publications de Marcel Fournier à la bibliothèque de la SGQ, que ce soient les histoires de familles, les monographies ou les articles de périodiques. Plus de cent titres sont présentés dans le Catalogue des ressources documentaires. Marcel Fournier raconte la vie de nos ancêtres à travers le labyrinthe des archives multiples qu'il sait interpréter avec talent. Maître expérimenté, il se démarque parmi les chefs de file en histoire, ce qui lui a valu plusieurs distinctions prestigieuses tant au Québec qu'en France. Chercheur infatigable, il n'arrête pas de nous surprendre et nous laisse dans l'attente d'un prochain rendez-vous.

Mariette Parent (3914) ■



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)



Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les armoiries de la Société et la symbolique de l'arbre en héraldique

Le 60^e anniversaire de la fondation de la Société de généalogie de Québec nous donne l'occasion de revenir, sous un angle héraldique, sur les emblèmes utilisés par la Société depuis sa création et sur la symbolique de l'arbre au centre de ses armoiries.

Les emblèmes de la SGQ¹

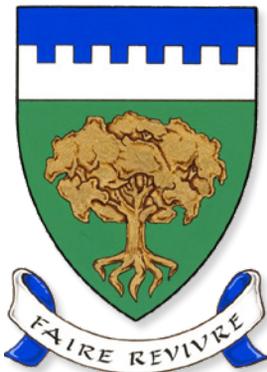


Figure 1. Armoiries de la Société de généalogie de Québec (Québec, QC). Registre de l'Autorité héraldique du Canada, vol. v, p. 60, 2006-09-15.

L'étude des emblèmes utilisés par la Société de généalogie de Québec (SGQ) depuis sa fondation en 1961 nous montre que, outre le lis stylisé avec les initiales S.C.G.Q. (Société canadienne de généalogie, Québec) adopté en 1966, l'arbre est la marque dominante des cinquante dernières années. Selon les époques et les modes, l'arbre emblématique de la Société apparaît avec ou sans frondaison, émergeant derrière les initiales S.G.Q. ou seul sur une plaine, sur une boutonnière comme sur un écu; il est sans conteste le symbole des chercheurs et surtout des passionnés qui « font » patiemment l'arbre généalogique de leur lignée, depuis

le premier ancêtre établi ici et même, pour la plupart d'entre eux, plus profondément dans leurs racines européennes.

Les armoiries de la SGQ

Le 15 septembre 2006, Robert Douglas Watt, Héraut d'armes du Canada, signe la concession des armoiries et du drapeau de la Société qui se blasonnent: *de sinople à un arbre arraché d'or, au chef coupé-crênelé d'azur sur argent*. La *Gazette du Canada* a publié l'annonce des lettres patentes le 17 mars 2007. Les armoiries de la Société sont l'œuvre de l'artiste-peintre D. Robert Tunstall; elles reprennent l'essentiel des armoiries dessinées par Michel Langlois et présentées au congrès de 2001. Sur le plan symbolique, la couleur verte rappelle les grands espaces du Québec, la jeunesse et la force; l'arbre représente la famille et les ancêtres et, dans la partie supérieure, l'azur

évoque le ciel et la mer au-delà des remparts crénelés de la ville de Québec (Figure 1).

Au Québec, la SGQ n'a pas le monopole de l'arbre puisque presque toutes les sociétés de généalogie arborent un arbre plus ou moins stylisé dans leurs armoiries ou leurs logos, suivant, consciemment ou non, la voie tracée par la Société généalogique canadienne-française qui, dès sa fondation en 1943, se dote des armoiries créées par le père Julien Déziel (1907-1990). Il est d'ailleurs intéressant de lire la réponse de Régis Roy, l'un des auteurs de l'*Armorial du Canada français*, aux interrogations du père Archange Godbout (1886-1960) relativement au dessin de son confrère:

les racines de l'arbre arraché sont trop longues de chaque côté et ne doivent pas nécessairement descendre jusqu'au bas de l'écu².

Cette remarque ne semble pas avoir influencé les deux franciscains puisque c'est bien le dessin du père Julien que l'Autorité héraldique du Canada officialisera en 2008 (Figure 2).

Symbolique de l'arbre

Dans toutes les sociétés humaines, l'arbre incarne la grandeur, la longévité, la symétrie. Il est un modèle de perfection, d'harmonie et de paix. Il incarne la vie en perpétuelle évolution, ainsi que son cycle annuel l'associe tout naturellement à la succession de la vie, de la mort et de la renaissance. Il est également lié au culte de la fécondité.

L'arbre est perçu comme un pont entre une réalité spirituelle invisible et une réalité concrète et sensible. Il réunit tous les niveaux du réel. Il relie le ciel et la terre, la matière et l'esprit, l'inconscient et le conscient, le réel et le rêve. C'est dans ce contexte que l'inscrit la tradition juive et chrétienne du jardin d'Éden, le Paradis terrestre avec, au milieu, l'arbre de



Figure 2. Armoiries de la Société généalogique canadienne-française (Montréal, QC). Registre de l'Autorité héraldique du Canada, vol. v, p. 265, 2008-03-20.

1. L'histoire des emblèmes de la SGQ a été écrite dans le livre souvenir: *Cinquante ans de recherche et d'action: Société de généalogie de Québec, 1961-2011: livre souvenir*, Québec, Société de généalogie de Québec, 2011, p. 66-69.
2. ROY, Régis. « Lettre du 15 mars 1944 à Archange Godbout », Archives de la Société de généalogie de Québec, fonds Société généalogique canadienne-française, section Québec, pièce 825.

vie et l'arbre de la connaissance du bien et du mal³, abondamment illustré dans l'iconographie chrétienne.

De prime abord, nous pourrions penser que l'arbre, symbole de la généalogie, nous vient de la Bible, plus précisément des versets 1 et 2 du chapitre 11 du livre du prophète Isaïe : *Un rejeton sortira de la souche de Jessé, un surgeon poussera de ses racines*⁴. Jessé, le père de David, est considéré comme l'ancêtre de la dynastie davidique d'où émergera le nouveau David, le Messie. Les artistes combinent cette phrase avec la généalogie de Jésus-Christ telle qu'elle apparaît dans les évangiles selon Matthieu et Luc. Dans la première, l'évangéliste s'attache à l'ascendance dynastique du Christ⁵, alors que dans la seconde, Luc présente une généalogie plus universelle de Jésus⁶.

En fait, c'est à partir du XI^e siècle qu'on a commencé à désigner comme « arbres » des figures abstraites représentant les relations entre des concepts de toutes sortes. Dans son livre *L'arbre des familles*, Christiane Klapish-Zuber écrit que nous devons à Pierre de Poitiers, un clerc qui enseignait à l'École cathédrale de Paris, la mise au point d'un type de diagramme qui rend compte simultanément des liens généalogiques et de la contemporanéité de diverses lignées. Mais, ce n'est que près de deux siècles plus tard que les scribes des chroniques commencent à faire de ces *arbres de l'histoire* ou *arbres de généalogie* des arbres véritables. Finalement, l'arbre généalogique tel que nous le connaissons sort de la matrice médiévale pour s'épanouir pleinement à partir de la Renaissance vers les années 1500⁷.

L'arbre dans l'héraldique canadienne

En héraldique, l'arbre désigne tous les végétaux ligneux dont les racines subsistent pendant un grand nombre d'années, dont la tige est épaisse, élevée, nue à la base, chargée de branches et de feuilles au sommet. Il est représenté debout et déraciné dans l'écu. Le port de fruits d'un autre émail sert à distinguer le cerisier, le chêne, le noyer, l'olivier, le pin, le pommier.

Dans l'héraldique canadienne, notre collègue Serge Garceau⁸ a recensé 249 utilisations de l'arbre comme meuble et cimier dans les armoiries consignées au *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, depuis 1988. On y dénombre 35 essences différentes, allant de l'acacia tortillis au saule pleureur en passant par les incontournables chênes (25 %), érables (18 %), pins (15 %) et sapins (6 %). Nous y rencontrons aussi des



Figure 3. Armoiries de Paul Comtois (Québec, QC). *Registre de l'Autorité héraldique du Canada*, vol. vi, p. 602, 2016-04-15.

Arbre de vie

La symbolique de « L'arbre de vie » est la seconde raison justifiant la présence d'un arbre dans les armoiries. L'arbre est un ancien symbole commun à de nombreuses traditions religieuses. Dans l'insigne du Service de l'aumônerie royale canadienne, l'arbre représente le ministère des aumôniers à travers l'histoire (Figure 4).

Le symbole de l'arbre de vie se trouve aussi dans des armoiries laïques, comme le pin sur le cimier de celles de la Ville de

arbres exotiques comme l'acacia déjà cité, le banyan, le cacaotier et le palmier.

La symbolique de la moitié des arbres recensés est inscrite au *Registre*⁹. C'est un petit corpus, mais il est suffisant pour pouvoir en dégager des regroupements que nous vous présentons sous la forme d'un palmarès dont l'ordre est déterminé par le nombre d'occurrences¹⁰.

Symbole du territoire

Ainsi, dans près du tiers des armoiries recensées, l'arbre symbolise un territoire, une ville ou une région associés au détenteur, comme dans celles de M. Janson où le pin des Landes évoque sa région d'origine en France¹¹. Dans les armes de Paul Comtois (1895-1966), le vingt et unième lieutenant-gouverneur du Québec (1961-1966) mort tragiquement dans l'incendie de Bois-de-Coulonge, l'orme rappelle *La Ferme des ormes* dont il a hérité et qu'il a longtemps gérée (Figure 3).



Figure 4. Service de l'aumônerie royale canadienne (Ottawa, ON). *Registre de l'Autorité héraldique du Canada*, vol. vi, p. 473, 2014-11-20.

3. Genèse (2, 9). *La bible de Jérusalem*, Paris, Desclée de Brouwer, 1975, p. 19.

4. Isaïe (11, 1). *Ibid.*, p. 1302.

5. Matthieu (1, 1-16). *Ibid.*, p. 1695.

6. Luc (3, 23-38). *Ibid.*, p. 1791.

7. KLAPISH-ZUBER, Christiane. *L'Arbre des familles*, Luçon, Éditions de La Martinières, 2003. p. 9-10.

8. Nous remercions Serge Garceau du Comité d'héraldique pour l'élaboration d'une base de données détaillée de la flore dans les armoiries consignées au *Registre de l'Autorité héraldique du Canada* (A.H.C.).

9. Ce n'est que depuis l'année 2000 que la symbolique des armoiries créées par l'Autorité héraldique est systématiquement diffusée sur le site Web du *Registre*.

10. Les armoiries citées qui ne figurent pas dans ce texte sont visibles sur le site de l'A.H.C., <https://reg.gg.ca/heraldry/pub-reg/main.asp?lang=f>. Consulté en mai 2021.

11. Armoiries de Jacques Jean Simon Janson (Ottawa, ON). *Registre de l'A.H.C.*, vol. vi, p. 645, 2016-11-15.

Kimberley en Colombie-Britannique¹², ou l'épinette noire sur le cimier des armes du Collège boréal d'arts appliqués et de technologie¹³.

Symbole de la famille



Figure 5. Armoiries de George Cuthill Watt (West Vancouver, BC), Registre de l'Autorité héraldique du Canada, vol. II, p. 72, 1991-01-25.

L'arbre comme symbole de la famille arrive en troisième position des armoiries recensées. Dans ce cas, l'arbre symbolise la famille dans son entier, ses membres et même les diverses générations, comme nous pouvons le voir dans les armoiries de la famille Buckley¹⁴. L'arbre peut aussi être associé à une famille sur plusieurs générations, à l'exemple des armoiries de George Cuthill Watt, le père du premier héraut d'armes du Canada, où le chêne sur un monticule de verdure est le symbole héraldique écossais associé aux membres des familles Watt (**Figure 5**).

Il est d'ailleurs intéressant de souligner que dans les armoiries de la Société de généalogie de Québec, l'arbre ne symbolise pas la généalogie, mais « la famille et les ancêtres » (**Figure 1**).

Symbole du patronyme

Les nombreuses essences d'arbre sont un terrain fertile pour la création d'armoiries parlantes, comme dans celles de M. Bellemare où le poirier sur le cimier évoque le nom de famille de sa mère¹⁵; ou bien dans celles de M. Brickwood où le chêne symbolise ses ancêtres paternels et maternels et où le motif de briques sur le tronc rappelle son nom de famille¹⁶. Ou encore dans celles de Pierre Duchesne où le chêne évoque le patronyme du vingt-huitième lieutenant-gouverneur du Québec, les racines, ses trois enfants, et les glands, les petits-enfants et la descendance à venir (**Figure 6**).



Figure 6. Armoiries de Pierre Duchesne (Québec, QC), Registre de l'Autorité héraldique du Canada, vol. V, p. 429, 2009-03-20.

Symbole de la généalogie

L'arbre comme symbole de la généalogie arrive en cinquième position des armoiries recensées. Si les arbres feuillus illustrent

la généalogie de la majorité des armes de personnes et d'organismes au Canada, nous trouvons toutefois des exceptions dont l'origine pourrait venir d'Écosse. Le 21 septembre 1985, Sir Malcolm Rognvald Innes d'Edingight, Lord Lyon, roi d'armes d'Écosse (1981-2001), concède à l'Ontario Genealogical Society (O.G.S.) les armoiries suivantes: *D'argent à un pin blanc (Pinus strobus) arraché au naturel et accompagné au canton dextre du chef d'un tourteau de gueules chargé d'un trille (Trillium grandiflorum) d'argent et au canton senestre du chef d'un livre ouvert d'argent à la reliure et à la tranche de gueules le tout enclos dans un orle de chaînes de sinople*, l'héraldiste écossais utilisant l'arbre emblématique de l'Ontario comme symbole de la généalogie. Six ans plus tard, l'O.G.S. les fait enregistrer par l'Autorité héraldique du Canada¹⁷. Il semble bien que l'on ait suivi ce modèle pour les armoiries de l'Alberta Genealogical Society en plaçant, au centre de l'écu et sur le cimier, un pin de Murray, arbre emblématique de la province (**Figure 7**), tout comme pour les armoiries de la British Columbia Genealogical Society où le pin douglas de Menzies, emblème arboricole de la province, fait aussi allusion à l'arbre généalogique (**Figure 8**).

Dans le cas de la *Gen-Find Research Associates, Inc.*, l'arbusier, arbre indigène de l'île de Vancouver, illustre à la fois le siège social et le service de recherche généalogique offert par l'entreprise de Nanaimo (**Figure 9**).



Figure 7. Armoiries de la Alberta Genealogical Society (Edmonton, AB). Registre de l'A.H.C., vol. II, p. 235, 1993-04-20.



Figure 8. Armoiries de la British Columbia Genealogical Society (Richmond, BC). Registre de l'A.H.C., vol. VI, p. 724, 2017-05-15.



Figure 9. Armoiries de Gen-Find Research Associates, Inc. (Nanaimo, BC). Registre de l'Autorité héraldique du Canada, vol. V, p. 550, 2010-09-15.

12. Armoiries de City of Kimberley (Kimberley, BC). Registre de l'A.H.C., vol. IV, p. 530, 2005-09-15.

13. Armoiries du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (Sudbury, ON). Registre de l'A.H.C., vol. V, p. 512, 2010-04-15.

14. Armoiries de Thomas Philip Buckley (Oakville, ON). Registre de l'A.H.C., vol. IV, p. 235, 2004-09-16.

15. Armoiries de Daniel Marcel Bellemare (Ottawa, ON). Registre de l'A.H.C., vol. IV, p. 537, 2005-09-15.

16. Armoiries de Jonathan Hardt Brickwood (Toronto, ON). Registre de l'A.H.C., vol. VI, p. 187, 2012-10-15.

17. Armoiries de l'Ontario Genealogical Society, Registre de l'A.H.C., vol. II, p. 97, 1991-05-24.

Symbole de l'industrie

L'importance de l'industrie forestière se reflète de plusieurs manières dans l'héraldique canadienne. Souvent, un sapin symbolise à lui seul l'industrie d'une région. Dans les armoiries de la Municipalité de Bury, les pins symbolisent la foresterie dans son ensemble, tandis que les bandes verticales sont un symbole d'agriculture (Figure 10).

Symbole du savoir

Comme nous l'avons vu précédemment, l'arbre en tant que symbole de la connaissance nous vient de la genèse et des illustrations du Paradis terrestre. Dans l'héraldique canadienne, l'arbre, comme symbole de la connaissance, figure sur le cimier de l'Université de Toronto¹⁸ et des facultés de médecine¹⁹, de pharmacie²⁰ et du *Faculty Club*²¹ de cet établissement. Il figure également dans les armoiries de maisons d'enseignement comme le Collège Boréal, cité ci-dessus, le collège Esther-Blondin²² et dans celles du Club universitaire de Montréal (Figure 11).

Conclusion

Le petit échantillon d'armoiries étudiées nous aussi a permis de découvrir des images symboliques moins fréquemment associées à l'arbre, comme le plein air, le renouveau, la stabilité, la robustesse et l'excellence, la protection, et même une référence au patrimoine britannique.

Enfin, en héraldique, l'arbre est beaucoup plus que l'emblème de la généalogie et, comme les autres meubles dans les armoiries, il peut exprimer bien plus de réalités et de concepts que son symbolisme inhérent. C'est une notion à ne pas oublier dans la conception d'armoiries personnelles et organisationnelles.



Figure 10. Armoiries de la municipalité de Bury (Bury, QC). Registre de l'Autorité héraldique du Canada, vol. v, p. 9, 2005-12-15.



Figure 11. Armoiries du Club universitaire de Montréal (Montréal, QC). Registre de l'Autorité héraldique du Canada, vol. vi, p. 116, 2012-03-15.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

18. Armoiries de l'*University of Toronto*, Registre de l'A.H.C., vol. vi, p. 624, 2016-05-20, consignées aux archives du Collège d'armes de Londres, 1919-II-20.

19. Armoiries de la *Faculty of Medicine*, Registre de l'A.H.C., vol. iii, p. 275, 1908-06-04.

20. Armoiries *The Leslie Dan Faculty of Pharmacy*, Registre de l'A.H.C., vol. vi, p. 596, 2016-03-15.

21. Armoiries *The Faculty Club of the University of Toronto*. Registre de l'A.H.C., vol. iv, p. 146, 2001-II-01.

22. Armoiries du collège Esther-Blondin, Registre de l'A.H.C., vol. v, p. 464, 2009-07-15.

Capsule
60^e

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 20^e anniversaire de la SGQ, octobre 1981

Programme de conférences :

- Hubert Charbonneau et Alain Bideau : Histoire comparée des populations québécoise et française.
- Roger Lawrence : Transformation des noms.
- René Bureau : Rassemblement des Bureau.
- Robert Chartrand : Simon Hamel — Association des familles Hamel.
- Kathleen de Varennes : Sources généalogiques québécoises.
- Patrick Chavassu : Histoire et généalogie.
- Richard Fortin : Sources généalogiques franco-américaines.
- Marc Beaudoin et André Breton : Animation généalogique par les photos.
- Jean Hamelin : L'Apport de la généalogie à l'Histoire.



Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)



Les communautés religieuses féminines — 1961 : à l'aube des grandes transformations

Résumé

Lorsqu'en octobre 1961 la Société de généalogie de Québec ouvre ses portes, les communautés religieuses féminines sont très actives à Québec et font partie du paysage urbain. À cette époque, les religieuses portent encore fièrement leurs habits constitués de longues robes, de voiles et de cornettes en multiples versions. De fait, la population les côtoie régulièrement, que ce soit dans une école, un hôpital ou un orphelinat. C'est aussi en 1961 que le gouvernement entreprend de vastes chantiers visant la réforme de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Les recommandations issues de ces travaux amorcent l'étatisation de ces domaines d'activités monopolisés depuis le début de la Nouvelle-France par les communautés religieuses.

Prologue

En 1961, le gouvernement du Québec confie au vice-recteur de l'Université Laval, M^{re} Alphonse-Marie Parent, la direction d'une commission royale d'enquête sur l'éducation. Les statistiques de l'époque en matière d'instruction révèlent que seulement 13 % des jeunes Québécois francophones terminent leur 1^{re} année et qu'à peine 4 % fréquentent l'université, comparativement à 11 % pour la population anglophone du Québec¹.

Les premiers volumes du rapport de la Commission Parent paraissent en 1963 et contiennent quelque 500 recommandations. Celles-ci visent notamment la modernisation des programmes éducatifs adaptés cette fois à une clientèle autant féminine que masculine, tout en favorisant l'accès aux études supérieures².

La création des polyvalentes et des cégeps encadrant les études préuniversitaires ainsi que la mise sur pied du réseau de l'Université du Québec pour l'ensemble de la province accélèrent la fermeture des collèges classiques, des pensionnats et de plusieurs autres écoles privées dirigés par les communautés religieuses. C'est également en 1961 que la *Loi sur l'assurance-hospitalisation* introduit une série de réformes dans le domaine de la santé et du bien-être social. Par conséquent, ces sphères d'activités historiquement sous la houlette

des communautés religieuses et du secteur privé seront progressivement étatisées³.

Par ailleurs, au plan ecclésial, le concile Vatican II s'ouvre en 1962 et sera l'instigateur de plusieurs réformes pour mieux adapter le catholicisme à la nouvelle réalité sociétale. Ainsi, les religieux et religieuses seront appelés à faire preuve de plus de simplicité et de modernisme dans la pratique religieuse, tout comme dans le style vestimentaire. Toutefois, ces actions ne suffiront pas à freiner le déclin des effectifs qui se poursuivra au cours des décennies suivantes.

L'ensemble de ces réformes transformera irrémédiablement le rôle traditionnel dévolu aux congrégations de religieuses depuis plus de 300 ans. Que ce soit en santé, en éducation ou en services sociaux, celles-ci céderont progressivement à l'État la gestion de leur patrimoine institutionnel constitué d'hôpitaux, d'écoles normales et d'infirmières, d'orphelinats et d'autres organismes de bienfaisance. À partir du milieu de la décennie des années 1960, la Révolution tranquille favorisera l'épanouissement personnel à l'extérieur de la vie religieuse et modernisera le rôle traditionnel dévolu aux femmes. Tous ces événements entraîneront pour l'ensemble des communautés une fuite importante de leurs membres et une chute dramatique de nouvelles recrues, ce double phénomène s'ajoutant à celui de l'inéluctable vieillissement de leurs effectifs.

1. RADIO-CANADA — ARCHIVES. « La commission Parent amorce une révolution tranquille au Québec », 29 août 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1276283/education-quebec-commission-parent-histoire-archives>. Consulté le 20 février 2021.
2. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI. *Commission d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec – Commission Parent 1963*, Coll. Les sciences sociales contemporaines, http://classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/rapport_parent_1/RP_1.html. Consulté le 20 février 2021.
3. DENAULT, Bernard, et Benoit LÉVESQUE. *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 98-99.

Tableau 1. Croissance des effectifs des communautés féminines et masculines au Québec entre 1961 et 1969⁴

ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RELIGIEUSES		RELIGIEUX (à l'exclusion des membres du clergé séculier)		TOTAL	
	Nombre de communautés	Effectifs au Québec	Nombre de communautés	Effectifs au Québec	Nombre de communautés	Effectifs au Québec
1961	128	35 073	61	10 173	189	45 246
1965	132	43 274	63	9 801	195	53 075
1969	132	33 565	63	8 878	195	42 443

La situation en 1961

Les communautés religieuses féminines connaissent une progression jusqu'au milieu des années 1960. Comme le démontre le **Tableau 1**, en 1961, 128 communautés féminines sont à l'œuvre et représentent près de 78 % de l'ensemble des effectifs religieux actifs au Québec (à l'exclusion des membres du clergé séculier). Leur progression se poursuit pendant les années suivantes pour atteindre un sommet en 1965, avec plus de 43 274 religieuses actives, soit 82 % du total des effectifs. En outre, le nombre de communautés féminines se maintient et double celles de leurs confrères. Bien que réparties dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, 70 % d'entre elles se concentrent en éducation⁵. Par la suite, la situation se dégrade et malgré une stabilité dans le nombre de communautés, celui des religieuses actives chute de plus de 22 % en cinq ans; cette décroissance se poursuivra au-delà de 1969.

Le Canada ecclésiastique, en 1961⁶, expose de façon détaillée la situation du clergé catholique canadien au Québec et dans l'ensemble du Canada. Il indique qu'en sol canadien, il existe quinze provinces ecclésiastiques, dont celle de Québec. Comptant cinq diocèses, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Amos et Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la province ecclésiastique de Québec est dirigée par l'archevêque dont le siège administratif est établi à Québec. M^{gr} Maurice Roy occupe ce poste en 1961. Les données inscrites au **Tableau 2** présentent quelques statistiques intéressantes. Sans surprise, près de 98 % de la population est de langue française et de confession catholique. Les 74 communautés religieuses d'hommes et de femmes actives sur le territoire de la province ecclésiastique de Québec soutiennent (en plus des 274 paroisses catholiques) 431 institutions, pour une moyenne de près de six institutions par communauté.

À cela s'ajoutent la gestion et l'animation de nombreux mouvements d'action catholique, d'œuvres de charité, de piété et d'apostolat, notamment la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.), la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.), la Ligue catholique féminine (L.C.F.), Les Dames de Sainte-Anne, etc. *Le clergé canadien* dénombre près d'une quarantaine de ces mouvements.

Tableau 2. Statistiques 1961 — Province ecclésiastique de Québec⁷

POPULATION CIVILE ET RELIGIEUSE	NOMBRE
Population totale	670 549
Catholiques de langue française	655 814
Catholiques de langue anglaise	7124
Non catholiques	7611
Congrégations religieuses d'hommes	31
Congrégations religieuses de femmes	43
INSTITUTIONS	NOMBRE
Collèges classiques	12
Couvents et académies	335
École normale pour garçons	1
Écoles normales pour filles	9
Hôpitaux et autres maisons de bienfaisance	61
Séminaire des vocations tardives	1
Paroisses dont 31 dans la ville de Québec	274
Autres : séminaires, université, etc.	12

L'envergure et le rayonnement de ces communautés sont à géométrie variable. Ainsi, dans la ville de Québec de 1961, les *Augustines* en soins hospitaliers, les *Ursulines* et les *Sœurs de la Congrégation Notre-Dame* en éducation ainsi que les *Sœurs du Bon-Pasteur* et les *Sœurs de la Charité* en services sociaux sont bien connues de la population.

Cependant, d'autres communautés sont moins visibles du fait de la nature de leur mission. Par exemple, les *Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc* ou celles des *Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé* sont au service du clergé et vaquent à l'entretien ménager des propriétés et de ses occupants. La communauté cloîtrée des *Carmélites Déchaussées* a très peu de contacts avec l'extérieur en raison de sa vocation à caractère contemplatif.

Le **Tableau 3** indique les 43 communautés féminines actives en 1961.

4. Ibid., p. 42-43.

5. DENAULT et LÉVESQUE. *Op. cit.*, p. 63.

6. LE CLERGÉ CANADIEN. *Le Canada ecclésiastique 1961*, Montréal, Librairie BEAUCHEMIN Limitée, 1961, 1488 p.

7. Ibid., p. 46.

Tableau 3. Communautés féminines actives dans le territoire de la province ecclésiastique de Québec en 1961⁸

COMMUNAUTÉS
Adoratrices du Précieux-Sang
Antoniennes de Marie, Reine du Clergé
Assomption de la Sainte-Vierge (Sœurs de l')
Augustines Hospitalières de la Miséricorde de Jésus (Hôtel-Dieu et Hôpital général)
Carmélites Déchaussées
Congrégation de Notre-Dame
Dominicaines de l'Enfant-Jésus
Dominicaines Missionnaires Adoratrices
Filles de Sainte-Marie de Leuca
Filles du Cœur de Marie
Franciscaines Missionnaires de Marie
Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée (Missionnaires)
Missionnaires de l'Immaculée-Conception
Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique
Petites Sœurs de la Sainte-Famille
Petites Sœurs Franciscaines de Marie
Rédemptoristes
Religieuses de l'Enfant-Jésus
Religieuses de Jésus-Marie
Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé
Servantes du Saint-Cœur de Marie
Servantes du Très Saint-Sacrement
Sœurs du Saint-Cœur de Marie (Marymount)
Sœurs de la Charité (de Québec)
Sœurs de la Charité (de Halifax)
Sœurs de la Charité de Saint-Louis
Sœurs de l'Espérance ou Sainte-Famille-de-Bordeaux
Sœurs Maristes (d'Edmundston)
Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours

Sœurs de Sainte-Anne (de Lachine)
Sœurs de Saint-François-d'Assise
Sœurs de Saint-Paul de Chartres
Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc
Sœurs de Sainte-Chrétienne
Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie
Sœurs de la Providence
Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie (Visitandines)
Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier
Sœurs du Bon-Pasteur
Trappistines
Ursulines

La présence des religieuses à la Société de généalogie de Québec.

À la lecture des procès-verbaux du conseil d'administration de la SGQ⁹, la présence des religieuses dans notre organisme semble plutôt sporadique.

Au procès-verbal du 23 octobre 1969, l'adhésion d'une première religieuse est mentionnée. Il s'agit de sœur Berthe Giasson, de la *Congrégation de Notre-Dame*, fille de Théodore et Philia Blais. Née à L'Islet-sur-Mer le 13 janvier 1900, elle décède le 31 décembre 1991 à Montréal¹⁰. À compter de 1984, sœur Rose-Aimée Fournier, de la communauté des *Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux*, œuvre à titre de bénévole au centre de documentation, à la formation et à la recherche. En 1988, elle publie, en collaboration avec Andrée Lemay-Doucet, l'*Index des patronymes traités dans la revue l'Ancêtre*¹¹. Fille d'Adélarde et Philomène St-Pierre, elle décède à Sillery le 11 juin 2017 à l'âge de 96 ans¹². Le 14 février 1995, à l'occasion de son 60e anniversaire de vie religieuse, sœur Yvette Conseiller, des *Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux*, obtient une copie du répertoire de mariages de la paroisse de Saint-Sauveur pour sa participation à la collecte des données de celui-ci. Native de Saint-Sauveur, elle décède à Sillery le 13 mai 2011 à l'âge de 96 ans¹³.

Par ailleurs, deux religieuses se distinguent pour leur collaboration à titre de conférencières et d'auteures. La première, sœur Marianna O'Gallagher, des Sœurs de la Charité d'Halifax, est reconnue pour son immense contribution au développement touristique et pour la diffusion de ses connaissances historiques de la Grosse-Île. Cet accomplissement lui vaut en

8. LE CLERGÉ CANADIEN. *Op. cit.*, p. 46.

9. Procès-verbaux de la Société de généalogie de Québec 1961-2019.

10. SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC. *Décès du Québec 1926-1997*, www.sggq.qc.ca/bases/decès/. Consulté le 10 février 2021.

11. FOURNIER, Rose-Aimée, et Andrée LEMAY-DOUCET. « Index des patronymes traités dans la revue L'Ancêtre », *L'Ancêtre*, vol. 15, n° 1, 1988, p. 32-35.

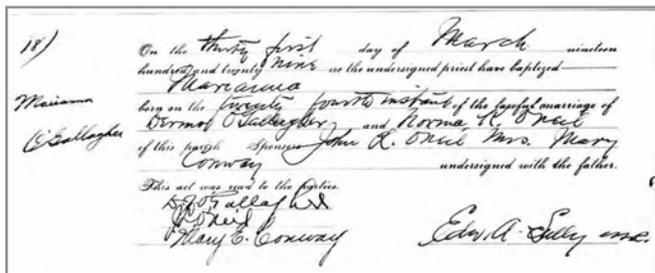
12. FOSG. *Base de données Avis de décès*, <https://federationgenealogie.qc.ca/bases-de-donnees/avis-de-deces/fiche?avisID=7761997>. Consulté le 10 février 2021.

13. LÉPINE CLOUTIER. *Avis de décès*, www.lepinecloutier.com/necrologie-avis-de-deces/21347-sr-yvette-conseiller. Consulté le 13 février 2021.

1998 la médaille de Chevalier de l'Ordre national du Québec¹⁴ et celle de l'Ordre du Canada en 2003¹⁵. Elle est aussi reconnue comme une des fondatrices de la *Irish Heritage Quebec*, société active à Québec, vouée à l'histoire et à la généalogie des Irlandais. Historienne de profession, elle fonde sa propre maison d'édition et publie plusieurs ouvrages sur l'histoire des Irlandais au Québec¹⁶. Elle est l'auteure de trois articles dans la revue **L'Ancêtre** : « Les Irlandais à Québec au XIX^e siècle – Leur apport à l'édification de notre patrie » (vol. 1, n^o 8, 1975, p. 267-270), « La Grosse-Île » (vol. 12, n^o 7, 1985, p. 253-255), et « Biens d'immigrants décédés à la Grosse-Île en 1847 » (vol. 19, n^o 2, 1992, p. 62-67).

Le 15 janvier 1986, elle présente également à la SGQ une conférence intitulée *La Grosse-Île*.

Fille de Dermot I. O'Gallagher et Norma K. O'Neil, tous deux d'origine irlandaise, sœur Marianna naît le 24 mars 1929 et est baptisée le 31 dans la paroisse St. Patrick de Québec. Elle décède le 24 mai 2010 à Québec à l'âge de 81 ans¹⁷.



Acte de baptême de Marianna O'Gallagher, église St. Patrick.
Source: Ancestry.ca.

Une autre religieuse se distingue: sœur Juliette Cloutier, des Augustines de l'Hôpital général. Voici, d'ailleurs, la photo et le texte de présentation publiés dans la revue **L'Ancêtre** lors de la parution de son article *Compassion* en 2008¹⁸.

Elle avait auparavant publié un premier article en 1993 relatant l'histoire de l'Hôpital général de Québec: *L'Hôpital général de Québec depuis ses débuts*¹⁹, suivi d'une conférence le 17 mars de la même année.

C'est aussi grâce à la collaboration de sœur Juliette Cloutier que la revue **L'Ancêtre** a fait paraître en 2009-2010, le répertoire des sœurs de la communauté par ordre alphabétique



Juliette Cloutier A.M.J. (1080)

Archiviste

Infirmière, bachelière, archiviste historique depuis 1979 au monastère des Augustines de l'Hôpital général de Québec. Membre de diverses associations et de la Société de généalogie de Québec depuis 1977. En 1992-1993, lors du tricentenaire de l'institution, elle fit connaître M^{sr} de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, et son oeuvre de prédilection l'Hôpital général de Québec par des conférences et des feuillets. Elle poursuit des recherches en généalogie et en histoire selon les besoins des chercheurs qui se présentent aux archives, sur rendez-vous.

de noms de famille. Publié en quatre numéros (288,289,290 et 291), ce bottin regroupe, pour chaque religieuse, plusieurs informations intéressantes au regard de leur vie apostolique. Réalisé sous la houlette de Jacques Olivier, membre de la SGQ, ce répertoire est désormais accessible aux membres sur le site WEB de la société.

Elle décède le 11 décembre 2016 à l'âge de 93 ans à l'infirmierie des *Augustines de la Miséricorde* du Monastère de Saint-Augustin, après 71 ans de vie religieuse. Elle est la fille d'Arthur Cloutier et Marie-Louise Ouellet²⁰.

Pour conclure ce chapitre, on ne peut passer sous silence la parution dans la revue **L'Ancêtre** du texte de sœur Annette Potvin, réédité par Jacques Olivier, qui résout l'énigme de l'origine de Rose Otis (1676-1729) capturée en 1689 à l'âge de 11 ans par un groupe d'Amérindiens à Dover, New Hampshire. Vendue aux Français, elle se marie à Beauport, après avoir vécu maintes péripéties. Sa nombreuse descendance la fait paraître dans

14. ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC. *Base de données — Membres*, www.ordre-national.gouv.qc.ca/membres/membre.asp?id=292. Consulté le 15 février 2021.

15. GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Base de données — Récipiendaires*, www.gg.ca/fr/distinctions/recipiendaires/146-7858. Consulté le 15 février 2021.

16. ASSELIN Pierre. « Marianna O'Gallagher: la passion venue des racines », *Le Soleil numérique*, www.lesoleil.com/actualite/marianna-ogallagher-la-passion-venue-des-racines-12e70da084e7d25c1264015bf81cbb13. Consulté le 15 février 2021.

17. FOSSG. *Base de données Avis de décès*, <http://federationgenealogie.qc.ca/bases-de-donnees/avis-de-deces/fiche?avisID=685641>. Consulté le 10 février 2021.

18. CLOUTIER, Juliette. « Compassion », *L'Ancêtre*, vol. 35, n^o 84, automne 2008, p. 63-72.

19. CLOUTIER, Juliette. « L'Hôpital Général de Québec depuis ses débuts », *L'Ancêtre*, vol. 19, n^o 10, 1993, p. 363-367.

20. NÉCROLOGIE Canada. *Base de données — Avis de décès avant 1997*, <https://necrocanada.com/decès/soeur-juliette-cloutier-1923-2016/>. Consulté le 18 février 2021.

plusieurs généalogies québécoises. Lors de la publication de ce texte, sœur Annette était déjà décédée. Le texte fut obtenu dans le cadre d'un échange entre les revues *L'Ancêtre* et *Saguenayensia* et publié en deux volets en 2009²¹.

À cette occasion un résumé de son parcours fut publié :

Annette Potvin, s.g.m. Sœurs Grises

Annette Potvin est née en 1916 à Victor, Colorado, États-Unis. Son père, Pierre-Léandre Potvin, était originaire de Saint-Alexis de Grande-Baie, au Saguenay; sa mère, Albertine Hébert, avait vu le jour à Providence, Rhode Island. Annette Potvin est venue au Canada à l'âge de sept ans. En communauté, sœur Annette a enseigné de nombreuses années à Blue Quills, Legal, Brocket, St. Albert et Edmonton, en (Alberta), et à Beauval, Ile-a-la-Crosse et Uranium City (South Dakota). Elle est décédée le 18 janvier 2003²² au Centre régional des sœurs grises à Edmonton, (Alberta).

Épilogue : l'habit ne fait pas le moine... ni la sœur²³

En 1961, l'habit traditionnel porté par les religieuses est encore apprécié par la population. Celui-ci représente un signe distinctif permettant de rattacher les religieuses à leur communauté.

Bien souvent de couleurs noir et blanc, parfois gris ou bleu, les différences sont surtout perceptibles à la forme de la robe, du voile et de la coiffe familièrement appelée cornette. Cette dernière peut être plus ou moins ample, repliée, drapée ou ourlée. Cependant, toutes les religieuses qui ont prononcé leurs vœux perpétuels portent la croix de bois ou de métal sur la poitrine. Avec ce long chapelet, l'habit peut peser jusqu'à dix kilos. Conçu à l'origine pour dissimuler les formes, il est constitué de plusieurs pièces : sous-vêtements, jupon blanc, appelé cotte, un corset qui enserre le corps et une robe de serge. Cette dernière ressemble à une soutane s'étirant jusqu'au sol et les manches sont longues jusqu'aux doigts. Le voile et la coiffe complètent l'habit. Le costume ne peut être modifié sans l'approbation de l'évêque, car la description détaillée de sa composition est inscrite dans la constitution des communautés. Une poupée vêtue d'une réplique exacte de l'habit sert de modèle pour la confection. Elle est préservée précieusement dans les trésors de chacune des communautés.

L'avènement de Vatican II viendra simplifier le costume traditionnel et en alléger l'apparence. Progressivement, les longues robes, les voiles flottants et les coiffes structurantes disparaîtront du paysage, marquant, dès lors, la fin d'une époque.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

jeannemaltais@gmail.com

21. POTVIN, Annette. « Histoire de Rose Otis (1676-1729) », *L'Ancêtre*, vol. 35, n° 285, hiver 2009, p. 149-160 et vol. 35, n° 286, printemps 2009, p. 245-257.

22. EDMONTON JOURNAL. *Base de données — Avis de décès*, www.legacy.com/obituaries/edmontonjournal/obituary.aspx?n=annette-potvin&pid=157399336. Consulté le 12 février 2021.

23. GRAVEL, Claude. *La vie dans les communautés religieuses*, Montréal, Libre Expression, 2010, p. 18-19 et 134-135.

Capsule
60^e

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 35^e anniversaire de la SGQ, octobre 2006 — L'entraide sans frontières

Programme de conférences :

- Tristan Casanova : Tournez-vous vers vos ancêtres !
- André Charbonneau : Le projet de recherche pour la mise en valeur de La Grosse-Île : constitution d'une banque de données généalogiques.
- Brenda Dougall Merriman : La recherche généalogique en Ontario.
- Denis Beaugard : Généalogie et Internet.
- Stephen A. White : La recherche généalogique sur les Acadiens : de nouveaux outils de travail.
- Jacqueline Faucher-Asselin et Serge Bouchard : Les implications du nouveau Code civil sur la protection des renseignements personnels et le généalogiste.
- Pierre-Louis Lapointe, Rénauld Lessard et Anne Vrignaud : Des sources à explorer aux Archives nationales du Québec — Les inventaires après décès ; la correspondance du département de l'instruction publique ; les papiers terriers.
- Jeanne Berland : La recherche généalogique en France.
- Pauline Cusson : La recherche généalogique en Nouvelle-Angleterre.
- Michel Provost : L'Association Québec-France et la généalogie.

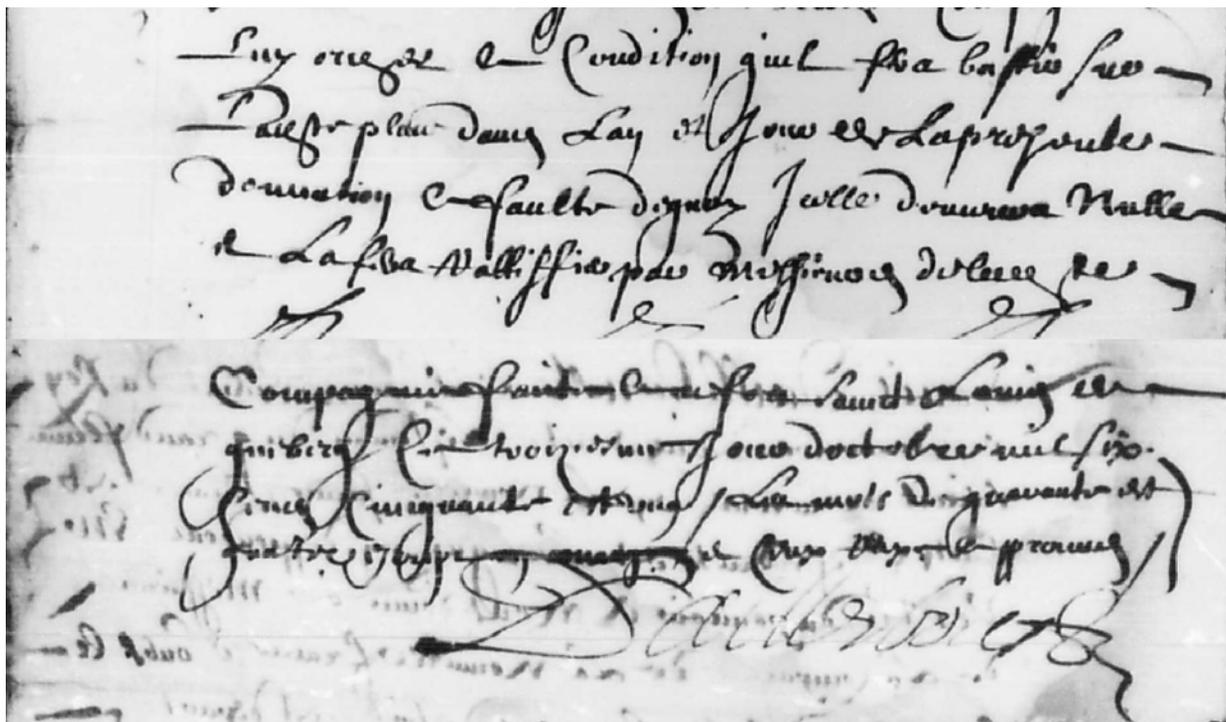


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Troisième extrait d'une concession à Zacharie Cloutier dans le greffe du notaire Guillaume Audouart:



Transcription intégrale

20 Luy ord et A Condition quil fera baStir Sur
 21 Lad^{te} place dans Lan et Jour de La preSente
 22 donation A faulte dequoy Jcelle demeurera Nulle
 23 et La fera rattiffier par meSSieurs delad^{te}
 24 Compagnie fait Au fort Saint Louis et de
 25 quebecq Ce troiziesme Jour doctobre mil Six.
 26 Cens Cinquante et ung / Les mots de quarante et
 27 quatre eScript en marge et Ceux raye Approuves
 28 Dailleboust

Transcription corrigée

20 Lui ordonner et à condition qu'il fera bâtir sur
 21 ladite place, dans l'an et jour de la présente
 22 donation, à faute de quoi icelle demeurera nulle;
 23 et la fera ratifier par messieurs de ladite
 24 Compagnie. Fait au fort Saint-Louis de
 25 Québec, ce troisième jour d'octobre mil six
 26 cent cinquante et un. Les mots quarante-
 27 quatre écrits en marge et ceux rayés approuvés.
 28 Dailleboust

Observations

Nous avons ici la partie finale du document. De façon générale, les rédacteurs avaient un modèle établi pour cette portion de contrat. Ici, le notaire s'est limité au lieu et à la date de la signature du contrat en ajoutant une note pour les ratures. D'ailleurs, le censitaire ne sait pas signer.

20. Les premiers mots terminent la dernière phrase de la partie centrale qui a paru dernièrement sont: *aux charges et conditions qu'il plaira à messieurs de la compagnie...*
- Notez les premiers mots: **Luy** et **ord** qu'on doit interpréter comme **lui ordonner**. D'ailleurs, la lettre **D** a la

- forme d'un **G**. On retrouve la même dans la contraction de la ligne suivante: **lad^{te}**.
- Notez la forme du **A** majuscule comme un petit chapeau. Il n'y a pas d'apostrophe à **qu'il**.
- Notez le signe utilisé pour la fusion **er** dans le mot **fera**.

Un **S** majuscule a été ajouté pour remplacer le **â** dans le mot **baStir**.

La majuscule est utilisée au début du mot **Sur**.

21. Tous les **L** en début de mot sont en majuscule.
 - Notez la contraction du mot **ladite**, utilisée aussi à la ligne 23, ainsi que la forme du **D**.La finale des mots **dans** et **Lan** semble la même, mais ce sont les lettres **S** et **N**. On retrouve le même **S** à la ligne 23 pour le mot **messieurs** et le même **N** à la ligne 22 pour le mot **donation**.
22. Le mot **donation** possède deux **N**. Il est suivi du **A** majuscule. Le mot **faute** avec un **L**, les mots **dequoy** fusionnés. Le mot **demeurera** est moins bien défini, mais si on compte les mouvements, on retrouve toutes les lettres nécessaires.
23. Le mot **et** est souvent formé d'un motif indéfini qu'on remarque tout au long du document. Le mot **fera** comporte aussi la fusion **er** ainsi que la finale du mot **rattiffier**, utilisant double **T** et double **F**.

24. Il n'y a pas de point après le mot **compagnie**. La ponctuation est totalement absente de ce document.

Le mot **fait** contient un **C**, ainsi que le mot **Saint**.

Le mot **Au** commence par une majuscule.

Le mot **Louis** se termine avec son **S** final, le même qu'aux lignes précédentes.

25. Notez que **quebecq** n'a pas sa majuscule initiale et se termine par un **Q**.

Le mot **troisième** contient un **Z** au lieu d'un **S** et l'**accent grave** est remplacé par la lettre **S**.

Il n'y a pas d'apostrophe pour **d'octobre**.

26. Il n'y a pas de trait d'union entre **cens** et **cinquante** et notez le **G** qui termine le mot **ung**.

Après le /, on a le calcul des mots en marge ainsi que des mots raturés qui sont approuvés.

Une seule signature apparaît, celle de Louis Dailleboust.

Leçon

La formule finale

Généralement, la formule finale comporte plusieurs parties dont seulement quatre sont utilisées dans le texte ci-dessus : le lieu, la date, la signature et la note. Voici des exemples de formules finales variées rencontrées au cours de mes recherches.

- L'introduction de la finale :
 - ... *Car ainsy a été accordé entre les dittes parties, nonobstant toutes coustumes ace contraire, promettant &c obligant &c renonçans et fait et passé*
 - ... *car ainsi promettant & obligant & chacun en droit et Soy & renonceans et fait et passé*
 - ... *Les quels ont recogneu Leurs faitz & Seings cy deSSus apoSez dont acte par nous fet & paSSe ...*
 - ... *Car ainSj et les parties ont promis tenir et entretenir les p'ntes ...*
- La précision du lieu :
 - ... *fait et passé a quebecq en lEstude du nott.^{re} SouSSigné*
 - ... *fait et passé en la maison du vendeur à quebecq*
 - ... *fait et passé en lad. Seigneurie de Beauport*
 - ... *fait et passé au manoir Seigneurial en ladite isle d'Orlean, demeure de la veufve*
 - ... *fait et passé au parloir extérieur du Monasterre*
 - ... *fait et paSSé en lhostel espiscopal de Mond' Seig.^r lESveSque ...*
- La date et la période du jour :
 - ... *avant midy le huictiesme jour de novemb' de lan mil Sept cent quatre vingt trois ...*
 - ... *apres mydy le septe' iour dapvril l'an mil Six centz Soixante traize ...*
 - ... *apres midi le dernier jour de sept.^{bre} en l'an xvj.^c Soixante Six ...*
 - ... *apres midy le premier jours de x.^{bre} de lanné xvij.^c quarante Cinq ...*
 - ... *Ce jourduy le vij febvrier Lan Mil Sept centz vingtrois sont Comparus ...*

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

sintilali@videotron.ca

mots de GÉNÉAL

Pour civiliser un homme, il faut commencer par sa grand-mère. – Victor Hugo.

Nouveaux membres

du 24 avril au 19 juillet 2021

8595	BARRETTE	Philippe	Québec
8596	ROUSSEL	Maurice	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
8598	NADEAU	Ginette	Joliette
8600	PRONOVOST	Alain	Kanata, ON
8601	BEAUSOLEIL	Johanne	Joliette
8602	ROBILLARD	Monique	Montréal
8603	CADIEUX	Roger A.	Saint-Jean-sur-Richelieu
8604	PINTAL	Jean-Yves	Québec
8605	MORIN	Jacques	Sainte-Catherine
8606	VALLERAND	Josée	Montréal
8607	PÉTRIN	Gilles	Notre-Dame-des-Prairies
8608	MARION	Pierre	Sherbrooke

8609	MUNN	Joanne	Québec
8610	LANDRY	Lynda	Ottawa, ON
8611	MASSARELLI- BEAULIEU	Annick	Laval
8612	HICKEY	Monique	Longueuil
8613	LÉGER	Nicole	Montréal
8615	GUAY	Bernard	Québec
8616	LEFEBVRE	Josée	Ville-Marie
8617	VIGNEAULT	Mathieu	Lévis
8619	BAILLARGEON	Michel	Montréal
8620	CÔTÉ	Francine	Granby
8622	BOUCHARD	Dario	Girardville
8626	DUMAIS	Paul Yvon	Saint-Antoine-de-Tilly
8627	TROTTIER	Marguerite	Montréal

Errata

Dans la revue du printemps 2021, numéro 334, volume 47, à la page 188 de l'article « Rosalie Cadron-Jetté, mère de famille Vénérable Mère de la Nativité, fondatrice des Sœurs de Miséricorde », deux coquilles se sont glissées.

À la deuxième génération de l'ascendance matrilinéaire, l'union de Françoise Vernin et de Mathurin Banlier dit Laperle a eu lieu vers 1680 et non 1580.

Également, à la cinquième génération, l'union de Josephe Marion et de Joseph Roy s'est réalisée à Lavaltrie et non à Lanoraie.

Les corrections ont été apportées aux versions électroniques de la revue.

Capsule
60^e

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 45^e anniversaire de la SGQ, novembre 2006 — Espaces et famille

Programme de conférences:

- Alain Laberge: Espaces et familles: seigneuries, paroisses et cantons avant 1850.
- Marc Saint-Hilaire: Espaces et familles: seigneuries, paroisses et cantons après 1850.
- Jean Thibeault: Les procès-verbaux des arpenteurs et le Service des arpentages.
- André Héroux: Gérer et aménager le territoire: municipalités et municipalités régionales de comté.
- Monique Lord: Représenter l'espace et découper le territoire: les cartes et plans.
- Jacques Fortin: Nommer le territoire: la toponymie.
- Rénaud Lessard: Manuscrits et fichiers.



ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Obtenir un deuxième test ADN

Est-il utile de recommencer un test ADN dans l'espoir de dénicher de nouvelles informations ?
Faisons le tour de la question.

Répéter le même test autosomal

Le test d'ADN autosomal permet d'échantillonner l'ensemble de l'ADN humain avec deux buts principaux : trouver des cousins qui partagent de l'ADN ou estimer des origines ethniques. C'est le test de base des principaux laboratoires : *AncestryDNA*, *23andMe*, *MyHeritage* et *Family Finder* de *FTDNA*.

Un test ADN n'est pas parfait. En 2021, ce test se fait en découpant la chaîne ADN en morceaux, puis en recherchant des segments précis ou amorces, et en retenant la valeur qui se trouve au bout de ces amorces et que l'on appelle SNP¹. Cet examen est répété pour tenter d'inclure les 700 000 positions visées, mais il n'y a aucune garantie que toutes les valeurs recherchées seront lues ou qu'elles proviendront des deux chromosomes de chaque paire. Il en résulte qu'environ 2 % de ces valeurs demeurent inconnues ; l'expression anglaise est *no-calls*. En répétant le même test, il est probable que les valeurs non lues seront différentes et permettront de découvrir de nouveaux cousins éloignés. Les origines ethniques seront aussi estimées de façon différente.

Il y a toutefois un bémol. La liste des valeurs lues peut varier quand un laboratoire change la programmation de la puce de lecture d'ADN. Ainsi, *23andme* possède maintenant une cinquième version. Recommencer un test avec cette nouvelle version reviendrait donc à refaire ce test chez un compétiteur.

Si le but est de trouver le plus de cousins possible, il faut plutôt examiner les autres possibilités.

Effectuer le même test autosomal chez un compétiteur

Plusieurs laboratoires offrent un test autosomal avec plus d'un million de clients qui serviront de base pour comparer les résultats. Comme on ne peut faire l'analyse qu'à l'intérieur d'une même base de données, un test chez un compétiteur repérera de nouveaux cousins qui ont complété le test avec ce deuxième laboratoire, mais pas avec celui utilisé pour le premier. Il est aussi possible soit d'importer le nouveau test, soit de ne pas

faire un second test, mais d'exporter le premier test vers un autre laboratoire, ce que nous verrons plus loin.

Le nouveau test permettra l'exploration de positions distinctes. L'ADN partagé, mesuré en centimorgans (cM), sera différent. De plus, les cM sont mesurés autrement. Chez *FTDNA*, un parent et un enfant auront 3384 cM partagés, + ou - 1, alors que ce nombre passera à 3720 chez *DNA Painter* et *23andMe*. *AncestryDNA* utilise plutôt des pourcentages. Le résultat sera donc un peu différent si on compare les mêmes personnes.

D'ailleurs, les fonctionnalités offertes peuvent fluctuer. Ainsi, *23andMe* a une composante médicale et certains laboratoires offrent aussi une analyse des susceptibilités génétiques sans comparaison de l'ADN avec celui des autres clients. Le navigateur de chromosomes (*chromosome browser*) permet d'examiner la position des segments partagés, mais cet outil n'est pas disponible dans tous les laboratoires.

Un passionné a déjà comparé les résultats de cinq laboratoires indépendants². Si la même position a été lue, celle-ci a la même valeur (ou les mêmes valeurs, car les chromosomes forment des paires). Les variations entre les tests proviennent de positions différentes et non d'erreurs de lecture.

Importer un test ADN autosomal

Chaque laboratoire établit sa politique au sujet des importations des données de compétiteurs. Par exemple, contrairement à *FTDNA* et *MyHeritage*, *AncestryDNA* et *23andme*, qui détiennent les plus grandes bases de données autosomales³, ne permettent pas l'importation depuis un compétiteur. D'autres bases de données, comme *GEDmatch* ou *Geneanet* permettent également de comparer l'ADN autosomal avec celui d'autres clients sans faire de test ADN.

Puisque le contenu des tests a varié au fil du temps chez les différents laboratoires, l'importation est assujettie à certaines conditions. Il est important de suivre les instructions dans chaque cas et, en particulier, d'envoyer la bonne version du fichier de données brutes, en version zippée la plupart du temps. Comme chaque laboratoire utilise son propre format

1. *Single Nucleotide Polymorphis*. En français : polymorphisme d'un seul nucléotide.
2. www.beholdgenealogy.com/blog/?p=2700.
3. <https://thednageek.com/genealogical-database-growth-slows/>.

interne, les positions analysées sont différentes et la norme utilisée⁴ peut changer.

Un tableau de l'ISOGG (*International Society of Genetic Genealogy* un organisme de normalisation) compare le nombre de positions communes entre les différentes versions des laboratoires⁵. Par exemple, entre la version V2 de *FTDNA* et la V2 d'*AncestryDNA*, il y a seulement 191 769 valeurs situées au même endroit, et 538 746 entre *FTDNA* et la V5 de *23andMe*. On peut tenir compte des différences en ne comparant que les valeurs comparables (situées au même endroit), ce qui semble la règle générale.

*FTDNA*⁶ permet l'importation des résultats de *23andMe* (V3, V4 et V5), d'*AncestryDNA* (V1 et V2), et de *MyHeritage* (si le test a été fait il y a moins de six mois). Le résultat du projet *Genographic* (*National Geographic*) peut également être importé, mais comme celui-ci est terminé et que les clients n'ont plus accès à leurs résultats sur Internet, le transfert semble maintenant impossible. *FTDNA* demande un paiement unique de 19 \$ US pour débloquent certaines fonctions supplémentaires après une importation.

Il est aussi possible d'importer des résultats ADN chez *MyHeritage*⁷ depuis *23andMe*, *AncestryDNA*, *FTDNA* et *Living DNA*. Ce site Web ne précise pas quelles versions sont importables, mais il semble que seulement la V1 de *23andMe* soit refusée. Les tests de *FTDNA* et *MyHeritage* sont assez proches (*MyHeritage* a remplacé quelques SNP par ceux du chromosome Y).

GEDmatch, quant à lui, a fait la manchette il y a quelques années lorsqu'un tueur en série a été identifié par des tests ADN⁸. L'importation comprend les données d'*AncestryDNA*, *23andMe* (sauf V1), *FTDNA*, *MyHeritage*, *Living DNA* et *WeGene*. *GEDmatch* a aussi développé un nouvel outil —appelé *Genesis*— qu'il faut utiliser pour certaines importations.

Par ailleurs, *Geneanet* est un des nouveaux joueurs dans ce domaine. Son arrivée entraînera une augmentation des tests ADN chez les Français. Pour le moment, l'importation vise les données provenant d'*AncestryDNA*, *FTDNA*, *23andMe*, *MyHeritage* et *LivingDNA*. Il semble être le seul à extraire des haplogroupes Y et MT lorsqu'ils sont disponibles (sauf s'ils proviennent d'un test Y ou MT sans volet autosomal).

Il est possible d'importer ses données ADN vers d'autres sites Web, mais, le plus souvent, le produit final est d'ordre médical ou ethnique plutôt que généalogique.

Compatibilité entre tests

Nous avons vu précédemment qu'une analyse est rarement complète et qu'une partie des données n'est pas lue. La

recherche de cousins se fait donc en ignorant ces valeurs perdues. Cette situation se poursuit lors de l'importation de données d'un site différent ou lors de la comparaison de données de deux laboratoires. Les SNP analysés changent en effet selon le laboratoire choisi. L'analyse comparative est donc effectuée en ignorant ces différences. En d'autres termes, l'ADN partagé entre deux individus pourra varier selon les laboratoires sélectionnés. Deux cousins éloignés pourraient donc avoir 100 cM partagés selon tel laboratoire, mais 150 selon tel autre ou même lors d'un transfert vers un autre site à des fins de comparaison. Si des versions différentes de la cartographie de l'ADN humain sont utilisées, les sites d'importation en tiennent compte et font la conversion.

Rechercher une deuxième lignée Y ou MT pour une triangulation

L'analyse de l'ADNy ou de l'ADNmt est possible avec plusieurs laboratoires, mais *FTDNA* est celui avec la base de données la plus importante pour la recherche de résultats similaires, surtout s'il y a une impasse documentaire. Pour résoudre un problème de ce genre, il faut donc trouver deux individus à tester et des lignées documentées, suivant la lignée problématique et la lignée de comparaison ou de référence.

En général, on trouve une correspondance (et un deuxième résultat) parmi les autres clients de ce laboratoire. Mais certains pionniers ont peu de descendants en ligne masculine ou féminine, et un premier test ne donne pas le résultat espéré. Si l'immigrant est identifié, il est préférable, bien sûr, d'avoir pu remonter sa propre généalogie pour le confirmer plutôt que de rechercher un autre descendant qui effectuera un test ADN et ainsi permettra de confirmer que la signature trouvée est la bonne.

Dans 95 % des cas, le descendant masculin aura une signature Y correspondant à celle de son ancêtre, à condition, bien sûr, d'avoir pu remonter sa généalogie pour le confirmer. Parfois, plusieurs familles ont le même patronyme et, sans recherche, on ignore qui est le vrai immigrant. Il y a même des cas où un descendant a adopté le surnom attribué normalement à une autre famille. C'est ainsi qu'un descendant d'André Jarret de Beaugard a utilisé le surnom *Davignon* donné à une autre famille aussi appelée Beaugard.

Une fois cet ancêtre identifié, si un test ADNy n'arrive pas à un résultat compatible, il faudra s'assurer que la signature du pionnier n'est pas déjà connue. Les nombreuses triangulations et autres recherches sur la Nouvelle-France montrent que dans 95 % des cas, la signature obtenue est bien celle du pionnier. Dans l'éventualité où la signature ADN obtenue n'est pas celle prévue, il faut d'abord comparer les lignées. Lorsque le

4. La cartographie de l'ADN humain était complétée en 2003, mais plusieurs versions sont apparues par la suite. Ainsi, selon que le laboratoire utilise hg19, hg37 ou hg38, les positions lues seront à des endroits différents.

5. https://isogg.org/wiki/Autosomal_SNP_comparison_chart.

6. <https://learn.familytreedna.com/imports/transfer-autosomal-ancestry/family-tree-dna-family-finder-transfer-program/>.

7. <https://faq.myheritage.com/fr/article/comment-puis-je-importer-mes-donn%C3%A9es-adn-sur-myheritage>.

8. www.washingtonpost.com/news/true-crime/wp/2018/04/27/golden-state-killer-dna-website-gedmatch-was-used-to-identify-joseph-deangelo-as-suspect-police-say/.

nouveau résultat concorde avec une des lignées de référence⁹, il y a alors un événement non parental (ÉNP) ou rupture génétique entre la jonction de la nouvelle lignée avec une des lignées de référence et la personne ayant fait le test. De plus, si ce nouveau résultat se trouve en amont de la jonction des

lignées de référence (ou est plus ancien que l'ancêtre commun le plus rapproché dans la triangulation), alors il se peut que toute la partie triangulée soit issue d'une rupture génétique.

Le tableau suivant résume la situation de l'ADNy:

SITUATION	SIGNIFICATION	ACTION
Triangulation et signature ADNy cohérentes	Situation idéale	Célébrer.
Triangulation et signature différentes	ÉNP	Localiser la rupture génétique (étudier les familles dans la lignée) et voir si la triangulation vient d'un ÉNP (si non optimale).
Autre signature ADNy cohérente	Triangulation possible	Documenter les deux lignées.
Autre signature ADNy différente	ÉNP possible ou familles homonymes	Documenter les deux lignées.
Pas de signature déjà connue	Pas d'autre homme testé dans cette famille	Trouver un autre descendant masculin pour faire un deuxième test.

Avec une signature ADNmt orpheline, la situation est un peu différente. Normalement, si le résultat n'est pas celui attendu, il y a une erreur dans la documentation (la lignée trouvée a suivi une autre mère), les parents présumés, selon un

acte de mariage incomplet (parents omis) ou perdu, ne sont pas les bons ou encore, il y a eu une adoption récente (après 1900). Le tableau suivant illustre les situations possibles.

SITUATION	SIGNIFICATION	ACTION
Triangulation et signature ADNmt cohérentes	Situation idéale	Célébrer.
Triangulation et signature différentes ou autre lignée simple et signature différente	Erreur dans la documentation	Vérifier la documentation.
	Hypothèse erronée	Relire chaque acte de mariage.
	Adoption récente	Retrouver les actes de baptême de la lignée depuis 1900.
Autre signature ADNmt cohérente	Triangulation possible	Documenter les deux lignées.
Pas de signature connue	Pas d'autres descendants testés dans cette famille	Trouver un autre descendant pour faire un deuxième test. Homme ou femme, mais le reste de la lignée est féminin.
	Si le nombre de correspondances est faible	Vérifier tout de même s'il s'agit de la même pionnière.

Lignées Y ou MT avec d'autres laboratoires

D'autres laboratoires permettent d'analyser les chromosomes Y et MT. Il y a toutefois des problèmes de compatibilité lorsque l'on compare les résultats. Cela dit, il est possible de compléter une triangulation avec des données venant d'un autre laboratoire.

Le principal problème est celui du protocole d'affichage des résultats. Pour l'ADNy, *FTDNA* utilise des valeurs statistiques STR¹⁰ pour rechercher les descendants d'un même ancêtre. En consultant les différents projets chez *FTDNA*, on trouvera en général des séries de 12, 25, 37, 67 ou III valeurs STR à comparer. Si l'autre laboratoire n'a pas utilisé les mêmes valeurs STR, ce sera difficile de faire cette comparaison. Par conséquent, si un autre laboratoire offre des blocs de 46 valeurs STR, mais pas les 37 du bloc inférieur, il faudrait donc regarder les valeurs

une par une et ignorer les valeurs qui ne sont pas dans les deux résultats.

Certains laboratoires donnent des noms différents aux STR. Plusieurs ne fournissent que les valeurs SNP, lesquelles sont en fait des mutations, en théorie les plus récentes parmi celles testées. Dans un tel cas, il faut surtout connaître le fonctionnement des SNP pour faire la comparaison. Par exemple, l'ancêtre des Beauregard était identifié *R-M269* avec un test Y-STR de *FTDNA*, *R-L151* avec un *Geno2*, *R-A431* avec le test d'*AncestryDNA* et la routine de Morley et *R-Y41710* ou *R-Y42559* avec un test Big Y de *FTDNA*. Tous ces SNP sont en fait des étapes sur les dizaines de milliers d'années de la lignée masculine. On comprendra qu'il faudra s'informer auprès d'experts si l'on veut ajouter un test ADNy obtenu d'un autre laboratoire.

9. Il faudra éventuellement contacter l'auteur pour connaître d'autres résultats possibles.

10. *Short Tandem Repeat*. En français, courte répétition en tandem.

Pour l'ADNmt, le fonctionnement est un peu différent. Certains laboratoires ne livrent qu'un haplogroupe MT. Dans un tel cas, il faut que l'haplotype soit pointu (comme H1azb3 au lieu de H ou H1). Ici aussi, un tel résultat peut s'ajouter à un test fait chez *FTDNA*. Il est également possible que deux tests complétés chez *23andMe* s'avèrent assez pointus pour qu'ils soient utilisables directement. Néanmoins, dans le cas plus général où on voudrait tester quelqu'un avec seulement *23andMe* ou *LivingDNA* (qui affiche aussi des haplogroupes MT), il arrive que l'haplogroupe soit légèrement différent, comme H1azb et H1azb3.

D'autres laboratoires ne donnent que la liste des 16 569 positions lues dans l'ADNmt. La comparaison est encore possible avec un résultat de *FTDNA*, mais elle est beaucoup plus laborieuse. En effet, il faut d'abord comparer ces 16 569 positions

avec des valeurs de référence comme celles de l'ADNmt de l'Ève européenne ou africaine (ce qu'on appelle le FASTA), puis trouver l'haplotype de la même manière que dans un résultat de *FTDNA*. Autre possibilité: décoder à la main l'haplogroupe!

En conclusion

Un grand nombre de généalogistes passionnés reprennent plusieurs fois l'analyse de leur ADN, mais certains résultats peuvent varier chaque fois. Réflexion faite, si l'on veut améliorer son expérience, autant chercher un autre généalogiste afin de compléter une triangulation, ou encore tester d'autres membres de sa famille pour découvrir une nouvelle signature ADN, peut-être même une nouvelle triangulation!

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: denis.b@francogene.com



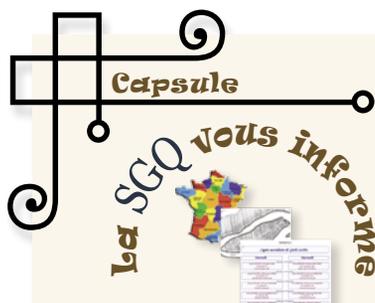
Capsule
60^e

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 30^e anniversaire de la SGQ, octobre 1991 — Les sources en généalogie

Programme de conférences:

- René Bureau: La joie de connaître en généalogie.
- Gilles Héon: Recherches généalogiques aux Archives nationales du Québec: évaluation et perspectives.
- Christian Rioux: Les recherches généalogiques aux Archives nationales du Canada: évaluation et perspectives.
- Andrée Héroux: L'utilité des recensements dans la recherche généalogique.
- Daniel Olivier: Les ressources généalogiques de la salle Gagnon.
- Julien Dubé et Gilles Gauthier: Démonstration du logiciel Généalogie personnelle.
- Charles-A. Roberge: La banque de données *Parchemin*, un nouvel outil pour les généalogistes.
- Jacques Lemieux: La recherche des ancêtres en France.
- Serge Goudreau: Les chercheurs délégués: L'expérience de la famille Gaudreau.
- Serge Bouchard: La réforme du registre et des actes de l'état civil.
- Guy Lavigne: Implantation de la réforme des actes de l'état civil.
- Michel Maziade: Le programme de recherche sur les maladies neurologiques et mentales.
- Jacques Mathieu: À propos de stratégie familiale.



Cartes/Tableaux disponibles

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre plusieurs tableaux d'ascendances de 6 à 14 générations, des tableaux pour enfants, le Grand livre des ancêtres et bien plus. Elle offre également des cartes telles que: mes origines en France, Région de Montréal 1702 et Région de Québec 1709.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet **Boutique**:
www.sgq.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les Acadiens fugitifs

En 1755 et 1756, 6179 Acadiens sont déportés en Nouvelle-Angleterre. Très peu d'entre eux vont fuir leur lieu de détention. Pourquoi? Les Acadiens ne sont pas autorisés à franchir les limites du bourg dans lequel ils sont confinés, sous peine d'une amende de dix schellings ou dix coups de fouet sur la place publique. De plus, pour s'assurer que ceux-ci ne puissent s'enfuir, il a été décrété, sous peine d'amende, que personne ne pouvait transporter des habitants de la Nouvelle-Écosse à bord de vaisseaux de pêche ou de caboteurs (*loi approuvée le 30 août 1756 et en vigueur le 25 septembre 1756, au Massachusetts*). Or, certains Acadiens ont tenté leur chance! Vont-ils tous réussir?

Les fugitifs de Caroline du Sud

Le 5 février 1756, le *South Carolina Gazette* annonce que deux groupes d'Acadiens tentent de fuir la colonie. Le même journal rapporte, le 12 février, que les Acadiens qui ont tenté de s'échapper ont été capturés et ramenés en Caroline du Sud, à l'exception d'une trentaine qui sont toujours manquants.

Cinq ou six d'entre eux ont fui vers la plantation de M. John Williams à Santee, Caroline du Nord. En l'absence de celui-ci, ils auraient terrifié sa femme, pris des armes à feu ainsi que des vêtements, brisé une boîte et volé l'argent qui s'y trouvait caché. Cet incident a soulevé un tollé dans la population qui s'est mise à leur recherche, mais les fuyards se sont sauvés par la rivière. Le *South Carolina Gazette* du 19 février rapporte que les Acadiens n'ont pas été repris et que d'autres sont déterminés à s'échapper¹. Plus tard, on a capturé trois de ces hommes qui tentaient de rejoindre le fort Duquesne (aujourd'hui Pittsburgh, Pennsylvanie), situé au confluent du fleuve Ohio et des rivières Monongahela et Allegheny; ils ont été déportés en Angleterre, avec le groupe de la Virginie. Il s'agirait de ces cinq Acadiens:

1. Étienne Mignault, époux de Magdeleine Cormier, déporté en Géorgie, qui s'est rendu en Caroline du Sud et ensuite au Québec;
2. Honoré Savoie, époux d'Anne-Marie Comeau, qui s'est rendu au Québec;
3. Benjamin Thibodeau, fils de Michel et Agnès Dugas, qui a été déporté plus tard en Angleterre;
4. Jean Cyr, fils de Pierre et Anne Poirier, qui a été déporté par la suite en Angleterre;

5. Honoré Breau, fils de Pierre et Marguerite Gautrot, également déporté en Angleterre.

Quatorze autres sont rattrapés le 11 février 1757. Néanmoins, 17 Acadiens réussissent à s'évader et à se rendre en territoire français en passant par la rivière Potomac jusqu'aux Grands Lacs; seuls 14 d'entre eux réussissent à atteindre le fort Duquesne, et par la suite les Grands Lacs. Selon une lettre du gouverneur Vaudreuil adressée au ministre et datée du 6 août 1756 à Montréal, neuf Acadiens s'arrêtent à Montréal, ce qui veut dire que les cinq autres poursuivent leur route jusqu'en Acadie française, dans le but de retrouver leur épouse et leurs enfants. Après s'être arrêtés à Montréal, les neuf Acadiens se dirigent vers Québec, toujours dans l'espoir de rejoindre leurs familles; six d'entre elles sont enfin réunies! Les trois autres Acadiens se rendent en Acadie française pour, à leur tour, rejoindre les leurs. Leur présence est confirmée en novembre 1761 par Gamaliel Smethurst². Voici une liste de six hommes du groupe de quatorze Acadiens, qui ont voyagé de la Caroline du Sud jusqu'au fort Duquesne et qui sont restés au Québec:

1. Pierre Cormier, époux de Judith Haché dit Gallant;
2. Pierre Haché dit Gallant, époux de Marguerite Hébert;
3. Pierre Hébert, époux de Magdeleine Gaudet;
4. Joseph Thibodeau, époux d'Anne-Marie Savoie;
5. Michel Thibodeau, époux d'Anne-Marie Richard;
6. Pierre Vincent, époux d'Anne Comeau.

Ils ont fui la Caroline du Sud en passant par la *Potomac River*, qui sépare la Virginie du Maryland, jusqu'au fort Cumberland. De là, il fallait emprunter la *Willis Creek* qui rejoint la *Casselman River*, puis la *Youghiogheny River*, et finalement la *Monongahela River*, où ils ont ramé jusqu'au fort Duquesne. Pour se rendre au lac Érié, ils devaient naviguer ensuite sur la *Allegheny River*, puis sur les ruisseaux *French Creek* et *LeBœuf Creek*. Plus tard, ils ont marché sur le circuit du portage situé entre Waterford et Érié, sur une distance d'environ 19 km. Finalement, ils ont repris leur canot pour avironner sur le lac Érié et de là poursuivre jusqu'à Québec.

1. MCCRADY, Edward. *The History of South Carolina Under the Royal Government, 1710-1776*, New York, The Macmillan Company, 1899, p. 326-327.

2. DELANEY, Paul. « The Acadians Deported from Chignectou... », dans LEBLANC, Ronnie-Gilles, dir. *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, p. 276 et 278.

La route est bien connue à ce moment; le chevalier François-Gaston, duc de Lévis, l'explique dans ses lettres écrites entre 1756-1760³.

Le 7 mai 1756, le *South Carolina Gazette* publie que deux autres groupes d'Acadiens, un de 50 personnes et l'autre de 80, ont quitté la Caroline du Sud pour retourner en Acadie. Seul le groupe de 50 personnes, précisément cinq familles, est arrivé au fleuve Saint-Jean, en Acadie française, le 16 juin 1756, tel que confirmé par l'abbé François LeGuerne.

Ce groupe était à bord du *Jacob* du capitaine Neel. Ce sont les familles de Jacques Bonnevie dit Beaumont et Anne Melanson (veuve de Jacques-François Thébeau), de Jean-Joseph Forest et Marie-Josèphe Pitre, de Félix LeBlanc et Marie-Josèphe Thériot, de François Moyse (veuf de Marie Brun), ainsi que celle de Michel Nuirat et Marie-Josèphe Gaudet. Par la suite, la famille de Jean-Joseph Forest et Marie-Josèphe Pitre s'est réfugiée à Québec⁴.

Par ailleurs, nous pouvons lire dans une lettre de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, écrite à Montréal le 19 avril 1757 et adressée au ministre :

Il est arrivé à la rivière St Jean huit acadiens désertés de la Caroline. Quatre de ces Acadiens sont venus à Québec. Je les ai interrogés⁵.

Il s'agit du groupe de Michel Bourg, constitué de 19 cèlibataires. Huit d'entre eux arrivent au fleuve Saint-Jean en Acadie française, les onze autres se rendent directement à l'île Saint-Jean. Ces hommes ont tous le même but : retrouver leur famille. Les quatre Acadiens interrogés par Vaudreuil seraient :

1. Antoine-Bénoni Bourg, époux de Marie-Josèphe Hébert ;
2. François Bourg, époux de Marie Belliveau ;
3. Jacques Bourg, époux de Marguerite Cormier ;
5. Pierre Richard, époux de Magdeleine Bourg.

En 1761, cinq personnes, soit Alexis Aucoin (époux de Marie-Josèphe Babin, restée en Acadie française et envoyée à Québec vers 1757), Marguerite Mouton (veuve de Jean Loiseau), ainsi que Timothée Thibodeau, Marguerite Aucoin et leur fille Marguerite Thibodeau, ont réussi à fuir la Caroline du Sud et se sont rendues à Québec, selon la déclaration d'Alexis Aucoin du 9 janvier 1762⁶. Ils ont probablement voyagé à bord d'un bateau rempli de marchandises.

Les fugitifs de New York

Selon le journal *New York Mercury* daté du 11 juillet 1757, un groupe se trouvant dans le comté de Westchester avait réussi

à s'évader et tenté de se rendre à *Crown Point*, mais ils furent capturés près du fort Edward, puis incarcérés dans les prisons du comté⁷. Ont-ils tous été capturés? Non : quatre d'entre eux ont réussi à s'échapper et à remonter la rivière Hudson. Après avoir marché 15 km du portage, ils ont repris leurs embarcations sur le lac Champlain jusqu'au fort Saint-Jean.

Ces quatre Acadiens avaient été déportés en Géorgie. Ils provenaient de la région du fort Beauséjour, en 1755. En mars 1756, 200 Acadiens déportés en Géorgie ont eu la permission de quitter la colonie. Ils ont décidé de prendre la route vers la Nouvelle-Écosse. Plusieurs avaient l'espoir de retrouver leur épouse et leurs enfants réfugiés pour la plupart dans les camps de Miramichi ou de Restigouche, ou même au port de Québec. Le convoi de sept bateaux, transportant 78 Acadiens, est intercepté à Long Island le 22 août 1756. Trois jours plus tard, ils sont éparpillés dans les villes de la colonie de New York. Onze mois plus tard, quatre réussissent à s'échapper, en remontant la rivière Hudson. Il s'agirait de :

1. Germain Girouard, époux de Marie Arseneau ;
2. Claude Girouard, époux de Marie Bernard ;
3. Jacques Girouard, époux de Françoise Gaudet ;
4. Joseph Girouard, époux d'Agnès Gaudet.

Ce seraient les membres de la famille Girouard (ou les Bourg qui ont fui la Caroline du Sud) dont il est mention dans le journal de Louis-Antoine de Bougainville :

Montréal, le 8 septembre 1757.

Quatre Acadiens désertés de la Caroline. Ils ont dit que les Anglais de la Caroline n'avaient dans leur capitale que 40 hommes de garnison, milices du pays; que cette partie serait fort aisée à ravager; les habitations étant éparses, que les Anglais ont fait construire un fort du côté des Cheroquis, dans les eaux du Mississippi⁸.

Puis dans le journal du marquis de Montcalm, on peut lire, en date du 30 mai 1758 :

*Un des petits partis abénaquis, allé à la guerre, partie chasse, partie guerre, est de retour après avoir fait trois chevelures dans un moulin où nous avons **neuf de nos malheureux Acadiens** travaillant pour les Anglois. Les Abénaquis au moment de les tuer, les tenant en joue, entendent avec surprise crier: Vive le Roi français! Ils les accueillent avec toute l'affection possible et nous les ont ramenés de **Dingerfil sur la rivière de Massachusetts**. L'Anglois a cru*

3. CASGRAIN, Henri-Raymond. *Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada (1756-1760)*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, Librairies-Imprimeurs, 1889, p. 146.

4. DELANEY. *Op. cit.*, p. 379-382.

5. Lettre de Vaudreuil au ministre, Montréal, 19 avril 1757, CEA Ms 1.15-16, p. 279.

6. *Ibid.*, p. 284.

7. SHEA, John Gilmary. *The Catholic Church in Colonial Days: the Thirteen Colonies, the Ottawa and Illinois country, Louisiana, Florida, Texas, New Mexico and Arizona, 1521-1763*, New York, à compte d'auteur, 1886, p. 433.

8. GOSELIN, Amédée-Edmond. « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, le 15 mars » (Louis-Antoine de Bougainville), *Rapport de l'archiviste de la province de Québec (RAPQ)*, t. 4, 1923-1924, p. 307.

*bien disperser ce peuple fidèle, il n'en a pas changé le cœur*⁹.

Dingerfil n'existe pas. Toutefois, ce nom ressemble à Deerfield, Massachusetts. Ces Acadiens auraient fui New York en remontant la rivière Connecticut en chaloupes jusqu'à Deerfield où les Abénaquis les auraient trouvés. Ils auraient emprunté la rivière Deerfield, toujours en chaloupes et fait un premier portage sur une distance d'environ 15 km entre *Florida* et *North Adams*, Massachusetts. Par la suite, ils auraient suivi la rivière Hoosic jusqu'à la rivière Hudson et effectué un second portage d'environ 15 km entre *Glens Falls* et *Lake George*. Ils auraient ensuite gagné puis parcouru le lac Champlain pour atteindre la rivière Richelieu.

Ces fuyards faisaient partie du convoi de sept bateaux intercepté à Long Island en août 1756. Il transportait 78 Acadiens qui furent disséminés dans les villes de la colonie de New York. En mars 1758, neuf d'entre eux réussissent à s'échapper de New York à l'aide des chasseurs autochtones. Il s'agirait de :

1. Jean Bernard, époux de Françoise Richard ;
2. Jean Caissie, époux de Marguerite Bourgeois ;
3. Jean (Jean-Baptiste) Chiasson, époux de Marie-Anne Boudrot ;
4. Pierre Deveau, époux de Marie Gaudet ;
5. François Doucet, époux de Marie-Anne Haché ;
6. Pierre Doucet, époux de Marie-Josèphe Arseneau ;
7. Charles-Alexandre Gaudet, époux de Marie-Rose Bastarache ;
8. Joseph Gaudet, qui épousa Marie-Josèphe Petitot dit Saint-Seine ;
9. Michel Gaudet, époux de Marie-Josèphe Girouard.

Les fugitifs du Massachusetts

Dans les textes de cette époque, on parle souvent de Boston pour faire référence à la région de Boston. Les frères Gaudet demeuraient à Raynham. Ils avaient été déportés au préalable du fort Beauséjour jusqu'en Géorgie, en 1755, tout comme Pierre

Richard. En mars 1756, ils faisaient partie des 200 Acadiens autorisés à quitter la colonie. Les frères Gaudet étaient du groupe dirigé par Jacques Vigneau dit Maurice. Le 20 juillet 1756, les sept bateaux sont arrivés à Sandwich au Massachusetts. Les 99 Acadiens sont arrêtés et dispersés dans les villes de la colonie, le 18 août. Quant à Pierre Richard, il faisait partie des 78 Acadiens qui ont été interceptés à Long Island, New York, le 22 août 1756. En mars 1759, un soldat français ainsi que Pierre Richard ont réussi à s'enfuir. Ils auraient vraisemblablement remonté la rivière Hudson, en direction du Québec, dans la seule intention de retrouver leurs familles. Quelques jours auparavant, les frères Gaudet avaient fui Raynham, Massachusetts, en prenant la rivière Taunton, en direction de l'océan, afin de rejoindre la rivière Hudson. Les quatre fugitifs se sont retrouvés par hasard en remontant la rivière Hudson. Après avoir marché les 15 km du portage, ils ont repris leurs embarcations sur le lac Champlain jusqu'au fort Saint-Jean, où nos héros acadiens ont confirmé la mauvaise nouvelle de l'invasion de la Nouvelle-France par les Britanniques, en 1759. Ils se sont rendus par la suite à Québec.

Ces trois Acadiens seraient les héros qui ont annoncé cette mauvaise nouvelle :

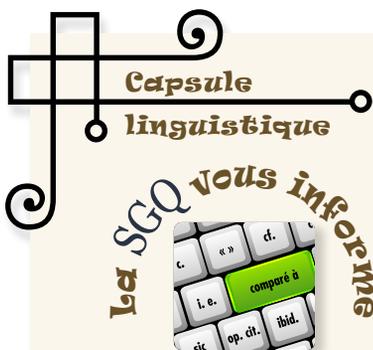
1. Charles Gaudet, époux de Marie Cormier ;
2. Claude Gaudet, époux de Marie-Magdeleine Girouard ;
3. Pierre Richard, époux d'Anne Gaudet.

Au total, 28 Acadiens ont réussi à fuir leur lieu de détention, soit en Géorgie, en Caroline du Sud, à New York ou au Massachusetts, et sont parvenus à rejoindre le Canada. Cela représente 0,46 % des Acadiens déportés, ce qui semble très peu comparativement à ce que nous présentent les écrits traditionnels. Il fallait être en santé, en forme, et avoir beaucoup de courage et de détermination pour accomplir ce périple.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

acvachon@videotron.ca

9. CASGRAIN, Henri-Raymond. *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1895, p. 359.



Aïeuls et aïeux

Le nom masculin *aïeul* a deux pluriels de sens différents. *Aïeuls* désigne les grands-parents ou les grands-pères (parfois aussi les arrière-grands-parents), tandis qu'*aïeux* signifie « ancêtres, ascendants » ou plus largement « ceux qui ont précédé la génération actuelle ».

Toutefois, il existe une seule forme au féminin pluriel : *aïeules*, qui désigne autant les grands-mères que les ancêtres.

Notons enfin que pour désigner les arrière-grands-parents, on emploie *bisaïeuls* (ou parfois *aïeuls*) et pour les générations précédentes, *trisaïeuls*, *quatrièmes aïeuls* ou plus rarement *quadrisaïeuls*, *cinquièmes aïeuls*, etc.

Source : Banque de dépannage linguistique, Office québécois de la langue française, <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>. Consulté en février 2020.

Coronavirus, SGQ et BAnQ

Il est de nouveau possible d'avoir accès à nos locaux depuis le mercredi 19 mai aux conditions suivantes :

- dans un premier temps, nos locaux ne sont accessibles que le mercredi et un rendez-vous est nécessaire afin de limiter l'accès à 10 personnes (exception faite des 2 bénévoles de garde);
- les rendez-vous se prennent le mercredi pour la semaine suivante;
- deux plages sont offertes : le matin de 9 h 30 à 12 h 30 ou en après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

La distribution est la suivante : 4 personnes du côté de la bibliothèque, 3 du côté des « Drouin » et 3 autres aux ordinateurs de l'accueil. Vous devez garder le même poste de travail durant votre période de présence et limiter vos déplacements dans le local. Les règles sanitaires de base doivent être respectées.

Comme la situation évolue rapidement, surveillez les infolettres et les messages que nous vous envoyons. Pour en apprendre plus, nous vous suggérons aussi de consulter régulièrement le site Web de la Société de généalogie de Québec (www.sgq.qc.ca).

En ce qui concerne BAnQ, visitez le site www.banq.qc.ca pour connaître l'évolution de la situation.

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Remontez dans le temps!

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC...

- ... EST LA RÉFÉRENCE dans le domaine de la généalogie de Québec;
- ... EST LA DEUXIÈME PLUS GRANDE société de généalogie francophone du Québec;
- ... EST ENTIÈREMENT ADMINISTRÉE par des bénévoles dévoués;
- ... EST MAJORITAIREMENT FINANCÉE par ses membres et ses activités sans subvention gouvernementale ou municipale.

Devenez membre et visitez notre centre de documentation
situé au Pavillon Louis-Jacques-Casault de l'UL!
Soyez « **verts** » et utilisez le transport en commun
vers la station de l'Université Laval.

Consultez notre site : www.sgq.qc.ca.
Tél. : 418 651-9127



Société généalogique canadienne-française

Notre mission : vous aider à trouver vos ancêtres!

- ◆ État civil
- ◆ Répertoires
- ◆ Contrats notariés
- ◆ Dossiers de famille



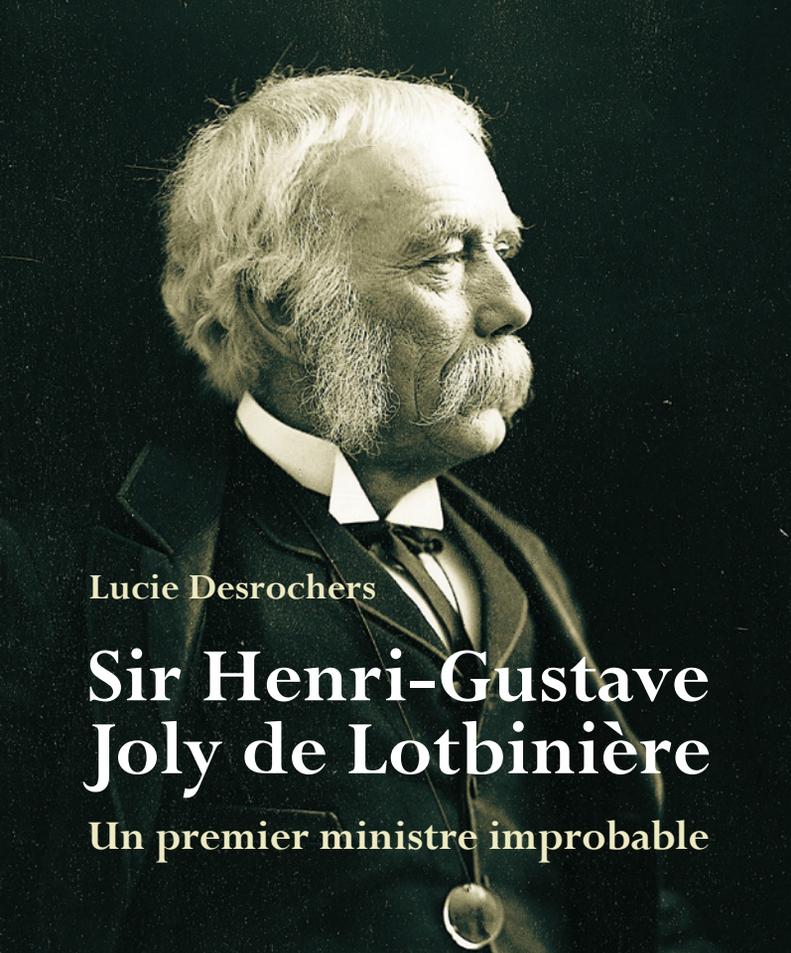
- ◆ Bases de données
- ◆ Cartes mortuaires
- ◆ Fonds privés
- ◆ Périodiques

Visitez notre site Web : www.sgcf.com

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010

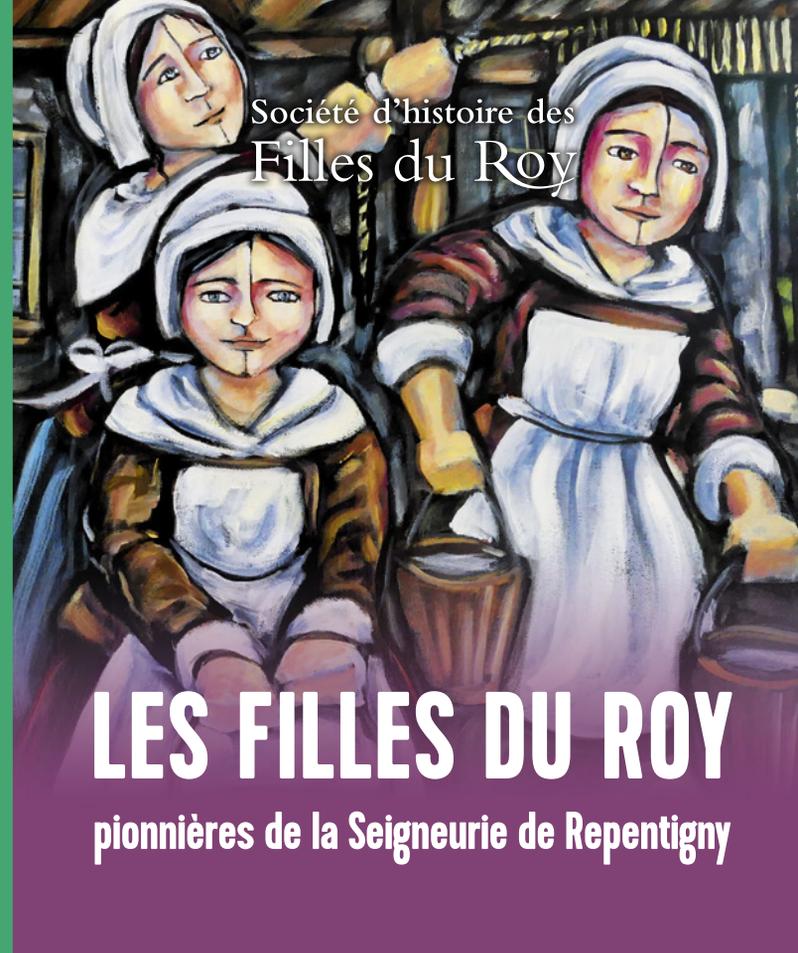
Courriel : info@sgcf.com



Lucie Desrochers

Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière

Un premier ministre improbable



Société d'histoire des
Filles du Roy

LES FILLES DU ROY

pionnières de la Seigneurie de Repentigny



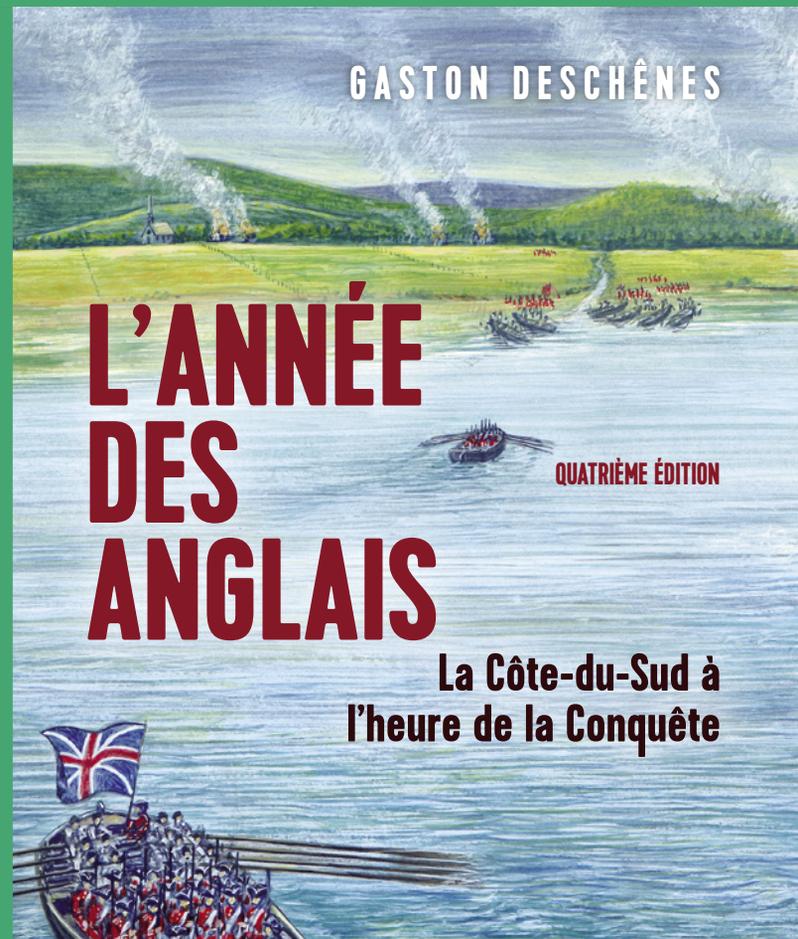
SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



Michel Maltais

KOSMOS

Une aventure québécoise au temps du rock progressif



GASTON DESCHÊNES

L'ANNÉE DES ANGLAIS

QUATRIÈME ÉDITION

La Côte-du-Sud à
l'heure de la Conquête